

Mémoire

Présenté par

Mr Souami Dalil

Pour l'obtention du diplôme de Magister

Filière : Sciences Economiques

Option : Economie et Géographie

Thème

**Le rôle de l'artisanat dans le développement local
et la dynamique territoriale en Algérie :
Cas du SPL et des Nuclei de poterie céramique de
Béjaïa**

Soutenu le : 02/10/2013

Devant le Jury composé de :

Nom et Prénom

Grade

Mr :KHELADI Mokhtar Professeur

Univ. de Béjaïa

Président

Mr :BELATTAF Matouk Professeur

Univ. de Béjaïa

Rapporteur

Mr :SEBETI Fouzi Professeur

Univ. de Constantine

Examineur

Année Universitaire : 2012/2013

A mes parents
à mes frères & soeurs
à toute ma famille
à tous mes amis

DALIL

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent d'abord à mon encadreur le professeur Matouk BELATTAF, qui m'a initié à la science économique depuis ma première année en sciences économiques, ensuite à la recherche en sciences économiques lors de mes premiers cours de post graduation. Je le remercie surtout de m'avoir soutenu tout au long de mon mémoire avec ses conseils et orientations et d'avoir toujours répondu favorablement à mes appels lorsqu'il s'agit des études.

Mes remerciements s'adressent aussi aux membres du jury, pour avoir accepté d'évaluer mon travail, à savoir Mokhtar KHELADI, Fewzi SEBTI. C'est un grand honneur pour moi de voir leurs noms figurer sur mon mémoire.

Je n'oublierai pas de remercier la chambre des métiers et de l'artisanat de BEJAIA et la chambre nationale des métiers et de l'artisanat pour nous avoir fourni toutes les informations et la documentation liées à l'artisanat.

Enfin, que tous ceux qui m'ont aidé, de près ou de loin, à réaliser ce modeste travail trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

Dalil SOUAMI

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAPOP : Appui aux Associations Professionnelles et aux Organisations Patronales

A.A.T : Artisanat d'Art Traditionnel

AMSED : Association Marocaine de Solidarité et de Développement

APC : Assemblée Populaire Communale

ANART : Agence Nationale pour la promotion de l'artisanat traditionnel..

ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Microcrédit

ANEM : Agence Nationale de l'Emploi

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes

BADR : Banque d'Agriculture et de Développement Rural

BIT : Bureau International du Travail

CA : Chiffre d'Affaires

CAM : Chambre de l'Artisanat et des Métiers

CASNOS : Caisse d'Assurance pour les Non Salariés

CFPA : Centre de Formation Professionnelle et de l'apprentissage

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

CNAM : Chambre Nationale de l'artisanat et des métiers

DA : Dinar Algérien

DEVED : Développement Économique Durable

DFP : Direction de la Formation Professionnelle

DGA : Direction générale de l'artisanat

DPMEA : Direction de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'artisanat

FGAR : Fonds de Garantie des Crédits aux PME

FNA : Fichier National de L'artisanat

FNPAAT : Fond National de Promotion de l'Artisanat d'art et Traditionnel

IANOR : Institut Algérien de Normalisation

IRG : Impôt sur le revenu Global

GERME : Gérez Mieux votre Entreprise

GTZ : Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit

MD: Milliards de Dinars

MENA: Meddle East and North Africa

MPMEA: Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat

MTA : Ministère du tourisme et de l'artisanat.

PIB: Produit Intérieur Brut

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PPDRI : Projet de Proximité de Développement Rural Intégré

ONG : Organisation Non Gouvernementale

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SADA : Système D'aide à la Décision

SNAT : Société Nationale de l'artisanat traditionnel

SNAT : Schéma National de l'aménagement du territoire

SPL : Système productif local

SRC : Séminaire de renforcement de Capacité

TAP : Taxe sur l'Activité Professionnelle

TPE : Très Petite Entreprise

UE : Union Européenne

Table des matières

Introduction générale.....	1
Chapitre I : Croissance, territoires et développement local	7
Introduction	7
1. Les enjeux de la croissance.....	7
11. Les théories de la croissance.....	8
12. La croissance à l'ère de la mondialisation	11
121. Relation croissance et commerce international	11
122. L'ouverture économique et l'artisanat	14
13. La croissance à l'ère des économies fondées sur la connaissance	16
131. La connaissance et la croissance	16
132. L'économie fondée sur la connaissance.....	16
2. Territoire et formes d'agglomération des activités.....	17
211. l'espace	17
212. Le territoire	18
22. L'innovation et le territoire.....	19
23. Formes d'agglomération et concentration spatiale des activités	19
231. L'analyse d'Alfred Marshall	20
232. Systèmes Productifs Locaux (SPL)	20
233. La gouvernance du système et la dynamique territoriale.....	23
3. Les enjeux du développement local.....	26
31. Origines et définitions du développement local.....	26
32. Articulation de l'espace local à l'espace global	27
33. Les acteurs du développement local.....	27
34. La gouvernance locale	28
Conclusion.....	29
Chapitre II : Le rôle de l'artisanat dans le développement local.....	30
Introduction	30
1. Artisanat : histoire et concepts.....	31
11. Histoire de l'artisanat	31
12. Concepts liés à l'artisanat	32
121. Définitions de l'artisan.....	33
122. Les produits artisanaux	34
123. Caractéristiques de l'artisan et de l'activité artisanale.....	35
124. domaines de l'artisanat	37

125. Les structures artisanales.....	37
126. Les types de l'artisanat.....	38
2. Les principaux objectifs assignés au secteur de l'artisanat.....	39
21. Objectif économique	39
211. Création et développement de l'emploi	40
212. La couverture des besoins essentiels des populations et la participation à l'exportation.....	40
213. La contribution au développement économique local et à l'aménagement du territoire	40
22. Objectif social	41
221. L'artisanat, source d'équilibre du territoire.....	42
222. L'artisanat, un facteur de qualité de vie	42
223. L'artisanat, un facteur de cohésion sociale	42
23. Objectif culturel, historique et touristique	43
231. L'artisanat et la culture	43
232. L'artisanat et le tourisme.....	44
233. L'artisanat et la sauvegarde du patrimoine.....	44
3. l'artisanat dans quelques pays de la région de MENA (Moyen-Orient/Afrique du Nord)	45
31. L'artisanat en Tunisie	46
32. L'artisanat au Maroc.....	46
33. En Syrie	47
4. Agglomération des entreprises artisanales	47
41. les systèmes productifs locaux du secteur de l'artisanat (SPL).....	48
411. spécificité du système productif artisanal	48
412. La structure du système productif artisanal.....	49
413. Les composantes des systèmes productifs de l'artisanat.....	49
42 La structure des marchés de l'artisanat.....	51
421. Nouveaux marchés	51
422. Les niches de marchés	51
43. Formes de commercialisation des produits de l'artisanat	52
Conclusion.....	52
Chapitre III : Présentation et analyse de l'artisanat en Algérie.....	54
Introduction	54
1. Le développement organisationnel du secteur.....	54
11. De 1962 à 1991 : les premières étapes de l'organisation du secteur	55
111. La création de la direction de l'artisanat(DA).....	55
112. La loi constitutive sur l'artisan.....	56

12. de 1992 à 1995 : l'artisanat à l'ère de l'ouverture de l'économie algérienne	56
1.3 De 1996 à 2002 : une nouvelle organisation pour l'artisanat.....	57
131. Sur le plan législatif.....	57
132. Sur le plan organisationnel.....	58
133. La création d'un système d'information	61
134. L'apprentissage dans l'artisanat	62
135. Le foncier dans l'artisanat.....	63
136. L'habilitation pour exercer une activité artisanale	63
14. la période de (2003-2010) : Plan d'action pour un développement de l'artisanat « Horizon 2010 ».....	64
141. L'adaptation et l'assouplissement du dispositif législatif et réglementaire.....	65
142. Le renforcement et le soutien de l'encadrement.....	65
143. Le développement du travail à domicile	66
144. Réhabilitation des unités existantes et développement de nouvelles infrastructures.....	66
145. L'organisation et l'amélioration des approvisionnements	66
146. L'appui à la commercialisation, à la promotion et à l'exportation de l'artisanat	66
147. La promotion de la ressource humaine	67
2. Bilan du développement du secteur et de ses activités en 2010	67
21. La population des artisans.....	68
22. L'encadrement juridique et structurel des activités de l'artisanat	69
221. dispositif législatif et réglementaire.....	69
222. Le développement des infrastructures d'encadrement des activités artisanales	71
23. La couverture des besoins essentiels des populations	72
24. Le développement de l'emploi.....	73
25. Le financement de l'artisanat.....	74
26. L'appui à la commercialisation et à l'exportation.....	75
3. Faiblesses et contraintes du secteur de l'artisanat.....	76
31. développement des structures d'appui de l'activité artisanale	76
32. La main d'œuvre	77
33. La fiscalité et l'accès au crédit	77
34. L'accès aux matières premières	77
35. Les principales contraintes dans la gestion de l'activité artisanale	77
Conclusion.....	78
Chapitre IV : Perspectives de l'artisanat (horizon 2020).....	80
Introduction	80
1. Encadrement de l'activité artisanale	80

11. Un système d'information performant.....	80
12. Promotion du partenariat et de la culture associative.....	81
13. Préparation à de nouveaux modes de financement.....	81
14. Soutien à la mise à niveau et à la compétitivité.....	82
141. Soutien spécifique aux populations stratégiques.....	83
142. Promotion de la formation avec le concours de la formation professionnelle.....	83
15. Renforcement des dispositifs d'appui à l'artisanat.....	84
151. Renforcement des actions des chambres d'artisanat et des métiers.....	85
152. Reconfiguration des schémas d'action des institutions d'appui au secteur.....	85
153. Consolidation du dispositif réglementaire régissant l'artisanat.....	86
2. La coopération dans le secteur de l'artisanat.....	86
21. La coopération intersectorielle et l'artisanat.....	87
211. L'Artisanat et l'industrie.....	87
212. L'artisanat et l'agriculture.....	88
213. L'artisanat et le commerce.....	88
214. L'intégration entre l'artisanat et le tourisme.....	89
22. Le schéma national d'aménagement du territoire et les opportunités pour l'artisanat.....	89
23. Le renouveau rural et opportunités pour l'artisanat.....	90
24. le schéma directeur d'aménagement touristique et opportunités pour l'artisanat.....	92
3. Le renforcement de l'entrepreneuriat.....	92
31. La formation en gestion d'entreprises (GERME).....	93
311. GERME en Algérie.....	94
32. L'approche Nucléus pour la mise en réseau des artisans en collaboration avec la coopération technique Allemande (GTZ).....	94
321. Evaluation de l'expérience des Nuclei en coopération avec la GTZ.....	95
322. La nécessité de conception d'une vision globale et cohérente.....	95
33. Les systèmes productifs locaux dans l'artisanat (SPL).....	96
331. Problèmes spécifiques à résoudre.....	97
332. Un principe de partenariat permanent entre secteur public et secteur privé.....	97
333. Une démarche d'animation.....	98
Conclusion.....	99
Chapitre V : Tourisme et artisanat traditionnel à Béjaïa.....	101
Introduction.....	101
1. Le potentiel touristique de Béjaïa.....	101
11. Les plages de Béjaïa.....	101
12. Les sites touristiques naturels.....	102

13. Lacs et cascades	103
14. Les parcs naturels	104
15. Les Forêts.....	104
2. Le potentiel de l'artisanat traditionnel à Béjaïa	107
21. Présentation de l'activité artisanale	107
22. Monographie artisanale de la wilaya de Béjaïa.....	109
221. Les activités de l'artisanat traditionnel de Bejaia	109
222. Perspectives de développement de l'artisanat traditionnel à Bejaia	112
223. Les axes d'une stratégie de redressement	115
Conclusion	117
Chapitre VI :L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa	119
Introduction	119
1. Cadre d'étude	119
11. Données géographiques	119
12. La structure de la population.....	120
13. La situation de l'emploi	120
2. Présentation de l'enquête de terrain	121
21. Délimitation du champ de recherche	121
2.1.1. Les nuclei de poterie céramique de Bejaia	122
2.1.2. Le SPL de poterie céramique	122
22. les acteurs du SPL	122
221. Les artisans.....	123
222. Les associations professionnelles	123
223. Les établissements d'encadrement	123
224. Les dispositifs de financement	125
23. Objectifs de l'enquête de terrain	127
3. Les résultats de l'enquête	129
31. Informations générales	130
311. Répartition de l'échantillon par genre.....	130
312. L'âge.....	131
313. Niveau d'instruction	131
314. Expérience dans le domaine.....	132
315. Forme de propriété du local.	132
32. Informations sur l'activité.....	132
321. Structure d'emplois.....	133

322. Apprentissage et formation	133
323. Approvisionnement en matières premières	134
324. Exportation des produits de poterie	134
33. Objectifs du développement de la branche	135
34 .La Promotion commerciale.....	136
341. La diversification des produits	137
342. Le respect des normes.....	138
343. Niveau de qualité visé.....	139
344. Utilisation d’emballage.....	139
345. Participation à des foires.....	140
35. La qualification et la formation des ressources humaines	142
36. La modernisation technologique de la production	143
37. La maîtrise de l’approvisionnement en matières premières et intrants.....	145
38. Implication, dialogue et mobilisation du secteur public	146
381. Le dialogue avec les autorités sur le cadre réglementaire	146
382. La Mobilisation du secteur public	147
39. L’appropriation par les artisans d’infrastructures de production et de vente	149
4. Eléments de synthèse et recommandations	150
Conclusion	152
Conclusion générale	155
Bibliographie	159
Annexes	163
Liste des tableaux.....	174
Résumé	178
Summary	179
الملخص.....	180

Introduction générale

Depuis le début des années 70, l'espace a connu de profonds bouleversements ; qui sont la conséquence d'un puissant mouvement de redistribution géographique des activités, des entreprises et des populations. Face aux incertitudes liées à la transformation de l'économie mondiale et au mouvement de suppression d'emplois dans les grands ensembles économiques et industriels, le segment des petites et moyennes entreprises (PME) en général et de l'artisanat en particulier attire l'attention par sa croissance, la faiblesse des barrières d'entrée, sa souplesse d'adaptation et ses capacités à compenser les effets des crises conjoncturelles.

En tant que facteur de dynamisme, et vecteur de création d'emploi et d'intégration socio- économique, le développement du secteur de l'artisanat et des métiers peut jouer un rôle très important dans la réalisation des objectifs globaux du développement local et de la dynamique territoriale, comme :

- ❖ La création d'emplois pour les jeunes, qui nécessitent un faible investissement,
- ❖ L'identification des activités locales en créant des zones d'activités spécifiques, contribuant à la création des dynamiques locales,
- ❖ La génération de revenus,
- ❖ La promotion de la qualification et du savoir-faire par la formation professionnelle en libérant l'esprit d'initiative et d'indépendance, notamment chez les jeunes,
- ❖ Et enfin, répondre aux besoins des populations et des structures en biens et services artisanaux, voire même exporter.

L'artisanat est également un levier de développement social, compte tenu du rôle qu'il peut jouer dans la réalisation de l'équilibre social et démographique du pays à travers la sédentarisation des habitants dans leurs régions, et la possibilité de création d'activités à domicile, notamment pour les femmes.

En Algérie, le secteur de l'artisanat et des métiers emploie seulement 306 000 personnes soit 3.2% de la population active, contre 10% durant les années 1970 ; engendrant ainsi 106 milliards DA de revenus en 2008¹, alors que le potentiel du secteur de l'artisanat en Algérie est important.

¹ Ministère de la PME, assises de l'artisanat 2009

Ce dernier, réside dans la répartition et la richesse des activités artisanales, l'implantation géographique, l'existence de matières premières locales et l'abondance de la main d'œuvre et du savoir faire. Cependant ses forces et faiblesses, ses besoins et ses potentialités sont aujourd'hui mal connus. Cette méconnaissance est préjudiciable au soutien et à la consolidation des activités existantes ainsi qu'à la création d'emplois.

Certes l'Algérie peut se prévaloir d'avoir:

- ❖ dépensé d'importantes ressources pour la réorganisation et la promotion du secteur des métiers et de l'artisanat, tant en termes de développement, de valorisation, d'accompagnement, de publicité que de financement.
- ❖ une population artisanale relativement importante, jeune et diversifié en termes de richesse d'activités.
- ❖ un gisement important de ressources naturelles et de matières premières.
- ❖ un savoir faire ancestral dans le domaine de l'artisanat traditionnel et de l'artisanat d'art.

S'arrêter sur les aspects ; ressources naturelles, richesse patrimoniale et culturelle est trompeur dans la mesure où d'autres critères (volume de production, d'exportation, création d'emplois, fixations des populations, valorisation des ressources naturelles et humaines), affirment l'existence de grandes lacunes.

Certes la décennie 1990 et l'ouverture de l'économie algérienne ont entravé le développement de l'artisanat algérien, cependant, le potentiel existe toujours et les efforts déployés durant les années 2000 sont considérables, quoique les insuffisances demeurent toujours, et notamment en matière :

- ❖ D'impact des projets mis en œuvres très limités,
- ❖ De manque d'exécution, de suivi et d'évaluation des programmes mis en place,
- ❖ D'importance insuffisante accordée aux zones rurales (montagnes et Sahara) notamment les métiers des femmes aux foyers,
- ❖ D'insuffisances de mesures d'incitation et d'encouragement (fiscalité, financement, exportation).
- ❖ D'importants déficits en matière de technologies adaptées,
- ❖ Du non récupération d'une masse très importante d'artisans informels,
- ❖ D'importance insuffisante accordée à la promotion de l'artisanat par la qualité et la normalisation,

- ❖ De déficit de stratégie et de politique de marketing de l'artisanat traditionnel algérien à l'extérieur,
- ❖ De la non coordination entre le secteur des métiers et de l'artisanat et les autres secteurs (agriculture, industrie, bâtiment), notamment celui du tourisme,
- ❖ Surtout, de non implication réelle des acteurs principaux (artisans) dans l'élaboration et l'exécution des stratégies.

Pour cela, la question principale de ce travail vise à contribuer au débat sur les performances du secteur de l'artisanat en Algérie et sa capacité de réalisation des objectifs du développement local et de dynamique territoriale dans un contexte d'ouverture économique, où le territoire et la concentration des activités jouent un rôle important dans le développement économique.

Dans ce sillage, nous formulons les hypothèses suivantes et que nous tenterons de vérifier dans le cadre du présent travail :

Hypothèse 1 : Le développement du secteur de l'artisanat repose sur des actions mobilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités et des habitants eux-mêmes, éventuellement avec une aide technique ou financière de l'Etat.

Hypothèse 2 : La dynamique territoriale de l'artisanat est un mouvement culturel, économique, social qui tend à augmenter le bien-être d'une société. Il doit commencer au niveau local et se propager au niveau supérieur. Il doit valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui occupent ce territoire. Il doit être global et multidimensionnel. Il doit passer par le développement de la production, de la commercialisation, et de l'emploi local.

Hypothèse 3 : Le commencement doit passer par l'implication réelle des acteurs principaux (artisans), par une approche participative et volontariste qui vise à approcher les bénéficiaires collectivement sous forme de groupements d'artisans : petits groupes d'artisans (**Nucleus**) et systèmes productifs locaux (**SPL**) ; et à rompre avec toutes les politiques d'assistanat pour inculquer l'esprit entrepreneurial chez les artisans, afin de faire face aux vraies exigences du marché et de la concurrence.

Pour cela nous soumettrons à discussion un ensemble de préoccupations pour baliser le terrain de recherche sur l'artisanat sous un angle économique et spatial qui reste peu exploité en Algérie :

- ❖ l'artisanat ; la croissance ; l'ouverture économique ; et le développement local, quelle relation?
- ❖ Comment l'artisanat et les métiers peuvent ils jouer un rôle dans le développement de l'emploi local ?
- ❖ Qu'est l'état, et quels sont les enjeux du développement de l'artisanat en Algérie ?
- ❖ Pourquoi l'artisanat en Algérie ne joue-t-il pas un rôle similaire à celui des pays voisins dans la création de l'emploi, l'exportation, et la fixation des populations ; compte tenu du potentiel existant ?
- ❖ Quelles branches d'activités spécifiques à cibler ? quelles ressources faut-il mobiliser et quelles organisations faut-il mettre en place pour déclencher une dynamique territoriale à travers l'artisanat.

Une réflexion autour de telles préoccupations peut être appréhendée de diverses façons, dans la mesure où elle met en œuvre un certain nombre d'interdépendances entre dimensions économiques, sociales, culturelles, patrimoniales et historiques ou également entre les dimensions spatiales (l'accent est mis ici sur la localisation des activités artisanales comme actifs spécifiques des territoires). Cependant notre travail se focalise sur une vision économique et spatiale, élaguant partiellement les autres dimensions.

La démarche méthodologique retenue pour traiter ce sujet s'articule autour de deux niveaux d'analyse. Une analyse théorique ayant pour objet de présenter les concepts utilisés et relatifs au sujet, et une analyse empirique pour tenter de vérifier les hypothèses.

Pour cela, nous avons choisi de structurer notre travail en six chapitres avec une enquête au niveau des artisans affiliés à la chambre des métiers et de l'artisanat de Bejaia. Cette enquête vise à mesurer l'impact de mise en place d'un SPL en poterie céramique à Bejaia sur la dynamique de cette branche d'activité.

Dans le premier chapitre nous essayerons d'appréhender les concepts de croissance, du territoire, et du développement local. Nous y présenterons la problématique de croissance, d'ouverture de l'économie, et du développement local à l'ère de la mondialisation et des économies fondées sur la connaissance, et cela pour nous familiariser avec ces concepts, et quelques autres reliés à l'espace et au territoire comme : l'agglomération des activités, l'innovation et le territoire, les formes d'agglomérations et d'autres que nous aurons l'occasion de trouver tout au long de ce travail. La maîtrise de ces concepts permettra la

compréhension du rôle des agglomérations d'activités artisanales dans le développement local (chapitre I). Nous nous intéressons par la suite à l'encadrement théorique de l'artisanat et son rôle historique dans le développement économique et sociale des pays, comment est-il organisé ? Quel est son rôle dans la création d'emploi et la fixation des populations? Et enfin dans la production et la création de richesses?, voir dans le commerce international ? (Chapitre II).

Le troisième chapitre sera consacré à la présentation et l'analyse du secteur de l'artisanat en Algérie dans lequel nous traiterons les points suivants : le développement organisationnel du secteur, la situation actuelle du secteur, ses atouts et potentialités, ses faiblesses et contraintes et enfin le bilan du développement du secteur jusqu'à 2010.

Dans le quatrième chapitre nous nous efforcerons de présenter et d'analyser la stratégie et les programmes d'accompagnement et de promotion de zones d'activités de l'artisanat en Algérie par le ministère de tutelle chargée de l'artisanat (horizon 2020). Plusieurs projets d'infrastructures sont mis à la disposition du secteur et d'autres sont en cours de réalisation : les maisons d'artisanat, les musées, les centres de facilitations et les pépinières d'entreprises. Cependant, l'exploitation et la gestion de ces infrastructures constituent un élément de blocage du secteur. Les activités de promotion (foires, expositions et salons), les formations en gestion d'entreprises, le suivie et l'accompagnement souffrent aussi de la mauvaise gestion, notamment en matière de communication, de vulgarisation, de motivation et surtout d'implication des acteurs principaux (les artisans).

Dans le 5ème chapitre, nous analyserons le potentiel de la région de Béjaia en matière des métiers à forte concentrations spatiale dans le domaine de l'artisanat traditionnelle et du tourisme, notamment dans les cas de la poterie-céramique, sous secteur en expansion et investis de plus en plus par les jeunes.

Le Sixième chapitre, fera l'objet d'une enquête au niveau des artisans de la chambre de Bejaia. A travers cette étude nous essayerons de mesurer l'impact de cette action après quatre ans de son initiation. L'objectif principal est de savoir l'impact de cet SPL sur la dynamique de production et de promotion des produits de la poterie céramique à Bejaia et comment cette dynamique peut développer l'emploi local, le tourisme et enfin la stabilité sociale et économique de la société de ce territoire.

Ce travail est mené dans sa partie théorique, par l'inspiration à la fois des recherches et des analyses conduites par les spécialistes reconnus de la littérature existante dans le domaine.

Les travaux universitaires, les rapports des institutions nationales et internationales conventionnées avec le ministère chargé de la promotion de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat (BIT, GIZ, EU,) constitueront, aussi nos principaux matériaux de référence.

Tout cela a pour objectif, la mesure de l'impact réel des programmes et stratégies mise en place par le ministère de tutelle chargée de l'artisanat (MPMA)², depuis une dizaine d'années ; notamment celles reliées à l'agglomération des activités artisanales sous forme d'SPL et de Nuclei et par conséquent, développer une réflexion sur les conditions d'émergence de zones d'activités artisanales qui peuvent constituer un levier important du développement local et de dynamique territoriale en Algérie.

² Actuellement ministère du tourisme et de l'artisanat (MTA)

Chapitre I : Croissance, territoires et développement local

Introduction

Les questions de croissance et de développement local, constituent deux grandes préoccupations, à la fois pour les économistes et les décideurs politiques. Jusqu'au années 60, le débat sur ces questions est focalisé sur les méthodes et les outils de croissance, en se basant sur la grande entreprise et la production de masse. Quoique, à partir des années 70, la croissance basée sur le segment des petites et moyennes entreprises attire l'attention. En outre, les concepts liés au territoire (développement local, aménagement du territoire et agglomération des activités) reviennent en force à partir des années 80, suite aux transformations de l'économie mondiale et au déclin du Fordisme.

Pour cela, dans ce chapitre, nous essayerons d'appréhender les concepts de croissance, du territoire et du développement local. Nous y présenterons la problématique liée à ces différents concepts dans un contexte de mondialisation et des économies fondées sur la connaissance. Pour cela, nous avons jugé que c'est important d'aborder : les origines de la croissance, les théories de croissance, la croissance à l'ère des économies de connaissance (Section 1). Nous aurons aussi à se familiariser avec les concepts du : territoire, des formes d'agglomérations des activités, et d'autres que nous aurons l'occasion de détailler toute au long de cette section. (Section 2). Après cela, ayant constaté l'importance du développement local, il est nécessaire de comprendre ce concept, notamment ses enjeux dans un contexte de globalisation. (Section 3).

1. Les enjeux de la croissance

La croissance économique désigne l'augmentation de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée, en particulier sur une période longue. En pratique, l'indicateur utilisé pour sa mesure est le produit intérieur brut (**PIB**). Il est mesuré « en volume » ou « à prix constants » pour corriger les effets de l'inflation. Le phénomène de la croissance est très compliqué, d'où on trouve plusieurs tentatives d'explication de ses différentes origines.

Dans cette première section on tentera de présenter les différentes théories de la croissance, puis on essayera de présenter la relation entre la croissance et le commerce international, notamment les aspects liées à l'artisanat, et enfin on terminera par les enjeux de la croissance à l'ère des économies fondées sur la connaissance.

11. Les théories de la croissance

Les théories explicatives de la croissance sont relativement récentes dans l'histoire de la pensée économique. Ces théories ont conduit à mettre en avant le rôle primordial du progrès technique dans la croissance. Sur le long terme, seul le progrès technique est capable de pousser d'avantage la productivité d'une économie.

111. L'école classique

La plupart des économistes de l'école classique, pensaient qu'aucune croissance ne peut être durable, car toute production va converger vers un état stationnaire. C'est ainsi le cas de DAVID Ricardo (1821) ; pour qui, l'état stationnaire était le produit des rendements décroissants des terres cultivables, ou encore pour THOMAS Malthus (1798) qui le liait à son « principe de population ».

Toutefois, ADAM Smith (1776), à travers son étude des effets de productivité induits par le développement de la division du travail, laissait entrevoir la possibilité d'une croissance ininterrompue. Et JEAN-BAPTISTE Say écrivait « Remarquez en outre qu'il est impossible d'assigner une limite à la puissance qui résulte pour l'homme de la faculté de former des capitaux ; car les capitaux qu'il peut amasser avec le temps, l'épargne et son industrie, n'ont point de bornes. » (Traité d'économie politique, Livre I, 1803)

Cependant, les travaux les plus récents des économistes font apparaître de nouveaux facteurs explicatifs qui, en plus des arguments classiques (le capital et le travail), permettent de comprendre combien les connaissances et le savoir sont à la fois, le produit et le moteur de la création de richesses. Pour cela, de nombreux modèles ont cherché à démontrer l'origine de la croissance par l'accumulation des connaissances et du savoir-faire.

112. Schumpeter : L'innovation à l'origine de la croissance et de ses cycles

Schumpeter avait déjà compris le rôle essentiel de l'innovation en soulignant le monopole temporaire dont bénéficie le producteur de biens nouveaux. Il considère que l'innovation portée par les entrepreneurs constitue la force motrice de la croissance. Il étudie en particulier le rôle de l'entrepreneur dans la *Théorie de l'évolution économique* (1926).

Pour Schumpeter, les innovations apparaissent par « grappes », ce qui explique la cyclicité de la croissance économique. Schumpeter introduit enfin le concept de « destruction créatrice » pour décrire le processus par lequel une économie va substituer un

modèle productif ancien par un nouveau modèle fondé sur des innovations. (Jean-Hervé Lorenzi et Jean-Jacques Payan, 2003).

113. La croissance « sur le fil du rasoir » : Harrod et Domar

Après la seconde guerre mondiale, les économistes Harrod et Domar, influencés par Keynes, ont cherché à comprendre les conditions dans lesquelles une phase d'expansion peut être durable. Ainsi, même s'il ne propose pas directement une théorie de la croissance, le modèle de Harrod-Domar (1947) permet, de faire ressortir le caractère fortement instable de tout processus d'expansion. En particulier, il montre que pour qu'une croissance soit équilibrée (c'est-à-dire que l'offre de production augmente ni moins (sous-production) ni plus (surproduction) que la demande), il faut qu'elle respecte un taux précis, en fonction de l'épargne et du coefficient de capital de l'économie.

Cependant, il n'y a aucune raison que la croissance, qui dépend des décisions individuelles (en particulier des projets d'investissement des entrepreneurs), respecte ce taux. La croissance est donc, selon une expression d'Harrod, toujours « sur le fil du rasoir ». « Ce modèle, construit après la guerre et marqué par le pessimisme engendré par la crise de 1929, a toutefois été fortement critiqué » (Oumar Fakaba Sissoko, 2008)

114. Le progrès technique comme résidu : modèle de Solow

Robert Solow (1956), a été le premier à proposer un modèle formel de la croissance. D'inspiration néoclassique, ce modèle se fonde sur une fonction de production à deux facteurs : le travail et le capital. La production est le résultat de la combinaison d'une certaine quantité de capital et de travail. Le modèle de Solow se fonde sur l'hypothèse que les facteurs de production connaissent des rendements décroissants, c'est-à-dire qu'une augmentation de ceux-ci dans une certaine proportion engendre une augmentation dans une proportion plus faible de la production. Il pose également comme hypothèse que les facteurs de production sont utilisés de manière efficace par tous les pays. En posant que la population connaît un taux de croissance que Solow qualifie de « naturel » (non influencé par l'économie), le modèle déduit trois prédictions :

- Augmenter la quantité de capital augmente la croissance : avec un capital plus important, la main-d'œuvre augmente sa productivité.
- Les pays pauvres auront un taux de croissance plus élevé que les pays riches. Ils ont en effet accumulé moins de capital, et connaissent donc des rendements décroissants plus faibles, c'est-à-dire que toute augmentation de capital engendre une

augmentation de la production proportionnellement plus forte que dans les pays riches.

- En raison des rendements décroissants des facteurs de production, les économies vont atteindre un point où toute augmentation des facteurs de production n'engendrera plus d'augmentation de la production. Ce point correspond à l'état stationnaire. Solow note toutefois que cette troisième prédiction est irréaliste : car, les économies n'atteignent jamais ce stade, en raison du progrès technique qui accroît la productivité des facteurs.

Toutefois, ce progrès technologique est exogène au modèle, c'est-à-dire qu'il ne l'explique pas mais le considère comme donné.

115. Endogénéiser le progrès technique : les nouvelles théories de la croissance

Les théories récentes cherchent à rendre le facteur du progrès technique endogène - c'est-à-dire à construire des modèles expliquant son apparition. Ces modèles ont été développés à partir de la fin des années 1970. Notamment, par Paul Romer (1987). Ils se fondent sur l'hypothèse que la croissance génère par elle-même le progrès technique.

Ces modèles expliquent que la croissance engendre du progrès technique par trois grands mécanismes. Premièrement, le learning by doing : plus on produit, plus on apprend à produire de manière efficace. Deuxièmement, la croissance favorise l'accumulation du capital humain, c'est à dire les compétences possédées par la main d'œuvre. En effet, plus la croissance est forte, plus il est possible d'accroître le niveau d'instruction de la main-d'œuvre, en investissant notamment dans le système éducatif. Troisièmement, la croissance permet de financer des infrastructures (publiques ou privées) qui la stimulent.

Ces modèles sont toutefois très sommaires en ce qu'ils n'expliquent pas les mécanismes précis qui font que la croissance économique stimule le progrès technique. En particulier, chacun des modèles de ces théories ne s'attache qu'à un seul mécanisme liant progrès technique et croissance. Comme le notent Dominique GUELEEC et Pierre RALLE, « *Le modèle général recouvrant l'ensemble des formes du progrès technique est sans doute trop complexe pour être élaboré, ce qui limite la portée des résultats obtenus puisque les interactions entre plusieurs formes existantes sont ignorées* » (Gueleec et Pierre Ralle, 1995)

12. La croissance à l'ère de la mondialisation

Le débat sur la libéralisation du commerce international, fait partie d'un débat plus large qui traite de l'impact de libre circulation des marchandises, des capitaux et de main-d'œuvre à travers les frontières sur la croissance économique. On se contentera de traiter seulement une partie de la relation directe entre la croissance et la libéralisation du commerce international, puis présenter quelques effets du libre échange sur la commercialisation des produits de l'artisanat.

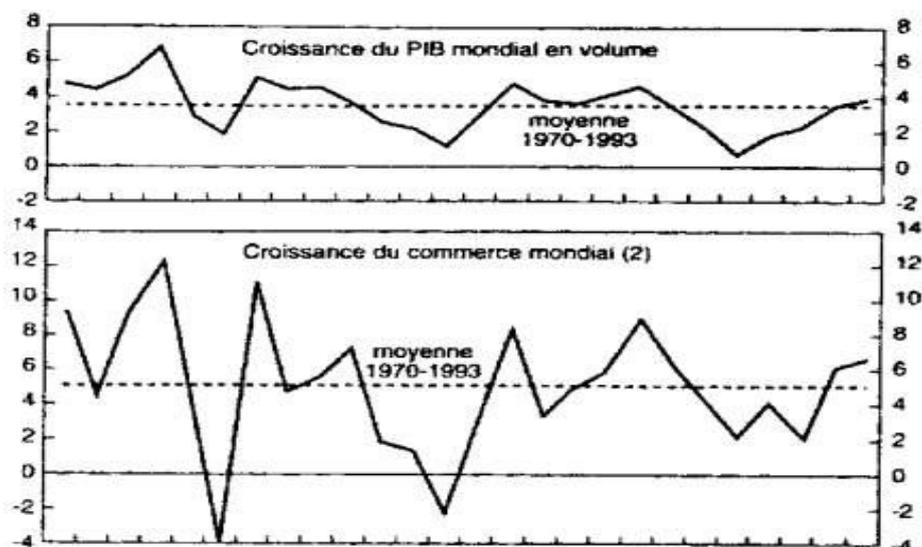
121. Relation croissance et commerce international

Beaucoup d'économistes s'accordent à dire que la libéralisation des échanges pourrait influencer positivement la croissance économique, mais le problème, c'est à quel stade de développement un pays devrait ouvrir son marché ?

En outre, plusieurs résultats d'analyse d'estimation empirique tendent à montrer que pour la plupart des pays, cette interdépendance n'a pas d'incidences significatives sur leur croissance.

Pour éclairer le débat entre commerce international et croissance, nous verrons tout d'abord s'il y a corrélation entre ces deux termes au niveau mondial depuis plusieurs années. Ensuite, on pourra se demander si la corrélation observée est générale. Peut-on prouver qu'elle concerne tous les pays qui depuis deux siècles sont entrés dans le jeu des relations économiques internationales? Mais, il nous est apparu que c'est important surtout de savoir à quel degré, l'ouverture pourrait être bénéfique pour les pays ayant un potentiel dans le domaine du tourisme et de l'artisanat (comme la Tunisie et le Maroc).

Graphique n°1 : Croissance du PIB et commerce mondial 1970-1993



Source : *World Economic Outlook*, juin 1994, FMI

D'après ces deux graphiques sur la croissance du commerce mondial et sur la croissance du PIB mondial en volume, nous constatons que, sur la période 1970-1993, les phases d'expansion et de récession se correspondent.

Ainsi, les phases d'expansion du commerce international coïncident à des phases d'expansion de la croissance et pareillement pour les phases de récession (on remarque très facilement sur les deux graphiques les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979).

L'histoire économique a été marquée depuis le milieu du XIXe siècle par une succession de longues phases d'expansion et de récession de la croissance et des échanges internationaux. Sans négliger les autres causes de développement économique telles que l'accumulation du capital ou le progrès technique, ce phénomène historique est suffisamment net pour penser que le développement des échanges représente une des conditions essentielles de la croissance économique.

Cependant, l'évolution du commerce international corrélée, à celle du PIB, est très diverse selon les régions du Monde et encore plus suivant les pays. Globalement, les exportations des pays occidentaux industrialisés ont eu tendance à progresser sensiblement plus rapidement que ceux du tiers-Monde, mais cet écart s'est fortement atténué entre 1980 et 1992. En fait, cette réduction provient du dynamisme commercial des pays asiatiques. Dans l'ensemble, le Tiers-Monde n'assure que 20 % du commerce mondial.

Toutefois, la part des produits manufacturés dans les exportations du Tiers-Monde augmente au rythme de 6,3 % par an, contre 2,7 %³ pour les produits agricoles alors que les exportations de produits miniers diminuent. Les produits manufacturés représentent aujourd'hui environ la moitié des exportations hors hydrocarbure du Tiers-Monde, avec cependant d'importantes différences entre régions⁴. Ainsi, il ne faudrait pas imaginer que cette évolution soit générale.

L'Afrique au cours des dernières décennies prend tout son relief lorsque l'on regarde le recul de sa croissance. En effet, le PIB par tête avait diminué de 0,5 % par an en moyenne de 1981 à 1989, il a encore diminué de plus de 1 % par an entre 1990 et 1994 par rapport aux années précédentes. (Jacquot Yves-Marie Schwander Jérôme, 2000)

Les données macro-économiques des années récentes offrent pourtant une vision qui pourrait sembler plus rassurante. La croissance a repris : 4,3 % en moyenne de 1995 à 1997 (contre 1,6 % en moyenne de 1990 à 1994). En revanche, si les importations ont continué de croître (+11 % en volume) comme dans l'ensemble du monde, le volume des exportations n'a augmenté que de 4,5 % en 1997. « Ainsi, la récente reprise de la croissance de la région, notamment les pays d'Afrique Australe et quelques pays de la zone franc, permet des gains de croissance. Mais ces gains sont loin de compenser la situation calamiteuse de la quasi-totalité de ces pays ». (Jacquot Yves-Marie Schwander Jérôme, 2000)

Contrairement aux autres pays du Sud qui ont pu modifier leur spécialisation et exporter des produits manufacturés, la question du prix des matières premières est vitale pour l'Afrique. En effet, la plupart de ces pays sont des mono-exportateurs de produits primaires. Donc le maintien de ces pays sous-développés à cette Division Internationale a des conséquences négatives sur leurs croissances en raison de la détérioration des termes de l'échange. Dans ces conditions, le véritable problème des pays en voie de développement exportateurs de produits primaires est de se battre à la fois pour une stabilisation des prix et de sortir du piège d'une spécialisation héritée de l'époque coloniale, qui constitue l'un des facteurs les plus importants du blocage de leur croissance.

³ World Economic Outlook, juin 1994, FMI

⁴ IDEM

Tableau N°1: Relation entre degré d'ouverture et croissance économique selon les groupes de pays

Groupe de pays	Croissance économique, Accroissement du PIB réel par tête (moyenne annuelle, %) 1960-1980	Degré d'ouverture extérieure, (exportations/PIB, %) 1960-1980	Effort d'exportation, Taux d'accroissement des exportations (moyenne annuelle, %) 1960-1980
1 ^{er} quart (a)	3,5	24,6	10,0
2 ^{ème} quart (b)	2,7	18,6	9,1
3 ^{ème} quart (c)	1,7	10,9	7,2
4 ^{ème} quart (d)	0,3	11,1	5,2

Source : Etabli d'après Reynolds, L.G., Londres 1985, pp. 390 à 411.

Pays classés par ordre décroissant de progression du PIB par tête entre 1960 et 1980.

(a). Corée du Sud, Taïwan, Irak, Brésil, Thaïlande, Malaisie, Nigeria, Indonésie, Egypte, Turquie.

(b). Iran, Algérie, Colombie, Pakistan, Philippines, Kenya, Mexique, Côte d'Ivoire.

(c). Maroc, Sri Lanka, Argentine, Tanzanie, Chili, Inde, Ethiopie, Birmanie, Pérou.

(d). Zimbabwe, Zambie, Zaïre, Népal, Mozambique, Soudan, Ouganda, Ghana, Afghanistan.

122. L'ouverture économique et l'artisanat

Si l'ouverture sur le commerce international influe la croissance en générale de manière différente, selon le degré d'industrialisation, du progrès technologique de chaque pays, de la situation propre du pays et de la taille de son marché ;il nous est apparue que le secteur de l'artisanat fait l'exception, d'où le volume d'échange des produits artisanaux dépend essentiellement d'autres facteurs que le progrès technique comme : la richesse patrimoniale et culturelle, le développement du tourisme et la stabilité politique et sociale. La Tunisie et le Maroc peuvent servir d'exemple.

1221. La Tunisie

La Tunisie dispose d'un patrimoine culturel, et d'un fonds artistique artisanal riche et varié. Les empreintes laissées par les civilisations dans les cités, les villages et le milieu rural, le savoir-faire accumulé durant des siècles, la maîtrise technique constituent une richesse et un potentiel mobilisables.

L'artisanat tout en contribuant aux initiatives de développement, à la préservation de l'identité du pays et aux objectifs de croissance et de stabilité constitue également une réponse intelligente à la mondialisation et à la standardisation.

En terme quantitatif, le secteur de l'artisanat emploie en 2007 environ 350 000 personnes, soit 9,7 % de la population active, ce secteur participe d'environ 4% du PIB, et contribue pour 2,32 % des exportations nationales (pour une valeur de 250 MD).

D'autant plus, qu'une étude exploratoire menée en 2007⁵ a conduit à la conclusion suivante : l'inscription de la Tunisie dans la logique de la globalisation n'a pas seulement créé de nouvelles menaces pour les unités productives, elle leur a aussi donné l'opportunité de rayonner de nouveau. Les chiffres enregistrés par l'artisanat et l'ampleur que commence à avoir ce secteur dans la société tout entière témoignent de cette réalité. D'une part, ceci ne peut que confirmer la thèse qui dit que l'époque de la globalisation offre à l'artisanat un moment de revanche après avoir été dominé pendant presque deux siècles par le système industriel. De l'autre part, cette réalité actuelle de l'artisanat en Tunisie montre que les actions entreprises dans le cadre des stratégies de promotion de ce secteur commencent à donner leurs fruits. Par conséquent, le secteur artisanal a pris plus d'ampleur économique dans le nouveau contexte sans perdre les caractéristiques spécifiques du travail artisanal.

Le secteur de l'artisanat a réussi, dans ce contexte d'ouverture à être un créateur par excellence de richesse et d'emplois. De même, il a réussi à conserver ses pratiques et ses caractéristiques identitaires.

1222. Le Maroc

L'artisanat marocain reflète la richesse culturelle ancestrale propre au pays et représente un important gisement économique. De nombreux indicateurs économiques attestent à quel point le secteur de l'artisanat est primordial pour l'économie marocaine mais aussi pour une grande partie de la population. En effet, en 2004 ce secteur représentait 19 % du PIB marocain contre 8 % en 1996. Il générait près de 800 millions de Dirhams (10 dirhams marocains sont équivalents à 0,8 dollar Environ) grâce à l'exportation. Aujourd'hui, ce secteur est le deuxième employeur après l'agriculture, puisqu'il emploie près de 20 % de la population active (estimé à 1 500 000 personnes exerçant au sein de 120 000 entreprises) et permet à un tiers de la population de vivre.⁶ Enfin, il est important de signaler que le tourisme joue un rôle

⁵ Site du ministère du commerce et artisanat tunisien.

⁶ <http://www.artisanat-marocain.fr/economie-maroc-chiffres.html/31/03/2009>

primordial dans la survie de ce secteur, puisque les recettes des produits vendus, notamment dans les souks, permettent à de nombreuses familles rurales de vivre.

Ainsi, peut-on se demander, à la vue des résultats contrastés de l'impact de l'ouverture internationale sur les différents pays, quel est le choix le plus favorable à la croissance entre l'ouverture aux échanges extérieurs et le protectionnisme ?

Ce choix n'en est pas véritablement un. Il est, en réalité, plus ou moins imposé, non pas par les pays capitalistes développés, mais par la situation propre du pays : la taille de son marché et son stade d'industrialisation. De plus, ce choix ne peut pas être totalement exclusif ; même les pays les plus extravertis, comme le Japon, ont édicté des mesures de protection contre la pénétration étrangère sur leur marché intérieur.

Cependant, pour le secteur de l'artisanat, l'ouverture économique à travers le développement du tourisme peut être un élément clé pour la croissance des exportations des produits de l'artisanat.

13. La croissance à l'ère des économies fondées sur la connaissance

Nous présentons la relation entre connaissance et croissance, ensuite, le concept d'économie de la connaissance.

131. La connaissance et la croissance

La connaissance est un concept de plus en plus utilisé par les économistes, il a été longtemps, détourné par des concepts comme : progrès technique, innovation et information. L'évolution vers l'économie fondée sur le savoir a poussé les économistes à ré-explorer ce concept.

La connaissance est de plus en plus considérée comme une marchandise avec des propriétés et des caractéristiques différentes par rapport à d'autres marchandises. Cependant, elle est soumise aux principes de base d'une marchandise comme : l'utilité, la satisfaction de besoin, la production et la commercialisation.

132. L'économie fondée sur la connaissance

La notion d'économie fondée sur la connaissance est née avec la perception du rôle croissant de la production, de la distribution et de l'utilisation des connaissances dans le fonctionnement des entreprises et des économies.

Arrow (1962) est à l'origine d'une première conception économique de la connaissance. Selon celle-ci, l'activité d'innovation est séparée des activités de production classique. La

connaissance est produite par un secteur spécialisé à partir d'une fonction de production qui combine du travail qualifié et du capital.

En conclusion, cette section nous a permis de se situer par rapport aux questions de croissance économique, où nous avons essayé d'appréhender le concept de croissance dans un contexte de l'ouverture économique fondée sur la connaissance. En premier lieu, nous avons exposé quelques théories de croissance qui mettent en avant la connaissance et le progrès technique, ensuite, nous avons analysé brièvement l'articulation entre la croissance et le commerce international, d'où on a signalé la particularité des produits de l'artisanat dans le commerce international.

2. Territoire et formes d'agglomération des activités

Depuis le début des années soixante-dix, l'espace a connu de profonds bouleversements. Ces bouleversements ont provoqués un puissant mouvement de redistribution géographique des activités, des entreprises et des populations, ainsi que leur organisation.

Compte tenu des retournements spatiaux observés, l'une des questions centrales posées dans le cadre de cette section concerne les facteurs de dynamisme et de renouveau des tissus socio-économiques locaux. Les réponses apportées à cette question font appel à des éléments nombreux et variés : l'attractivité des territoires, leurs organisations, les formes de proximités et l'innovation, la gouvernance des systèmes...).

Pour cela, nous essayerons brièvement de présenter ces éléments clés dans toute dynamique territoriale et cela dans l'objectif de comprendre l'importance de les prendre en considération dans les tentatives de développement du secteur de l'artisanat en Algérie, notamment celles visant l'agglomération des activités artisanales sous formes de systèmes productifs localisés ou Nucleus.

21. L'espace et le territoire

Les notions d'espace et de territoire sont très présentes dans les publications traitant les sujets de l'économie et de géographie. Pour cela ; Il convient cependant de bien distinguer ces deux notions et d'être bien conscient des débats qu'elles suscitent.

211. l'espace

L'espace est un mot du langage courant que le dictionnaire Robert définit ainsi « lieu plus ou moins bien délimité où peut se situer quelque chose » C'est dans ce sens très large que les géographes l'utilisent parfois. Il signifie alors portion ou totalité de l'étendue terrestre. S'il

s'agit d'une portion, elle est plus ou moins délimitée et l'adjectif qui le qualifie fournit l'indication de ses limites.

Toutefois, l'espace économique est le prolongement spatial de la compréhension qu'on se fait du marché. Il est possible de distinguer trois grandes dimensions :

- Espace-distance : soit un coût (proximité) soit un gain (éloignement)
- Espace-lieu : toute variable économique est associée à un lieu et à une date. L'espace économique est donc organisé autour de centres qui étendent leur influence et des forces relient ces centres entre eux.
- Espace-vécu : c'est celui des acteurs économiques. C'est l'histoire du territoire qui s'exprime dans la culture, les mentalités et les compétences.

212. Le territoire

Cependant, les recherches des économistes, soucieux de comprendre la distribution des phénomènes de localisation des activités, ont changé le mot espace par le territoire qui a un sens plus précis. Lorsque l'espace n'est pas neutre et lorsqu'il est « vécu » il est un territoire où la spécificité aide à établir une identité (tel type de poterie se fait à tel endroit).

Le rôle du territoire est celui de la contribution à la constitution d'un environnement favorable à la concertation et la coopération entre les institutions (PME, technologiques et collectivités locales), mais qui doivent inscrire leurs actions dans la durée.

D'autre part, les savoirs faire, le patrimoine et le système de valeur d'appartenance au niveau local sont souvent des facteurs décisifs dans la dynamique des territoires.

On peut donc parler à la fois d'un effet spatial, organisationnel et institutionnel sur la dynamique territoriale, Cela signifie notamment :

- Le passage d'une vision purement géographique (espace) à une vision organisationnelle et institutionnelle (territoire).
- La nécessité de valoriser le patrimoine culturel et historique local, notamment dans les activités de l'artisanat (pour notre cas).
- La nécessité de développer de nouvelles fonctions stratégiques au niveau de l'espace (offre territoriale spécifique). Alors on passe de la géographie des coûts à celle des compétences (Veltz, 1996)

Ainsi, on peut déduire que le territoire est un espace à quatre dimensions :

- espace physique : avec ses particularités topographiques, géologiques et climatiques ;

- espace social dans lequel les hommes exercent des activités économiques et sont en relation entre eux, formant une société ou une collectivité ;
- espace vécu, interprété par les acteurs selon un schéma de représentation créant en sentiment d'appartenance à cette collectivité, à cette culture ;
- espace local appartenant à un ensemble plus vaste, la société locale.

« Pour qu'un territoire joue le rôle qu'il doit jouer dans le développement local il est nécessaire que la population s'approprie ce territoire, c'est-à-dire qu'il recouvre les quatre dimensions » (Myriam Donsimoni, 2008). Cette appropriation ou réappropriation est nécessaire pour :

- La construire le territoire autour d'un actif spécifique,
- La recherche d'une spécificité,
- L'acquisition d'une identité,
- La construction d'un territoire fort,
- Avoir une capacité d'innovation,

En conclusion, on peut dire que le territoire peut apparaître comme une forme d'organisation économique efficace et comme un lieu de processus économique collectif « situé » (Salais, 1996). Il devient un lieu défini par une proximité de problèmes et de coordinations des attentes et des actions des individus.

22. L'innovation et le territoire

Les exigences de l'innovation sont devenues une variable stratégique majeure. Pour cela les réflexions collectives menées dans les pays développés ont montré que ces problématiques étaient au centre des interrogations suscitées par les politiques publiques. Et cela, qu'ils s'agissent de dispositifs de soutien explicite à l'innovation ou d'intervention qui visent à conforter et à susciter le passage de la simple implantation d'activités à l'émergence de dynamiques socioéconomiques territoriales basées sur l'innovation.

23. Formes d'agglomération et concentration spatiale des activités

Dans le cadre de ces rappels, nous retenons deux sortes d'approches. D'une part, les approches en termes de *districts industriels* et d'autre part celle des systèmes productifs locaux, qui trouvent leur origine et leur inspiration dans l'enseignement d'Alfred Marshall.

231. L'analyse d'Alfred Marshall

Dans son ouvrage majeur paru en 1919, sous le titre “ **Industry and Trade** ” -comme dans ses travaux antérieurs ; Marshall expose une vision de la dynamique territoriale fondée sur deux concepts complémentaires : le concept d'*économies externes* et celui de *district industriel* « Les *économies externes* sont des économies découlant de l'organisation industrielle à l'échelle d'un ensemble d'entreprises jouissant des avantages d'une localisation commune de leurs activités ». (A. Ferguene. 2008)

Sous la vision marshallienne, le *district industriel* est une organisation industrielle qui fonctionne d'une manière efficace et qui se repose sur une concentration spatiale d'entreprises qui sont en générale de petites tailles.

Le fonctionnement efficace du district industriel tient à plusieurs facteurs ; dont le plus important réside dans les économies externes d'agglomération. Cette expression désigne les bénéfices que tire chaque entreprise du district du fait de son insertion dans une agglomération industrielle suffisamment grande.

Concrètement, le district en tant qu'organisation industrielle fondée sur la concentration géographique et la proximité territoriale offre plusieurs avantages :

- Il permet une division poussée du travail et un meilleur partage des tâches entre entreprises spécialisées,
- Il facilite les échanges de biens et de services tout en limitant les coûts de transport ,
- Enfin, il rend possibles les contacts personnels entre les agents, ce qui favorise un accroissement des transactions et une rapidité de leur exécution.

Toutefois, en plus de ces avantages concrets ou marchands, Marshall insiste surtout sur les avantages non marchands, qui découlent d'une localisation des activités sur un même territoire. Ces avantages, concernent plusieurs aspects importants de la dynamique territoriale : ils concernent la circulation des idées et des informations, la transmission des compétences, des connaissances et des savoir-faire et enfin, la diffusion des innovations.

232. Systèmes Productifs Locaux (SPL)

Après une longue période pendant laquelle il a été quelque peu oublié, le concept de *district industriel* a été redécouvert dans la seconde moitié des années soixante-dix. Cette redécouverte a été initialement le fait d'économistes et de sociologues -italiens pour la plupart- qui ont cherchés à comprendre les ressorts du dynamisme observé, dans l'Italie du

Centre et de l'Est alors que le reste de l'économie italienne s'installait dans la crise (A. Ferguene. 2008).

Parmi les auteurs qui ont analysé l'expérience de la *Troisième Italie*, on trouve Giacomo Becattini. Pour lui, la source de la dynamique des régions de la *Troisième Italie* réside dans son organisation industrielle, qui repose d'une part sur des relations de concurrence-compétition, et d'autre part sur la solidarité-coopération.

Cette organisation industrielle rejoint la problématique du *district marshallien*, mais elle l'enrichit dans le sens où elle articule les éléments économiques et les éléments sociaux de la communauté locale (la culture, l'histoire et les traditions).

La définition que donne Becattini du district industriel (devenue après système productif local) est très intéressante à cet égard. “ Le district industriel, est une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnements, comme par exemple les villes manufacturières, il tend à y avoir osmose parfaite entre communauté locale et entreprises ” (in *Le district industriel*, 2003).

2321. Les conditions institutionnelles permettant la formation et le développement des SPL

Il faudrait, premièrement, faire la distinction entre une simple agglomération d'entreprises (ex : les zones d'activités en Algérie) et celles qui décrivent les autres formes spécifiques d'organisation spatiale. Une agglomération se fonde sur l'existence de mécanismes d'attractivité, comme la présence de firmes et de personnel spécialisés, dans une logique qui a comme objectif la meilleure allocation possible de ressources, Une forme d'organisation spatiale de la production suppose, en revanche, la présence de mécanismes collectifs d'organisation des ressources de firmes plus ou moins autonomes, situées dans un espace précis, dans une logique fondée sur la création de ressources et les avantages des externalités de réseau. Il existe, également, des différences claires entre les formes plus générales d'organisation spatiale de la production et le SPL. Ce qui distingue un **SPL** des autres formes d'organisation spatiale de la production sont précisément les caractéristiques fondamentales d'un système, il s'agit d'une unité de production :

- irréductible à ses composantes, ayant des objectifs communs.
- ayant des traits propres qui la différentient du contexte.
- soumise à une gouvernance d'ensemble.

Une synthèse des facteurs explicatifs et des logiques qui caractérisent le fonctionnement des formes de production de type spatial - concentration, agglomération, organisation spatiale, SPL - est présentée dans le cadre suivant :

Tableau n°2 : Les formes de production de type spatial

	<i>Facteurs explicatifs</i>	<i>Logique dominante</i>
Agglomération	Mécanismes d'attractivité : présence de firmes et personnel spécialisés	Allocation des ressources tenant compte des externalités positives d'agglomération (production et transaction)
Organisation spatiale de la production	Mécanismes collectifs d'organisation des ressources de firmes autonomes : division du travail entre firmes, coordination verticale et horizontale, spécialisation et flexibilité	Création de ressources Externalités de réseau
SPL	Des agents autonomes constituant un Ensemble de production unique (irréductible à ses composantes) avec des objectifs communs et des caractéristiques propres qui la différencient du contexte	Unicité et Gouvernance de l'ensemble

Source : MARIA. A. « Formation et transformation des systèmes productifs locaux ».Pris, 1978

On remarque que les conditions pour considérer une forme d'organisation spatiale de la production en tant que système, constituent, l'un des problèmes théoriques majeurs de l'analyse des SPL. Mais deux facteurs très importants doivent être considérés : l'organisation de la production et les spécificités du processus de coordination (en particulier, l'application de la notion de gouvernance de système.)

2322. L'organisation de la production

Deux éléments majeurs caractérisent l'évolution récente des systèmes de production: la plus grande flexibilité - technologique et organisationnelle - de l'entreprise et le développement de nouvelles formes de production axées sur la connaissance et l'immatériel (ce qui favoriserait les firmes ou les groupes de firmes dédiant d'importantes ressources à la recherche et à l'innovation). Ces deux éléments pourraient mettre en cause les SPL dont la source principale de compétitivité repose sur la souplesse offerte par les très petites entreprises (TPE) et sur la fabrication de biens traditionnels, à faible contenu d'innovation.

2323. La coordination entre les agents

La problématique de la régulation des institutions est traitée sous plusieurs angles (gouvernance d'entreprise, gouvernance des organismes; gouvernance locale ou gouvernance sectorielle).

Dans notre cas la régulation est vue comme « l'ajustement réciproque de l'activité des agents » (Billaudot, 2001), soit à l'intérieur d'une entreprise, soit la régulation intérieure d'ensemble (à l'échelle d'un territoire). Quels sont les paramètres permettant de décrire un mode spécifique de régulation ? En analysant les modes de régulation « dans les principales économies nationales depuis le 19ème siècle », (B.Billaudot 2001,) distingue quatre groupes de paramètres :

- Les délais d'ajustement entre quantités,
- Les degrés d'entraînement entre salaires et prix,
- Le degré de dépendance des variations de prix et des salaires vis-à-vis des disproportions entre quantités,
- Des paramètres monétaires et financiers,

233. La gouvernance du système et la dynamique territoriale

Si la coordination entre agents repose principalement sur l'existence de règles, de structures ou d'institutions, la coordination des actions et des réactions au sein d'un ensemble complexe ou d'un système est souvent expliquée à travers la notion de gouvernance. Un élément distinctif de la gouvernance, par rapport à la régulation, est la coexistence entre des entités autonomes qui, en possédant un ou des objectifs en commun, sont censées coordonner leurs modes d'action.

La gouvernance d'un système comporte un processus (spontané ou non programmé) d'harmonisation des composantes. Dans l'analyse sociologique des systèmes sociaux, la gouvernance suppose une aptitude à comprendre l'entité sociale en tant que processus en évolution et de prendre la responsabilité de cette évolution ; elle demande à ses membres de se comporter selon la nature du lien social qu'ils entendent poursuivre au sein de cette entité, de se répartir les rôles fonctionnels pour assurer cette finalité. Dans un tel cadre d'analyse, la « coordination est achevée à travers un set d'institutions que conjointement forment le système de gouvernance des institutions ; ainsi, marchés, hiérarchies, états, réseaux et associations représentent des modes distincts de gouvernance.

Dans toutes les définitions de la gouvernance nous trouvons quelques éléments en commun :

- des composantes différenciées (acteurs, membres) qui sont proches ou qui font partie ;
- une même entité (que nous pouvons considérer de type formel ou informel) ;
- un processus d'ajustement ou de « mise en compatibilité » ;
- la poursuite d'une finalité (formulation/résolution d'un problème) commune.

La notion de gouvernance apparaît alors étroitement liée à celle de système et elle devient nécessaire dans les cas de systèmes dont les parties composantes conservent un degré élevé d'autonomie.

Les auteurs qui analysent les mécanismes de régulation dans les systèmes de la "troisième Italie" décrivent un « jeu combiné du marché et de la réciprocité » (Bagnasco et Triglia, 1993). La coordination par le marché est complétée ou corrigée par des mécanismes de réciprocité. Le marché apparaît comme une forme institutionnelle permettant l'organisation des activités économiques et la division du travail entre les entreprises ; il est accepté par le système dans la mesure où il fournit un schéma pour la coordination des activités productives des différents agents (individus, entreprises, organisations). Cette approche met en évidence les avantages entraînés par ce « jeu combiné » de marché et réciprocité, dans la mesure où il permet de réduire le niveau d'incertitude, de réduire la complexité des rapports et de développer une forme de contrôle mutuel entre les membres de la relation non-marchand (capital social).

Dans le cas des SPL, la présence de mécanismes de gouvernance peut être mesurée en tenant compte de la capacité du système local à élaborer des stratégies de réponse aux différentes mutations qui affectent le système de production propre ; étudier la réaction d'ensemble dans des SPL peut nous servir à déceler les caractéristiques principales de la gouvernance (qui est concerné ? quels sont les fondements de la stratégie dominante ? Quels mécanismes assurent sa stabilité ?)

Tableau n°3 : Les différentes formes territoriales d'organisation industrielle

	Caractéristiques des dynamiques	Relation à l'espace	Acteurs et gouvernance
Districts industriels (DI)	<p>Activités industrielles semblables et complémentaires concourant à la réalisation de produits finis spécifiques.</p> <p>La flexibilité dans la repense aux tendances du marché stimule la productivité et la compétitivité</p>	<p>Le système est lié à un territoire précis et bien défini.</p> <p>Prédominance du développement endogène.</p>	<p>Principalement des Pme</p> <p>Un système auto-organisé, mixant compétition et coopération entre des acteurs de taille équivalente, basé sur de fortes normes culturelles.</p> <p>La gouvernance est principalement privée (et implicite)</p>
Systèmes productifs locaux (SPL)	<p>Même chose que ci-dessus, mais les types de productions peuvent être plus divers : produits finis, composantes, ensembles complexes.</p>	<p>Même chose que ci-dessus.</p>	<p>Un système largement auto-organisé mais dont les acteurs peuvent être de types plus divers : différentes tailles de firmes, industrielles ou non (services...)</p> <p>La gouvernance est principalement privée (avec des règles plus lâches que dans un Di) mais les acteurs publics peuvent être requis pour l'améliorer.</p>
Technopôles	<p>L'objectif est de nourrir des synergies entre des firmes de production, des centres de recherches et des organismes de formation, afin d'ouvrir en permanence de nouveaux champs de développement de produits, de procédés, et de marchés.</p>	<p>Dans la définition restrictive « technopole », la zone sur laquelle s'exerce la dynamique recherchée est limitée à un site.</p> <p>Dans la définition extensive « technopole », cette dynamique peut s'étendre à l'ensemble d'une agglomération.</p> <p>La logique mise en œuvre peut varier du développement endogène au développement exogène.</p>	

Source : Bagnasco A et Triglia C, 1993. La construction sociale des marchés.

La dynamique territoriale ne démarre pas avec la conception et la réalisation volontariste d'un système productif global. Les échecs des politiques d'industrialisation conçues à l'échelle d'ensemble, d'où il existe une analogie vis-à-vis des diversités et des spécificités démontre cela. La dynamique territoriale est un processus graduel qui ressort de la mise en place et de la structuration progressive de sous-systèmes partiels. C'est à ce niveau que la dynamique prend forme dans le prolongement de trajectoires technologique et sociales longues. Dans ce processus, le territoire peut jouer un rôle majeur. Il est le point de rencontre entre les acteurs du développement. Il est aussi le lieu où s'organisent, volontairement ou de manière spontanée, les formes de coopération entre les entreprises, les individus, et les

activités. Il est, en définitive, le point de jonction entre les formes de marché et les formes de régulation sociale.

En conclusion, on déduit que la mondialisation des processus économiques semble avoir affaibli le pouvoir qu'exerçaient les institutions d'État. Le capitalisme mondial est entrain de se bâtir sur des interactions entre des flux économiques et des économies territoriales donnant lieu à des situations très diverses. Les relations complexes entre les flux économiques et les économies territoriales laissent la place à de nouvelles formes d'organisations et de gouvernance territoriales.

3. Les enjeux du développement local

Le développement local (DL) s'est imposé dans les années 1970 d'abord comme remise en question des politiques de développement régional dans plusieurs pays industrialisés ; puis comme complément aux politiques macro-économiques dans les années 1980. Par la suite, le développement local est reconnu comme complémentaire aux politiques économiques dans la plupart des pays en développement.

Pour cela, et vue l'importance du développement local dans la plupart des stratégies actuelles du développement économiques des pays ; il nous est apparue que c'est important de bien comprendre les éléments liés aux DL, comme : son origine, l'articulation entre le local et le globale, les acteurs du DL, et la gouvernance locale.

3.1. Origines et définitions du développement local

« Le concept de développement local (DL) et les pratiques qui s'y rattachent se caractérisent par la multiplicité des discours et programmes, tour à tour, complémentaires et contradictoires. Sa diversité et son caractère complexe font de lui un phénomène et un processus difficiles à cerner par une simple définition car il renvoie à une réalité socio-économique, politique et culturelle complexe et dynamique » (Matouk BELATTAF, 2006)

Ce concept est né depuis trois décennies à cause de la prise de conscience des politiques d'aménagement du territoire visant la correction des grands déséquilibres spatiaux et socio-économiques, engendrés par la logique du marché. Cette conscience consiste à l'impossibilité de ces politiques de trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une organisation des volontés locales relevant de la logique de territoire.

En principe, le développement local a été défini comme « *une intervention structurée, organisée, avec une vision globale et continue dans un processus de changement de société en proie à des déstructurations et des restructurations* ». (Jacqueline Mengin.1989)

On remarque, dans la définition que le développement local est une intervention locale, mais avec une vision globale. Avec le processus continu d'ouverture et de globalisation des économies locales qui rentre en contact et confrontation avec le « global », se crée une nouvelle articulation entre ces deux phénomènes.

32. Articulation de l'espace local à l'espace global

La réalisation et l'organisation du développement local ne peuvent être sans faire de référence à la mondialisation économique et la globalisation financière. La question fondamentale serait alors de savoir comment va se réaliser cette articulation pour engendrer la dynamique territoriale en évitant les obstacles de la globalisation.

Le maintien et le renforcement de la composante locale dans l'économie actuelle, peut se faire sur deux axes distincts mais aussi complémentaires, en :

- Relativisant les effets d'élargissement géographiques et en montrant que quel que soit le degré d'ouverture des économies, celles-ci restent toujours marquées par la proximité ;
- Montrant que la compétitivité est très attachée à des facteurs géographiques spécifiques, en raison de la transformation profonde des modes de concurrence entre les firmes dans le contexte mondialisé. « Le contexte mondialisé favorise les acteurs qui mettent en œuvre leurs ressources et compétences spécifiques et accentue les dimensions relationnelles de la performance économique. (BELATTAF, 2006)

33. Les acteurs du développement local

La démarche du développement local se base sur une volonté commune d'intervenir et une capacité collective de lancer et de soutenir un processus de développement d'un territoire donné. Donc le développement local qui s'articule autour des initiatives locales pour un projet commun, avec la reconnaissance et l'appui des représentants des divers acteurs en collaboration avec des institutions d'accompagnement publiques et privés. Cette approche combinée et transversale en échelons, en acteurs, en partenaires et en moyens permet la mise en place d'une politique territoriale concertée et coordonnée, capable de parvenir à animer une dynamique de changement. Pour cela, il est important de présenter les acteurs essentiels de cette dynamique territoriale :

- ***Les acteurs institutionnels*** : ils regroupent l'ensemble des pouvoirs publics. C'est à dire, ce sont tous ceux qui relèvent de la collectivité, quel que soit le niveau ; l'Etat et les structures décentralisées, les collectivités locales et leurs services techniques, les

organismes publics et semi-publics, jouant le rôle de maître d'ouvrage, de partenaire ou d'intervenant dans le développement local.

- ***La communauté*** : elle représente l'ensemble des populations vivant et agissant sur un territoire donné, et partageant, des valeurs, des responsabilités, des handicaps, des chances, des relations analogues avec l'environnement et les contraintes extérieures. Elle constitue en fait, les dynamiques et les fondements même du développement local. D'une manière générale, la communauté est peu structurée et organisée de façon formelle par rapport aux acteurs institutionnels, elle agit à travers les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations pour défendre au mieux les intérêts des citoyens.
- ***Les acteurs économiques*** : ils correspondent à l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs qui, à travers les petites et moyennes entreprises(PME), participent à la vie économique locale ou bien influent sur celle-ci, en produisant, investissant, rendant des services, consommant, offrant des emplois, ... les banques et les bailleurs de fonds sont incluse à cause de leur rôle dynamique dans le financement des investissements.

34. La gouvernance locale

« La gouvernance locale peut être vue comme un ensemble de ressources autonomes qui peuvent être coordonnées pour atteindre une finalité commune » (MARIA.F1998). Le processus de gouvernance de cet ensemble obéit à une multiplicité de mécanismes : hiérarchie, sous-traitance, partenariat, atmosphère, agences publiques ou parapubliques; néanmoins, il est possible de stimuler ces mécanismes en créant les conditions qui favorisent leur émergence.

Contrairement à certaines conceptions - largement diffusées ces dernières années parmi les responsables politiques et les organismes de développement - MARIA n'associe pas la notion de gouvernance à celle du partage du pouvoir entre les institutions - publiques et privées, formelles et informelles – qui représentent les différentes unités de l'ensemble (les firmes d'une *corporatif*, les acteurs locaux dans une ville). Il préfère attirer l'attention sur un autre élément clé de la gouvernance : le fait qu'il s'agisse d'un ajustement des comportements entre des entités (les parties de l'ensemble) qui sont fondamentalement autonomes et qui se trouvent à interagir et à partager des finalités communes sans d'autres mécanismes contraignants. Dans ce sens, la gouvernance ne peut pas correspondre au dessin d'une loi ou d'un contrat : son efficacité est le résultat de la volonté des parties de conclure un processus d'ajustement mutuel en définissant des règles et des procédures. « Ce processus d'ajustement

comporte comme tâches majeures l'articulation des systèmes public et privé de décisions ainsi que l'élaboration de stratégies d'ensemble, de type organisationnel ou institutionnel». (MARIA .1998)

Conclusion

Les nouvelles théories de croissance économique, mettent en avant la connaissance et le progrès technique. La majorité des auteurs affirment que le progrès technique est le seul garant d'une croissance économique durable. Pour cela nous avons essayé toute au long de ce chapitre d'appréhender le concept de croissance dans un contexte d'ouverture économique fondée sur la connaissance. Ensuite, nous avons analysé brièvement l'articulation entre la croissance et le commerce international, d'où on a déduit que l'opportunité qu'offre le commerce international pour la croissance dépend du degré d'industrialisation, du progrès technologique de chaque pays, de la situation propre du pays et de la taille de son marché. Cependant, on a remarqué la particularité des produits de l'artisanat dans le commerce international, d'où l'ouverture économique à travers le développement du tourisme peut constituer un élément clé pour la croissance des exportations des produits de l'artisanat dans plusieurs pays en développement comme l'Algérie.

La dynamique territoriale est un autre élément jugé important dans notre analyse d'où on a déduit que cette dernière ne démarre pas avec la conception et la réalisation volontariste d'un système productif global. La dynamique territoriale est un processus graduel qui ressort de la mise en place et de la structuration progressive de sous-systèmes partiels. En outre, on a vu que le territoire joue un rôle majeur, il est le point de rencontre entre les acteurs du développement. Il est aussi le lieu où s'organisent, volontairement ou de manière spontanée, les formes de coopération entre les entreprises, les individus, et les activités. Il est, en définitive, le point de jonction entre les formes de marché et les formes de régulation sociale.

Enfin, le développement local, est devenu un atout incontestable dans la plupart des stratégies du développement économiques des pays. Pour cela nous avons essayé de comprendre les éléments liés au développement local: son origine, l'articulation entre le local et le global, les acteurs du développement local, et enfin la gouvernance locale et la dynamique territoriale.

Le prochain chapitre fera l'objet d'une analyse sur le rôle que peut jouer le secteur de l'artisanat dans la réalisation des objectifs du développement local.

Chapitre II : Le rôle de l'artisanat dans le développement local

Introduction

Avant les années 1970, l'artisanat était considéré comme une structure archaïque, destinée à céder peu à peu la place à l'industrie, symbole de modernité. Dans ce domaine, l'analyse marxiste de la petite production marchande en tant que stade précapitaliste rejoignait, dans la pratique, les diagnostics pessimistes portés en occident au nom de la croissance exponentielle. Dans le tiers-monde, une telle analyse rejoignait, en plus, les intérêts immédiats des économies néocoloniales en quête de débouchés pour leurs produits. Pour ces économistes, toute approche du développement ne pouvait s'opérer que sur la base du dépassement nécessaire de l'état artisanal. Celui-ci étant donc un concept rayé du vocabulaire de la croissance dans nos propres économies.

Cependant, la crise des années 1970-1980 a contribué à faire évoluer cette analyse. Aujourd'hui, la petite entreprise est présentée comme un véritable tremplin pour le développement économique, social et culturel en harmonie avec la grande entreprise, les relations entre petites et grandes entreprises se sont recomposées dans une structure industrielle en réseaux (la sous-traitance).

Pour cela, dans ce chapitre, nous analyserons le rôle que peut jouer les activités artisanales dans la réalisation des objectifs de croissance économique et de développement local, notamment dans la création d'emplois et la fixation des populations dans les zones rurales. Nous ferons une présentation en 3 sections. D'abord l'encadrement théorique et conceptuel de l'artisanat (section1), ensuite, une présentation des objectifs économiques et sociaux assignés au secteur de l'artisanat (section2), enfin, nous présenterons le secteur de l'artisanat dans quelques pays de la région MENA⁷ : comment il est organisé ? Quelle est son rôle dans la création d'emplois et la fixation des populations, quelle est sa place dans le développement local ? Et enfin dans la production, la création de richesses, et son poids dans le PIB ?, voir l'exportation ? (section3).

⁷ *Middle East and North Africa*

1. Artisanat : histoire et concepts

L'objectif de cette section est de présenter un cadre théorique et historique de l'artisanat, ensuite analyser quelques concepts et définitions liées à l'artisanat et enfin étudier quelques caractéristiques liées à l'artisanat.

1.1. Histoire de l'artisanat

Tout le monde peut se rendre compte que les origines de l'artisanat remontent aux périodes les plus reculées de l'histoire, ils sont liés directement à l'évolution de l'homme depuis son existence. Cependant, il est difficile d'identifier les racines les plus profondes de l'artisanat, ainsi que les principales étapes de son évolution. Jusque vers 1950, l'histoire de l'artisanat est restée dans l'ombre de celle des corporations. Seuls quelques chercheurs l'ont étudiée sous l'angle économique et juridique. Ce n'est qu'à partir de 1970 que le sujet se voit envisagé dans une perspective proprement anthropologique, incluant des thèmes aussi divers que l'artisanat urbain et rural, les migrations, le patrimoine artisanale... etc.

Depuis le moyen Age jusqu' au début du XX^e siècle, l'artisanat peut être considéré comme un travail manuel exécuté avec des outils simples. L'artisan (entrepreneur et producteur) travaille seul ou aidé par un apprenti ou un membre de la famille. Aujourd'hui, les petites entreprises, dirigées par des maîtres dominent ; la notion d'artisanat inclut des exploitations de taille différentes et de technicité variables œuvrant dans plusieurs domaines (artisanat de production de bien, de service, et artisanat d'art). Les produits et les services de l'artisanat sont très diversifiés : des produits de luxe ou d'art, des produits utilitaires, et des services assurant l'entretien et la réparation d'articles industriels. L'industrie et les administrations publiques intègrent elles aussi des métiers artisanaux.

L'histoire de l'artisanat pose problème à partir du moment où l'économie s'industrialise. La révolution industrielle engendre une nouvelle société dont l'artisanat tend à être éclipsé. Elle relègue progressivement les artisans dans le passé. « C'est ainsi du moins que les envisagent les grandes théories économiques nées elles aussi de la révolution industrielle ; qu'elles soient marxistes ou libérales. Pour les unes comme pour les autres, l'artisanat est condamné à disparaître au cours du processus industriel, dépassé qu'il est par l'efficacité de la grande entreprise et de ses productions sériées. La rationalité économique exigerait donc son éviction »(ZIANE. L. 2012)

Karl Marx et Friedrich Engels (rééd.1973) peuvent ainsi écrire dans le Manifeste du parti communiste que « *les anciennes petites classes moyennes, les petits industriels,*

commerçants et rentiers, les artisans et les paysans, toutes ces classes sombrent dans le prolétariat, soit que leur petit capital ne suffise pas à pratiquer la grande industrie et ne résiste pas à la concurrence des plus grands capitalistes, soit que leur habileté soit dévalorisée par de nouveaux procédés de production ». Le constat est ainsi établi. Les artisans seront à terme parmi les vaincus de l'histoire.

« Cette lecture est particulièrement présente chez les épigones de Marx. Ces derniers situent l'artisanat dans les catégories sociales en déclin, à la faveur d'une lecture plus idéologique que réellement scientifique. Ils s'efforcent bien souvent de conformer la réalité à leur théorie. Ce bref panorama montre qu'il existe une solide et ancienne tradition pour condamner les possibilités historiques de l'artisanat » (ZIANE. L. 2012).

L'artisanat a ainsi une image complexe. D'une part, cette image est positive quand elle est associée à un savoir faire traditionnel plutôt respecté. D'autre part, l'artisanat a une image négative quand il est avant tout perçu comme un secteur économique sur le déclin et fondamentalement dépassé. Pour différentes qu'elles soient ces deux visions de l'artisanat ne sont pas contradictoires. Elles sont cohérentes avec elles-mêmes. Aucune de ces deux images n'est réellement satisfaisante, ni suffisante. Surtout, elles ne paraissent pas pouvoir rendre compte d'une réalité plus complexe.

Pour partir d'un constat simple, il suffit de se promener dans les villes comme dans les campagnes pour observer que l'artisanat n'est pas qu'un vestige de l'histoire. De toute évidence, il survit à ses détracteurs et résiste. A la fin du XXe siècle, l'entreprise artisanale demeure une réalité.

La crise économique des années 70 remet en cause l'efficacité des grandes entreprises concentrées et reconsidère la place des petites entreprises et envisagent ainsi la production artisanale comme une solution à la crise du système fordiste. Ainsi l'entreprise fordiste n'est plus adaptée à la nouvelle donne industrielle. Dans les pays européens ou aux États-Unis, les créations d'entreprises se multiplient grâce en particulier aux mesures visant à réduire le nombre de barrières administratives.

12. Concepts liés à l'artisanat

Emprunté à l'italien « artigiano », au XVIe lui-même dérivé du latin « artis » et de la terminaison « anus », donc « Artisanus » veut dire homme de l'art. Il y a lieu de signaler que artisan et artiste ont la même origine et seront même synonyme jusqu'à la fin du XVIIe siècle, et une différence a été effectuée par la suite. Si l'artiste applique son art pour le plaisir,

l'artisan associe son art à l'utilité, et à la vie de tous les jours. Aujourd'hui, on parle d'artisan menuisier, d'artisan maçon...etc., mais d'artiste peintre, musical...etc.

A cause, de l'évolution et de la diversification des activités artisanales, on peut constater que la définition de l'artisan et de l'activité artisanale, ainsi que la composante de la nomenclature des activités artisanales, diffèrent d'un pays à l'autre.

121. Définitions de l'artisan

La définition de l'artisan peut être effectuée sur deux plans : un plan sociologique et un autre juridique.

Sur le plan sociologique

L'artisan est en général une personne qui pratique un travail manuel sans aide automatisée. Il exerce une technique traditionnelle à son propre compte aidé souvent de sa famille et les apprentis qu'il forme. L'artisan peut également être défini par sa dimension humaine extrêmement forte : l'artisan est d'abord et avant tout un indépendant, qui valorise un savoir-faire spécifique (à la différence du commerçant), avec un enracinement très important dans le territoire.

Sur le plan juridique

La définition de l'artisan et de l'activité artisanale suivant la réglementation est différente d'un pays à l'autre. En générale, plusieurs pays se basent dans leur définition de l'artisan et de l'artisanat sur la taille de l'entreprise en termes de chiffre d'affaire et de nombre d'employés, indépendamment de la nature et de la manière d'exercice de l'activité. En France ; la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat stipule que « *doivent être immatriculées au répertoire des métiers les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'Etat* ».

Au niveau des pays de l'EU, il n'y a pas de définition commune des entreprises artisanales ; dans sa recommandation du 3 avril 1996 sur la définition des PME (96280/CE), la Commission européenne précise que les entreprises artisanales "continueront à être définies au niveau national, en raison de leurs spécificités".

Plusieurs pays se basent en priorité dans l'élaboration de leur nomenclature artisanale sur la nature et la manière d'exercice de l'activité.

En Allemagne, la taille de l'entreprise, le nombre d'emplois ou le chiffre d'affaire ne sont pas pris en compte dans la définition de l'artisanat. Les entreprises artisanales traditionnelles aussi bien que des entreprises avec des technologies les plus modernes constituent les métiers.

En Algérie, l'élaboration de la nomenclature de l'artisanat et des métiers est édictée par l'ordonnance N°96-01 du 10 Janvier 1996 fixant les règles régissant l'artisanat et les métiers. Elle définit l'artisan comme toute personne physique inscrite sur le registre de l'artisanat, possédant une qualification dans un métier, dont il se charge directement de la responsabilité de l'exercice et de gestion de son travail, et il peut être assisté par un membre de la famille, de 1 à 3 apprentis. Cette ordonnance a défini aussi les conditions d'élaboration de la nomenclature des activités de l'artisanat et des métiers à travers le décret N°97-140.

En fin, l'ordonnance a aussi fixé au préalable un ensemble de règles pour arrêter la nomenclature des activités de l'artisanat et des métiers à travers la définition de trois domaines d'activités, à savoir : l'artisanat traditionnel d'art, l'artisanat de production de biens et l'artisanat de production de services

122. Les produits artisanaux

Les produits artisanaux recouvrent une large gamme de marchandises fabriquées à partir de matériaux divers. Cette diversité fait qu'il est extrêmement difficile de donner une définition satisfaisante de la teneur en matériau, de la technique de production et de l'utilisation fonctionnelle des produits de l'artisanat. Et pourtant, pour toutes sortes de raisons, les importateurs, les exportateurs, les douanes et les services fiscaux, ou encore les organismes de développement des échanges commerciaux demandent une définition utilisable de ces produits. Bien qu'il n'existe pas de définition universellement acceptée par tout les pays, mais il y'a toutefois une définition adoptée par les 44 pays participant au Symposium sur l'artisanat et le marché mondial : commerce et codification douanière, organisé conjointement par l'UNESCO et le CCI à Manille, Philippines en octobre 1997 :

«On entend par produits artisanaux les produits fabriqués par des artisans, soit entièrement à la main, soit à l'aide d'outils à main ou même de moyens mécaniques, pourvu que la contribution manuelle directe de l'artisan demeure la composante la plus importante du produit fini. Ces produits sont fabriqués sans restriction en termes de quantité et en utilisant

des matières premières prélevées sur des ressources durables. La nature spéciale des produits artisanaux se fonde sur leurs caractères distinctifs, lesquels peuvent être utilitaires, esthétiques, artistiques, créatifs, culturels, décoratifs, fonctionnels, traditionnels, symboliques et importants d'un point de vue social. »

Les produits artisanaux liés à l'entretien, l'installation, la maintenance et la réparation (des équipements de transport, des appareils électroménagers ou électriques, par exemple), n'entrent pas dans la définition susmentionnée.

Les produits artisanaux peuvent être classés en grandes catégories. Ces catégories correspondent essentiellement aux matériaux utilisés, ou à une combinaison de matériaux et de techniques. Les six catégories principales sont : vannerie ; cuir ; métal ; poterie ; textiles et bois.

D'autres catégories pourraient correspondre à différents matériaux supplémentaires d'origine animale, minérale ou végétale couvrant les autres matériaux utilisés dans la production de produits artisanaux et qui sont propres à un pays ou à une région, qui sont rares ou difficiles à travailler, tels que : la pierre, le verre, l'ivoire, l'os, la corne, les écailles, les coquillages,. Pour finir, des catégories supplémentaires pourraient être envisagées lorsque différents matériaux et techniques sont employés en même temps. Cela peut concerner, par exemple, les articles de décoration et les accessoires de mode, les bijoux, les instruments de musique, les jouets, ou les œuvres d'art.

123. Caractéristiques de l'artisan et de l'activité artisanale

Les artisans peuvent être définis comme des personnes qui font des produits à la main. Ils travaillent généralement individuellement, mais peuvent souvent être aidés par des membres de leur famille, des amis, des apprentis, voire un nombre limité d'ouvriers, avec lesquels ils entretiennent des contacts personnels étroits et constants. Ces contacts créent un sentiment d'appartenance à une communauté et un attachement au métier.

Cependant, pour inclure l'ensemble des activités qui contribuent au développement du secteur, l'emploi du terme "artisan" couvrira également toutes les entreprises artisanales qui :

- bien qu'elles ne participent pas activement à la production, se spécialisent dans la recherche, les négociations commerciales ou la conception de produits ;
- utilisent des machines et outils, sans que cela ait une incidence sur la nature essentiellement manuelle de leur activité et du processus de production ;

- au-delà de la cellule familiale ou artisanale habituelle, ses entreprises sont associées dans le cadre de coopératives ou d'autres types d'organismes, formels ou informels ;
- dirigent ou appartiennent à des micros, petites ou moyennes entreprises produisant de l'artisanat.

Les artisans et les entreprises artisanales partagent nombre de caractéristiques :

- Les artisans apprennent leur métier au sein de leur famille ou dans la communauté dans laquelle ils vivent ;
- Les produits artisanaux sont normalement des objets commerciaux et utilitaires utilisés de différentes façons ;
- Les prix pratiqués par les artisans sont habituellement fonction du coût du matériau utilisé et de la main-d'œuvre, bien qu'un petit nombre d'artisans puisse exiger des surprix grâce à leur bonne réputation ;
- Les produits artisanaux sont vendus dans des salons ou expositions, dans des points de vente au détail, sur des marchés, dans des foires, dans les lieux touristiques et sur les marchés d'exportation. Ils sont fréquemment vendus par le biais de chefs d'entreprises et d'intermédiaires, et d'associations de producteurs et d'exportateurs. L'internet et les sites web sont aussi de plus en plus utilisés pour commercialiser ces produits ;
- L'essentiel de la production artisanale est orienté vers le marché ; en d'autres termes, la production répond aux besoins constatés sur le marché et les créneaux de marché ;
- Les consommateurs à l'exportation peuvent ne pas comprendre le côté traditionnel, esthétique et le savoir-faire et les processus de production utilisés dans le secteur de l'artisanat ;
- Les communautés locales des pays en développement et des pays en transition considèrent souvent les artisans comme des groupes sociaux au statut inférieur. Dans les pays développés, les artisans font des choix de carrière, étudiant à l'université ou au lycée dans les domaines de l'artisanat et des arts visuels ;
- La promotion passe par la publicité et les catalogues. La réputation de fiabilité et de qualité d'un artisan peut être propagée par le bouche à oreille.

Dans une période de crise mondiale, dont nous vivons, l'artisanat crée des emplois sans investissements coûteux, utilise les matières premières locales, maintient les créateurs et les

utilisateurs dans leur identité culturelle qui, s'adaptent aux nouvelles conditions de vie. Donc l'artisanat est une partie intégrante de la culture de chaque nation en même temps il est une composante non négligeable dans la vie socio-économique.

L'artisanat développé dans les milieux ruraux, permet d'éviter l'exode vers les villes et ainsi constitue une activité complémentaire et indispensable pour les paysans. En milieu urbain, il assure l'animation des quartiers par les différents services offerts, Il y a lieu de signaler qu'avec le développement des villes, les activités artisanales se sont accrues, et les métiers se sont développés, notamment : la menuiserie moderne, les divers travaux de réparation, la couture, la transformation agro-alimentaire, les salons de coiffure, etc....

124. domaines de l'artisanat

Selon, la nomenclature des activités de l'artisanat algérien, il existe trois domaines d'activités :

1241. L'artisanat traditionnel et l'artisanat d'art

L'artisanat traditionnel et l'artisanat d'art est toute fabrication principalement manuelle, parfois assistée de machine, par un artisan, d'objets utilitaires et/ou décoratifs à caractère artistique permettant la transmission d'un savoir faire ancestral. L'artisanat est considéré comme artisanat d'art lorsqu'il se distingue par son authenticité, son exclusivité.

1242. L'artisanat de production de biens

L'artisanat de production de bien ou artisanat utilitaire moderne est toute fabrication de bien de consommation courante n'ayant pas un caractère artistique particulier destiné aux ménages, à l'industrie et à l'agriculture.

1243. Artisanat de production de services

L'artisanat de services est l'ensemble d'activités relatives aux services, notamment dans la maintenance et la restauration artistique, à l'exclusion de celles régies par des dispositions législative et réglementaires spécifiques.

125. Les structures artisanales

Il existe quatre formes d'exercice de l'activité artisanale :

1251. Une coopérative artisanale

Une coopérative artisanale, est une société civile de personne (artisans), possédant un capital, elle se caractérise par la liberté de s'adhérer par les artisans, mais le nombre d'adhérents doit dépasser trois.

1252. Une entreprise artisanale

Une entreprise artisanale, avec double inscription ; c'est-à-dire doit être inscrite au niveau de registre de l'artisanat, et au registre de commerce. L'entreprise artisanale peut employer plusieurs employés.

1253. L'artisan individuel

En général, le titre d'artisan est délivré à une personne justifiant une qualification professionnelle attestée par un diplôme ou un certificat prouvant son aptitude professionnelle pour exercer une activité artisanale, délivré par une institution de formation ou d'apprentissage agréé, ou une attestation d'exercice de l'activité chez un maître formateur pour une durée déterminée par la réglementation en vigueur.

A défaut de l'existence d'attestation officielle prouvant la qualification de l'artisan, une attestation de succès sera délivrée par les chambres des métiers après un examen dirigé par un maître artisan qualifié conventionné avec la CAM.

1254. Le maître artisan

Ce titre est délivré pour l'artisan, afin de justifier son haut niveau de qualification.

126. Les types de l'artisanat

Du point de vue de l'artisanat, c'est possible de distinguer de types :

1261. L'artisanat de produits standardisés

Par ce type d'artisanat, nous entendons le secteur d'activité dont la fonction dominante tient à sa forte intensité de main-d'œuvre, l'objet lui-même ou le service n'étant pas individualisé par nature (standardisé). C'est le type d'activité qui anticipe la demande.

Ce type d'artisanat intéresse surtout les responsables économiques dans la mesure où il est susceptible de créer de nombreux emplois.

Cette tendance de l'artisanat pour les tâches manuelles s'explique à la fois, par une meilleure valorisation du savoir-faire indispensable pour la mise en œuvre de certaines fabrications et par sa plus grande souplesse pour l'utilisation de la main-d'œuvre à la fois en quantité et en coûts.

Le développement de l'industrie a conduit, dans certains secteurs manufacturiers, soit au maintien, soit à l'apparition d'entreprises artisanales en amont de l'activité industrielle principale. Et cela s'effectue souvent par le recours aux opérations artisanales de sous-

traitance, mais nombreuses sont aussi les entreprises artisanales qui restent indépendantes et développent alors une forte fonction artisanale.

L'industrie, pour fonctionner, a besoin de produits et de services parfois très spécifiques, parfois en très petites quantités. Dans ce cas, l'industrialisation suscite un artisanat très spécialisé, très compétent dans des domaines d'une importance trop minime pour que l'entreprise industrielle envisage d'y développer une activité salariée (fabricants de pièces détachées, petits constructeurs, entretien de matériel spécialisé...).

1262. L'artisanat spécifique

La fonction déterminante autour de laquelle s'ordonne l'activité de ce type d'artisanat, c'est l'existence de produits ou de services réalisés sur commande, sur mesure, en fonction d'un besoin spécifique souvent individuel et non standardisé. Dans ce cas, c'est la décision du client qui met en route un procès de production reposant fortement sur le savoir-faire en tant que combinaison toujours renouvelée des éléments techniques des métiers.

Ce type d'artisanat, qui doit posséder souvent un haut degré de compétence technique et un équipement sophistiqué est souvent qualifié d'artisanat moderne. Disons qu'il n'est pas moderne par nature, mais que sa fonction, qui lui commande de s'adapter sans cesse aux besoins nouveaux, en fait obligatoirement de lui un artisanat moderne. L'élévation du niveau de vie et l'apparition de biens de consommation nouveaux favorisent particulièrement l'extension de ce secteur qui est alors indispensable au développement industriel.

2. Les principaux objectifs assignés au secteur de l'artisanat

Pour mieux apprécier le rôle que peut jouer l'artisanat dans l'économie Algérienne, il est important d'énumérer les principaux enjeux économiques, sociaux, historiques, culturels, et touristiques de l'artisanat en générale dans le monde, en donnant quelques exemples de pays de la région de MENA, et cela pour mesurer l'importance de l'artisanat dans ces pays et la place qui devait lui revenir en Algérie.

21. Objectif économique

L'artisanat, peut jouer un rôle très important dans la réalisation de plusieurs objectifs économiques : la création et le développement de l'emploi, la couverture des besoins essentiels des populations et la participation à l'exportation, la contribution au développement économique local et à l'aménagement du territoire.

211. Création et développement de l'emploi

Il s'agit d'une donnée centrale de la stratégie du développement des pays. A ce niveau l'artisanat peut jouer un rôle très important du fait :

- que, la création de l'emploi pour les jeunes, et les femmes au foyer dans un secteur qui nécessite un investissement faible par rapport à l'industrie :
- Qu'il ne mobilise pas de moyens matériels et financiers importants (couts de création de l'emploi réduit).
- Qu'il peut, en raison de la grande diversité des activités, se développer sur plusieurs territoires selon les spécificités et les traditions. (exemples sur les nomenclatures, des pays)
- Qu'il existe une demande solvable de biens et services artisanaux appelées à se développer de façon importante avec l'accroissement démographique, le développement de sous-traitance, et de la PME, le développement du tourisme, et la croissance sur la demande des produits et services spécifiques.
- D'une prise de conscience plus forte parmi les jeunes, des difficultés de l'emploi suite aux effets de la crise économique et de l'émergence de l'esprit entrepreneuriale.
- De grandes possibilités du développement du travail à domicile, car cette forme d'activité, est l'une des spécificités du secteur de l'artisanat dans plusieurs pays.

C'est pourquoi il est devenu impératif de s'appuyer sur le dynamisme incontestable des entreprises artisanales pour la création de richesses et d'emplois.

212. La couverture des besoins essentiels des populations et la participation à l'exportation

L'artisanat peut renforcer le niveau, la structure et la diversité de son offre pour participer plus activement à la satisfaction des besoins des populations en produits et services essentiels au cours des prochaines années (alimentation, habillement, maintenance et service après vente des équipements domestiques ainsi que des services à fournir aux ménages)

Il doit aussi apporter sa contribution à l'aménagement des logements et locaux professionnels, ainsi qu'au développement de la petite production utilitaire.

213. La contribution au développement économique local et à l'aménagement du territoire

L'activité artisanale est une composante essentielle d'un territoire. Elle est un atout très important par sa contribution au maintien du tissu économique et social, à la fois en milieu rural, et dans les centres urbains, elle constitue un facteur d'animation, de cohésion sociale et de développement économique. Elle participe aussi au développement durable de la région, et cela à cause de :

- La diversification des activités économiques locales, sources de revenus générateurs d'un effet multiplicateur (développement de tourisme culturel et de la demande locale)
- L'élévation du niveau de qualification, le développement d'activités professionnelles et technique à haut niveau de connaissance de savoir faire, et l'amplification de l'esprit entrepreneurial, notamment chez les jeunes et la femme au foyer.
- La participation aux efforts déployés par le pays pour accroître son indépendance économique (intégration, substitution aux importations, lutte contre le gaspillage par le recyclage et l'utilisation des matières premières locales, maintenances des équipements et matériels, préservation du patrimoine, exportations et activités liés au tourisme, la couverture des besoins essentiels des populations en produits et services.
- L'aménagement du territoire par la création et la multiplication de micro-zones d'activités en mesure de fixer les populations, notamment dans des zones rurales, et d'apporter une contribution à la réduction de l'exode rural.
- L'entreprise artisanale est un moyen de mobilisation de l'épargne : par la nature même de leur structure et en raison de leur petite taille et du caractère peu capitalistique, les unités de production artisanales sont financées dans la majorité des cas par leur épargne personnelle. De ce fait, on peut affirmer que les activités artisanales permettent une meilleure mobilisation de l'épargne privée, en l'orientant vers des affectations productives, plutôt que consommatrices.

22. Objectif social

« Parmi les caractéristiques des activités artisanales, on peut citer la simplicité d'investir et de créer de poste d'emplois, notamment pour les jeunes, les femmes au foyer, et les handicapés. Cela permet à ces différentes couches sociales de s'intégrer et de se préserver de divers fléaux sociaux »⁸.

L'artisanat peut participer activement dans la réalisation de l'équilibre social et économique à travers sa diversité, sa souplesse et sa grande capacité d'extension à travers les territoires, contrairement à la grande entreprise qui se concentre généralement dans les grandes agglomérations. La propagation de l'artisanat dans les petites villes, les zones rurales permet d'atténuer les déséquilibres de revenus entre les différents territoires d'un pays. Elle permet aussi à une large couche sociale ayant un revenu instable de trouver d'autres ressources de revenus supplémentaires.

⁸ Bulletin d'information du MPME « plan d'action horizon 2010 »

L'artisanat peut jouer aussi un grand rôle dans le ralentissement de l'envahissement des populations rurales vers les villes.

221. L'artisanat, source d'équilibre du territoire

Disséminés sur l'ensemble du territoire, aussi bien en zone urbaine qu'en milieu rural, les entreprises artisanales représentent un moteur économique essentiel du développement local et, par conséquent, participent au développement équilibré des territoires.

« Caractérisé par une présence en milieu rural, l'artisanat se présente comme un secteur clé conditionnant le devenir de ces espaces ruraux dont la survie dépend notamment de la pérennité de l'offre de services à la population. Le dynamisme économique des centres villes, leur attrait, leur convivialité sont aussi déterminés par l'existence de ces entreprises artisanales et de commerce de proximité. »⁹

Ce maillage territorial se présente comme une base intéressante à la valorisation des complémentarités entre agglomérations et campagnes.

222. L'artisanat, un facteur de qualité de vie

Par la proximité des populations et la diversité des produits et des services offerts, l'artisanat est un facteur de qualité de vie au quotidien. Il entretient des rapports humains qui contribuent au développement des liens sociaux.

Dans les quartiers les plus en difficulté ou dans les villages les plus isolés, il est clair que la disparition des activités artisanales, au même titre que la fermeture des commerces de proximité, est un facteur de dévitalisation, qui ne concerne plus simplement les artisans et les commerçants, mais l'ensemble de la population. C'est la vie du quartier et de la région qui est en cause avec la survie de l'artisanat. L'artisan participe activement à la vie sociale et représente un pôle de stabilité en même temps qu'un élément de convivialité.

223. L'artisanat, un facteur de cohésion sociale

Le caractère souvent familial de l'entreprise, la proximité des dirigeants et des employés dans l'exercice des tâches de production facilitent les échanges entre les hommes et font naître le sentiment d'œuvrer dans un but commun. Parce que l'artisanat cultive la notion de proximité vis à vis du consommateur, il préserve le contact humain authentique.

L'apprentissage est l'occasion d'une prise en charge des jeunes par des artisans soucieux de transmettre leurs acquis et inversement la présence d'un apprenti peut permettre a

⁹ Bulletin d'information du MPME « plan d'action horizon 2010 »

à ces artisans de se connecter avec les évolutions technologiques révolues dans la société. Ce brassage des générations participe à la restauration du lien social. La notion d'entreprise citoyenne prend toute son ampleur au sein du secteur artisanal où les compétences des hommes sont considérées comme une richesse essentielle au fonctionnement de l'entreprise.

Les entreprises artisanales, en plus de leur rôle économique (source de revenu, création d'emploi), entretiennent par leur proximité, un vrai lien social. L'artisanat est devenu une des clés de la future politique d'aménagement du territoire et du développement local.

23. Objectif culturel, historique et touristique

On présentera la relation entre l'artisan et la culture, puis le rôle de l'artisanat dans la sauvegarde du patrimoine des régions et territoires.

231. L'artisanat et la culture

L'artisanat est devenu, dans la plupart des pays qui se sentent menacés sur le plan culturel, le symbole de leur identité. A ce stade, la spécificité de la fonction productrice disparaît devant le produit lui-même, dans la mesure où il est la résultante tangible des facteurs socioculturels propres au groupe. L'artisanat devient alors synonyme de "produit chargé de significations culturelles"¹⁰. On d'autres termes l'artisanat reflète l'identité d'un groupe, d'un peuple ou d'une nation.

« Le façonnage de la matière et le travail du matériau effectué par l'artisan contribue à élaborer peu à peu celui-ci en un mode de perception et d'interprétation du monde, bien spécifique, et qui prend la dimension d'un véritable comportement culturel. Le matériau constitue la donnée fondamentale de ce processus : c'est en fonction de sa spécificité, de ses caractéristiques physiques, que va s'ordonner un procès de transformation en vue d'un usage déterminé. Le façonnage, qui fait appel essentiellement au savoir-faire, fait intervenir un certain nombre de mécanismes qui, à leur tour, façonnent un véritable comportement mental basé sur la connaissance des processus et techniques de fabrication et reflète un attachement culturel spécifique.¹¹

Chaque pays se distingue par des produits différents issus de la production locale. Cette originalité des modèles (quelquefois repris, stylisé, multipliée et adapté) devient l'image de marque du pays et de la production nationale.

¹⁰ Bulletin d'information du MPME « plan d'action horizon 2010 »

¹¹ Idem

L'ampleur prise par ce phénomène de l'artisanat de culture est telle que, en raison des nécessités de production et de commercialisation, ce type de production perd, peu à peu, son authenticité. Reproduction des modèles, simplification des procédés, économies sur le temps, sur la main-d'œuvre et sur la matière d'œuvre, tous ces facteurs finissent par conduire à une production de qualité inférieure dans la quelle le pays intéressé lui-même a du mal à reconnaître sa culture, à tel point qu'il se voit obligé d'intervenir pour sauvegarder son image de marque en même temps que ses marchés extérieurs.

232. L'artisanat et le tourisme

« La promotion et le développement de l'artisanat est la condition de base du développement du tourisme, et la même chose peut être signifié à la promotion du tourisme, c'est-à-dire, la valorisation des produits et les services offerts par l'artisanat est tributaires du marché touristique. »¹²

Le secteur de l'artisanat peut apporter des réponses concrètes à une multitude de questions techniques et économiques, et ce dans la perspective du rôle et de la place assignée à l'artisanat dans la stratégie de développement du tourisme. La politique de développement du secteur du tourisme doit être axée sur la prise en considération de plusieurs facteurs tels :

- La participation des artisans à la construction des infrastructures touristiques fondée sur la conservation et la protection de cachet local ;
- La réhabilitation de villages et de sites où les traditions artisanales sont encore vivaces et témoignent l'authenticité et l'identité artisanale ;
- L'intégration dans les circuits touristiques les visites d'ateliers, des sites de production et d'exposition de l'artisanat.

233. L'artisanat et la sauvegarde du patrimoine

Au sens culturel du terme, le patrimoine est l'ensemble des sites, quartiers, collections ou pratiques qu'une société hérite de son passé et qu'elle entend préserver et transmettre aux générations futures. A priori, rien n'est plus éloigné de l'économie de production et d'échange que cet ensemble de biens immuables et non reproductibles. Pourtant, l'importance des métiers d'art, le développement du tourisme culturel, les rénovations urbaines ont une réalité économique à travers les ressources qu'ils engendrent. Le patrimoine crée des activités, des revenus et de l'emploi, et l'artisanat est un garant de sauvegarde de ce patrimoine.

¹² Revue de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers.2010

3. l'artisanat dans quelques pays de la région de MENA (Moyen-Orient/Afrique du Nord)

Dans un rapport de la Banque mondiale en 2010¹³, sous le titre: «Comment le patrimoine culturel peut-il contribuer au développement économique ?»; une nouvelle étude est consacrée à la réhabilitation des centres historiques et les médinas, dans la région MENA (Moyen- Orient/Afrique du Nord). Il existe plus d'une centaine de médinas dans la région et nombre de ces villes historiques ont bénéficié d'une reconnaissance internationale avec leur inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco : *«Les médinas sont les noyaux historiques des villes du monde arabe. Trésors culturels, elles se distinguent notamment par la qualité de leur architecture civile et religieuse, l'harmonie de leurs plans urbains, leurs espaces publics et leur tissu d'interactions sociales et d'activités de commerce et de production traditionnelles.» «Tous ces éléments font de la médina un site urbain exceptionnel, la représentation physique des identités sociales et culturelles originelles du monde arabe. L'attrait des médinas au niveau international se reflète dans le nombre de visiteurs qu'elles attirent chaque année ; il génère de multiples bénéfices : recettes en devises, liens culturels, embauches et créations d'emplois, tourisme durable, exportations de produits artisanaux »*¹⁴.

Pour cela, plusieurs projets *«Patrimoine culturel et développement urbain»* existent en Tunisie, au Maroc (Fès), au Yémen, en Jordanie, et au Liban. Une prise de conscience qui intervient après cinquante années de dégradation constante dans l'ensemble de la région en raison de : leur abandon par une partie des habitants d'origine et la croissance soutenue des quartiers modernes. Le regain de «zèle» des pouvoirs en place n'est pas étranger à cet intérêt subit et accru pour le patrimoine : *«Cette stratégie soulignait le rôle du patrimoine culturel dans le développement économique, son importance pour les identités communautaires et nationales, et son potentiel en termes de développement social. Elle mettait également en lumière la place toute particulière des villes historiques, qui recèlent une partie essentielle des traditions, de la mémoire et de l'histoire du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.»*¹⁵ Dix ans plus tard, la nouvelle publication vient tirer les leçons d'une génération de projets et d'investissements visant la réhabilitation urbaine des médinas.

Les villes historiques peuvent assurer de nouvelles fonctions en tant que centres de tourisme culturel attractifs et pourquoi pas, comme sources de services urbains et de

¹³ Site de la banque mondiale 2010 :www.org.ma/spip.php

¹⁴ idem

¹⁵ Allafrika.com (tunisie l'artisanat au service du développement

logements pour les populations locales. L'étude se focalise sur la forte relation entre la réhabilitation du patrimoine culturel et la revitalisation économique, communautaire et identitaire ; dans une optique qui favorise la réduction de la pauvreté et la croissance économique précise la Banque mondiale.

Cette institution financière de la famille des Nations unies finance les projets de réhabilitation parce qu'ils *«peuvent avoir un impact profond sur des groupes sociaux défavorisés et marginalisés : ces derniers y gagnent tout d'abord en autonomie et en vitalité, l'enjeu étant ensuite de les aider à trouver des manières novatrices d'améliorer leurs moyens de subsistance»*¹⁶.

Depuis les années 1970, la Banque mondiale a financé 241 projets d'investissement dans le patrimoine culturel (208 projets de prêts et 33 hors prêts), pour un montant total de 4 milliards de dollars US. Actuellement, 117 opérations de ce type sont en cours d'exécution (100 projets de prêts et 17 hors prêts), pour un engagement de 2 milliards de dollars US.¹⁷

31. L'artisanat en Tunisie

L'artisanat tunisien offre un riche potentiel pour promouvoir l'investissement, créer des emplois, développer l'exportation et stimuler la croissance économique. Ce secteur, qui contribue au taux de 4% au PIB, crée une moyenne de 8 000 emplois par an, emploie environ 500 000 personnes, soit 11% de la population active, et les exportations de ce secteur ont été estimées à 100 millions de dinars tunisiens. *« 1 dinar tunisien équivaut à 0,7 dollar E.U environ »*

L'artisanat est également un levier de développement touristique confirmé, compte tenu du rôle qu'elle joue dans la promotion culturelle et la valorisation patrimoniale du pays à travers la confrontation des habitants avec les touristes.¹⁸

32. L'artisanat au Maroc

L'artisanat marocain reflète la richesse culturelle ancestrale propre au pays et représente un important gisement économique. De nombreux indicateurs économiques attestent à quel point le secteur de l'artisanat est primordial pour l'économie marocaine mais aussi pour une grande partie de la population. En effet, en 2004 ce secteur représentait 19 % du PIB marocain contre 8 % en 1996. Il génère près de 800 millions de Dirhams (10

¹⁶ Site de la banque mondiale 2010 : www.org.ma/spip.php

¹⁷ Idem

¹⁸ Allafrika.com (Tunisie l'artisanat au service du développement, date de visite 31/03/2009)

dirhams marocains sont équivalents à 0,8 dollar Environ) grâce à l'exportation. Aujourd'hui, ce secteur est le deuxième employeur après l'agriculture, puisqu'il emploie près de 20 % de la population active (estimé à 1 500 000 personnes exerçants au sein de 120 000 entreprises) et permet à un tiers de la population de vivre.

Enfin, il est important de signaler que le touriste joue un rôle primordial dans la survie de ce secteur, puisque les recettes des produits vendus, notamment dans les souks, permettent à de nombreuses familles rurales de vivre.¹⁹

33. En Syrie

La Syrie est l'un des grands foyers de l'artisanat traditionnel arabe, dans la continuité d'un passé prestigieux. La production artisanale y a concernée les armes (épées, casques), les bijoux (or et argent), la lutherie, les objets ménagers et d'ameublement (cuivre, marqueterie, verre, tapis, céramiques, etc.), les tissus (brocart, damas, atlas, etc.), les vêtements avec leurs broderies et la décoration architecturale (bois incrustés, peintures sur bois, pierres et marbres taillés).

La Syrie est située sur un important carrefour de la route de la soie, ses relations commerciales n'étaient pas seulement limitées à l'Europe ; elles concernaient aussi la péninsule arabique, la vallée du Nil, l'Asie Mineure, la Mésopotamie, la Perse et même au-delà l'Asie Centrale, l'Extrême Orient et l'Afrique. L'existence de tels courants d'échange facilitait certes les exportations, mais impliquait aussi pour l'artisanat syrien une grande compétitivité, des spécialisations brillantes.

Aujourd'hui, l'artisanat en Syrie pourrait, à première vue, sembler occuper une place marginale dans l'économie. Sa présence n'est plus lisible dans les statistiques officielles, mais son importance continue à peser lourd en réalité, non seulement en termes d'identité et de culture, mais aussi de commerce, d'emploi (formels et informels) et même de devises.

4. Agglomération des entreprises artisanales

Dans l'artisanat, d'une manière générale, les formes d'agglomération d'entreprises inspirés sont des approches de systèmes productifs locales. Cela est dû aux caractéristiques de l'activité artisanale (la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique, culturel et historique donné). Pour cela, il est important d'analyser les caractéristiques générales de la dynamique d'évolution de

¹⁹www.artisanat-marocain.fr/economie-maroc-chiffre.html

l'entreprise artisanale dans les territoires des Médina de quelques pays de MENA (Fès, Safi, d'Essaouira, Ghardaia...etc) où les systèmes de production artisanaux, locaux, ont des racines profondes et structurent l'organisation spatio-économique.

Ces territoires, sont définies comme des espaces-lieu doté d'une histoire socio-économique et culturelle, d'institutions propres dans lequel il se construit des ressources, un espace dynamisé et développé par les acteurs économiques, sociaux et institutionnels, où les acteurs façonnent et construisent des ressources spécifiques et développent entre eux une synergie, elle entend développer une réflexion engagée sur le lien entre Culture et Ressources en terme de développement local, tout en sachant que la Culture est une réalité supérieure qui s'impose aux groupes et les conditionne.(Abderrahmane B.2007)

Pour, cela nous présenterons dans cette section, les spécificités des systèmes locaux de production de l'artisanat, puis la structure des marchés, et enfin les formes de commercialisation des produits de l'artisanat.

41. les systèmes productifs locaux du secteur de l'artisanat (SPL)

Nous présentons une analyse des spécificités des systèmes locaux des filières artisanales en considérant, en particulier, le processus de coordination entre les acteurs du réseau local, les mutations d'ordre technologique et social qui affectent actuellement les modes de production et d'échange ainsi que les stratégies de type institutionnel et organisationnel de réponse aux exigences des consommateurs.

411. spécificité du système productif artisanal

Dans plusieurs filières du secteur de l'artisanat, la structuration des systèmes d'agglomération assume des caractéristiques particulières : elle n'a pas comme objectif principal la division du processus de production entre les différentes unités de production mais, au contraire, le partage du processus de commercialisation entre les artisans.

Les différentes unités interagissent alors pour donner une réponse satisfaisante aux exigences de qualité et aux normes juridiques, administratives, et commerciales en vigueur. Cette spécificité constitue l'objet de notre analyse, pour connaître quels sont les facteurs structurant les différents SPL dans l'artisanat. Cela exige alors d'analyser les transformations qui interviennent dans les modes de production et d'échange ainsi que les stratégies menées par les acteurs locaux. La question principale est que le système artisanal localisé, constitue une forme d'organisation dont la structure et la logique de fonctionnement sont inspirées par les exigences du marché et par le mode propre d'échange (à différence du SPL des filières

traditionnelles, qui peut être considéré comme un système se structurant à partir d'un mode commun de production et d'une forme particulière de division du travail entre les firmes du système).

Dans les filières artisanales la consolidation des réseaux d'acteurs locaux et l'élaboration de stratégies collectives répondent principalement à la nécessité de contrôler le processus de commercialisation et la relation avec les consommateurs, en négligeant les aspects plus étroitement liés à la production (les relations inter firmes, les processus collectifs d'innovation,...).

412. La structure du système productif artisanal

Il se caractérise par de petites unités de production, il s'agit d'unités de type familial, très spécialisées dans une production spécifique. L'artisanat reste, fortement lié au domaine du bâtiment, de l'agriculture, et du tourisme.

A la différence des pays développés qui montrent une concentration des capitaux et un niveau élevé d'utilisation de machine semi-industriels, l'artisanat des pays en développement se caractérise notamment par :

- des processus de transformation et d'élaboration accomplis au sein même de l'entreprise artisanale
- des processus non-standardisés et des produits traditionnels (pièce unique)
- un modèle de consommation - dans les centres urbains et non urbains - privilégiant des produits semi industrialisés bon marché,
- une commercialisation limitée au territoire local ou régional,
- une distribution très fragmentée,
- une forte présence de produits industriels importés et forte importation de matières premières, cela implique une faible utilisation de matières locales,
- un fort degré de spécialisation territoriale,

413. Les composantes des systèmes productifs de l'artisanat

Le nouveau contexte économique se caractérise par deux éléments majeurs susceptibles d'affecter le mode de production et d'échange : d'une part, l'utilisation des nouvelles techniques de commercialisation, l'organisation moderne et d'autre part le faible contenu technique des processus productifs et des produits. Nous assistons à un important élargissement des espaces de promotion des activités artisanales. D'autres mutations dérivent

de ces deux premières, comme la progression des échanges (de marchandises, de capitaux, de connaissances). Nous remarquons, en outre, l'importance croissante des formes d'organisation en réseau - au sein des firmes artisanales, et l'émergence de nouveaux modèles de consommation.

Nous présentons ci-dessous un cadre synthétique montrant les spécificités des SPL de l'artisanat et, notamment, leurs différences par rapport aux SPL traditionnels

Tableau n°4 : Composantes et spécificités des SPL de l'artisanat

Composantes	S. P.L filières traditionnelles	Spécificités SPL artisanat.
Spécificités		
Spécialisation	Produits et processus de production homogènes	Produits différenciés
Intégration des firmes	Coopération horizontale : échanges d'information et de connaissance concernant la production et les marchés	Coopération horizontale : définition politique commerciale
Taille des firmes	Homogène	Polarisation entre petite et micro entreprises
Forme organisationnelle	Décentralisation dépendante	Décentralisation indépendante
Système technologique		
Innovation	Innovation de processus et de produit	Innovation dans la commercialisation et matières premières utilisées ; qualité
	Fort degré d'innovation de processus dans les PME	Faible Innovation de processus
Mécanismes d'adoption l'innovation	Principalement hors-marché	Transferts hors-marché assez limités
Niveau technologique	Homogène (évolution au niveau de système)	Ecart important entre firmes principales et sous-traitantes
Marchés		
Commercialisation	Les niches de marché constituent le segment idéal pour une production à fort contenu de savoir-faire	Les niches de marché constituent une alternative à la production industrielle nécessitant des investissements importants
Concurrence	Firmes locales et groupes étrangers installés	Firmes locales
Marché du travail et relations industrielles		
Structure des salaires	Salaire d'entrée élevé progression selon compétence	Salaire d'entrée élevé
Relations industrielles	des formes de régulation plus structurées ; contrats plus explicites et détaillés	Rémunération salariale et non salariale (aides familiales et stagiaires) ; contrats incomplets et négociation permanente
Connaissances	Formation initiale élevée ; et structurée	Formation sur le tas.

Source : La chambre nationale des métiers et de l'artisanat.2010

Les SPL de l'artisanat se caractérisent principalement par : des produits différenciés, une coopération horizontale entre les acteurs, l'innovation seulement dans la commercialisation et la faible innovation de processus.

42 La structure des marchés de l'artisanat

La structure de marché apparaît directement concernée par deux facteurs : l'accès à de nouveaux marchés et la transformation des formes de commercialisation, comme l'utilisation de moyens électroniques (e-business) et la faible concentration des acheteurs. Les formes de compétition sont également confrontées à des éléments nouveaux : la présence de nouveaux concurrents, notamment ceux issus des pays émergents, et le développement de formes de compétition basées sur le contenu (historique, patrimoine) des produits.

421. Nouveaux marchés

Bien que les nouvelles technologies facilitent l'accès à des marchés nouveaux, la conquête de ces places commerciales apparaît souvent difficile pour une grande partie des PME de l'artisanat. Le contact avec des marchés nouveaux (comme des marchés extérieurs ou la grande distribution au niveau national) exige des structures de production et de négociation appropriées à ce type de transaction, ce qui favoriserait les firmes les plus structurées, capables de fournir de grandes quantités de produits et de s'adapter aux modalités commerciales (délais, paiements) imposées par ce type d'acheteurs. La progressive concentration des achats, fruit de la montée de la grande distribution et des centres d'achats en réseaux, pose sans doute des problèmes en termes de quantités de production et d'adaptation du propre système productif et commercial.

422. Les niches de marchés

Dans l'artisanat, les niches de marché constituent une exception : ce segment semble toujours adapté pour les PME artisanales offrant des produits de qualité ou traditionnels, fabriqués habituellement en petites quantités. Les niches de marchés constituent le segment privilégié par plusieurs entreprises artisanales.

Néanmoins, il existe des différences notables entre les filières, en ce qui concerne la stratégie qui sous-tend la spécialisation dans un produit de niche : si pour les plus petites firmes des autres filières (mécanique, textile) la production de biens de niche est souvent le résultat d'une spécialisation dans un domaine dans lequel ils possèdent un savoir-faire ou une compétence technique particulière.

Enfin, on peut déduire que les problèmes relatifs aux quantités de production affectent plus largement les filières de l'artisanat que les autres filières industrielles, ce qui oblige les entreprises à se regrouper d'avantage dans des coopératives de vente ou dans des consortiums constitués pour la gestion commune des activités de commercialisation.

43. Formes de commercialisation des produits de l'artisanat

La structure de la distribution continue à être caractérisée par la présence de petits commerces spécialisés et, parallèlement, par la montée de la grande distribution (bien qu'elle n'atteigne pas les niveaux des autres secteurs). Parallèlement, une autre transformation, de caractère opposé, a lieu au sein de la distribution des produits de l'artisanat : la prolifération des commerces spécialisés dans les produits utilitaires et les produits décoratifs ; ils cherchent ainsi à capturer la demande croissante de produits de l'artisanat.

Cependant, les produits de l'artisanat de production de bien sont de plus en plus concurrencés par les produits industrialisés qui montrent de fortes améliorations dans la qualité grâce à une incorporation massive de technologie; le niveau technologique et l'adéquation aux standards de qualité internationales. Cela pousse les entreprises artisanales à ajouter de nouveaux facteurs de compétitivité au plus faible coût de la main d'œuvre.

Conclusion

Ainsi, nous pouvons conclure que le secteur de l'artisanat peut jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs de développement local. En effet plusieurs objectifs économiques et sociaux peuvent être assignés au secteur de l'artisanat. Dans plusieurs pays de la région du MENA, l'artisanat reflète leur richesse culturelle et représente un important gisement économique.

La forme d'organisation et d'agglomération des entreprises artisanales est différentes des autres formes traditionnelles. Ainsi, on a remarqué que les systèmes productifs locaux de l'artisanat se caractérise par : un partage du processus de commercialisation, la structure et la logique de fonctionnement sont inspirées par les exigences du marché et par le mode propre d'échange, les unités de production sont petites et de type familiale très spécialisés dans une production spécifique.

La structure des marchés de l'artisanat est directement concernée par l'utilisation de moyens électroniques et l'accès à de nouveaux marchés. Parallèlement, la structure de la distribution se caractérise par la présence de petits commerces spécialisés, notamment dans les produits utilitaires et les produits décoratifs.

Puisque, l'artisanat est bien organisé localement dans plusieurs pays d'une manière efficace permettant de jouer un rôle dans le développement économique local et la dynamique territorial. Pour cela, il est important de savoir sur la situation du secteur de l'artisanat en Algérie : comment il est organisé ? Et comment il peut jouer un rôle dans le développement local ?

Chapitre III : Présentation et analyse de l'artisanat en Algérie

Introduction

Le secteur de l'artisanat comptait 150 000 inscrits²⁰, avec une moyenne de deux emplois/artisan, soit un total de 300 000²¹ emplois. Ces inscriptions au Registre de l'Artisanat et des Métiers sont en pleine croissance, puisque les effectifs ont augmentés de 69% entre 2002 et 2006²². Ce développement du secteur artisanal, qui vient compenser une situation de déclin dans les 30 dernières années, appelle un renforcement urgent des dispositifs d'encadrement, d'accompagnement et de formation des artisans inscrits.

Pour cela, nous essayerons dans ce chapitre de présenter et d'analyser les différentes étapes de l'évolution structurelle de l'artisanat, ainsi que le développement organisationnel du secteur sur une longue période (section1). Puis nous présenterons le bilan de différentes politiques de réorganisation, et leurs impact sur les différentes activités artisanales en Algérie, en mettons les points sur les atouts, les faiblesses et les contraintes qui persistent encore dans le secteur (section 2).

1. Le développement organisationnel du secteur

On peut retracer, à grands traits, l'évolution du secteur à travers les étapes suivantes :

- Entrée en crise à partir de la fin du 19^{ème} siècle, sous l'effet de la désagrégation des structures économiques traditionnelles et de la concurrence des produits manufacturés.
- A partir des années 1930-1940, amorce de la modernisation du secteur soutenue par des actions de politique publique : orientation vers les marchés modernes, « modernisation » des produits, labellisation.
- De la fin des années 1962 au début des 1991, amplification et approfondissement de la modernisation, sous la conduite de l'État et de l'investissement public.

²⁰ Selon une enquête réalisée un niveau de la chambre nationale et des métiers en 2010, la population des artisans actifs est de 111407 (26% d'artisans en cessation d'activité sans radiation dans le registre de l'artisanat)

²¹ En tenant compte de l'enquête le nombre d'emploi sera 222814

²² Fichier national de l'artisanat.CNAM.2010

- 1992-1995, régressions du secteur sous le double effet de la contraction du marché du tourisme et du désengagement de l'État, en particulier après la dissolution de la Société Nationale de l'Artisanat traditionnel (SNAT)
- les années 1996-2002, amorce d'une dynamique de transformation initiée par un redéploiement de l'action publique et l'émergence de nouveaux acteurs.
- 2002-2009, le 1^{er} plan d'action pour un développement de l'artisanat « Horizon 2010 »

11. De 1962 à 1991 : les premières étapes de l'organisation du secteur

Cette période est marquée par deux événements majeurs dans le secteur de l'artisanat : la création de la direction de l'artisanat et la promulgation de la première loi sur l'artisan.

11.1. La création de la direction de l'artisanat(DA)

La première action après l'indépendance, été la création de la direction de l'artisanat(DA), sous l'ordonnance (025/62 Aout 1962). La DA a été placer sous la tutelle du ministère de l'industrie et de l'énergie, elle s'occupe de la promotion des entreprises artisanales, de la coopération entre les artisans, et d'assistance technique et financière. Les infrastructures de cet époque été le musée de SOGGEMAH, un bureau d'étude, trois centrales commerciales (ORAN, ANABA, GHARDAIA), et des centres de formation dans l'artisanat d'art.

En 1964, la DA se place sous la tutelle du ministère du tourisme (arrêté ministériel du 25 Mai 1964), et en 1965, la DA remis une autre fois sous la tutelle du ministère de l'industrie et de l'énergie.

L'année 1971 été marqué par la création de la société nationale de l'artisanat traditionnelle (SNAT), elle se charge des opérations de promotion de l'artisanat traditionnelle comme :

- Conseil technique, professionnelle, et sociaux-professionnelle pour toutes les structures artisanales.
- Réalisation ou suivie de réalisation d'étude technique et économique sur l'artisanat
- Gestion des centres de l'artisanat
- Approvisionnement des artisans, par la matière première.
- Action de commercialisation au profit des artisans dans les activités traditionnelles d'art.
- Action d'assistance pour l'exportation des produits de l'artisanat.

En 1973, la direction de l'artisanat est devenue la direction de l'artisanat et des métiers (DAM). L'objectif de ce changement est de récupérer et d'organiser le fichier des métiers géré par l'office national de propriété industrielle. (ONPI)

112. La loi constitutive sur l'artisan

La première loi constitutive de l'artisan a été promulguée, en 1982 (N° 12/82), elle définit l'artisan, ses droits et ses obligations, ainsi que les règles générales des activités de l'artisanat. En 1983, il a été promulgué le décret (550/83), pour organiser le fichier de l'artisanat, qui se constitue de deux parties : le fichier de l'artisanat, et le fichier des métiers. Le fichier de l'artisanat est tenu par les APC.

12. de 1992 à 1995 : l'artisanat à l'ère de l'ouverture de l'économie algérienne

Pendant cette période, le secteur de l'artisanat avait subi une importante dégradation, suite à la dissolution de la SNAT en 1987, Cela a engendré l'absence d'encadrement de la communauté artisanale, notamment dans l'approvisionnement en matières premières. Selon un document élaboré par la chambre nationale de l'artisanat et des métiers, « à cause de la dissolution de la SNAT, des milliers d'artisans qualifiés se trouvent dans une situation d'instabilité et de marginalisation, cela les a poussés à s'orienter vers l'informel, et aussi vers des activités commerciales plus porteuses »²³. Selon le même document le nombre d'artisan actif était de 600 000 (y compris l'informel et les activités à domicile).

Le désengagement de l'Etat dans la sphère économique, et l'orientation vers l'économie de marché a influencé énormément les activités de l'artisanat. En 1986, l'Etat a donné la liberté à toute personne ayant une qualification de s'inscrire et d'avoir une carte d'artisan au niveau des APC, cette situation a duré 7 ans.

En parallèle, avec la libéralisation du secteur de l'artisanat, les pouvoirs publics commencent à penser sur la nécessité d'un encadrement fiable de l'artisanat.

Les textes de 1992 consistant, la création de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), les chambres régionales de l'artisanat et des métiers (le nombre était de huit CAM), et de l'agence nationale de l'artisanat traditionnelle (ANART).

Cette période est marquée par d'autres mesures incitatives à la création des activités artisanales :

²³ Bulletin d'information de la CNAM.2010

- la création de La procédure d'une TVA, préférentielle de 7%.
- Le droit aux artisans d'avoir des devises étrangères dans le cadre d'importation de matières premières (l'ordonnance 54/94 pour la banque centrale d'Algérie)
- La création d'administrations locale pour l'encadrement local de l'artisanat (48 directions et inspections de tourisme et de l'artisanat).
- La promotion des produits de l'artisanat, par la prise en charge totale des participations dans des salons et des foires artisanales internationales.
- La consolidation de la coopération sectorielle pour le développement de l'artisanat.
- L'organisation des assises de l'artisanat, en 1994.

Cette époque est le début du fonctionnement des chambres de l'artisanat et des métiers au niveau régional, elles sont placées sous la tutelle du ministère des directions des mines et de l'industrie. Le nombre d'artisans recensés et inscrits aux niveaux des CAM été de 220 000.

1.3 De 1996 à 2002 : une nouvelle organisation pour l'artisanat

Plusieurs changements, sur le plan législatif et organisationnel ont marqué cette période.

131. Sur le plan législatif

Cette période était marquée par la promulgation de la première ordonnance présidentielle sur les métiers et l'artisanat (N°01/96 du 10 janvier 1996). En 1997 le fichier de l'artisanat été transféré des APC vers les CAM. Un fichier national sur l'artisanat(FNA) est géré par la CNAM.

Avec cette nouvelle législation :

- les artisans inscrits sur le FNA, auront le privilège de participer aux différentes activités organisées par les CAM, la CNAM, et l'ANART,
- l'Etat encourage les regroupements des artisans, par la création d'associations professionnelles,
- les artisans inscrits sur le fichier de l'artisanat, ainsi que les coopérative et les entreprises artisanales, bénéficierons de facilitations fiscales,
- la nomenclature de la formation professionnelle, sera élargie pour plusieurs activités artisanales,

- des facilitations pour acquisitions de foncier pour des activités artisanales concentrées dans des zones de promotion touristiques,

Cependant, malgré les facilitations citées par les législations, les blocages et les entraves demeures, et cela à cause de la lourdeur administrative dans l'exécution des programmes,

132. Sur le plan organisationnel

Pendant, longtemps le secteur de l'artisanat reste désorganisé, du fait qu'il a été géré par différents départements ministériels. Pour cela, il a été nécessaire de le réorganiser et de le structurer de manière à assurer sa stabilité et son développement. Le décret exécutif (N° 97/100, du 30 Mars 1997), élargie le nombre des CAM à 20 chambres. Cette ordonnance définit l'artisanat, les métiers de l'artisanat, l'organisation, les règles et le champ d'exercice des activités artisanales ainsi que les obligations et les droits des artisans.

1321. Les Chambres de l'Artisanat et des Métiers (CAM)

Les chambres de l'artisanat et des métiers, connues par l'abréviation "CAM", sont des établissements publics à caractère industriel et commercial, dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elles constituent un cadre d'organisation et de concertation entre les artisans et les pouvoirs publics :

- les chambres de l'artisanat doivent favoriser la concertation professionnelle avec les organisations, les associations et les secteurs concernés.
- Les chambres de l'artisanat et des métiers par connues par l'abréviation "CAM", sont des établissements publics à caractère industriel et commercial, dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière.
- Les chambres sont des forums de représentation de la profession artisanale. Elles sont les partenaires privilégiés des autorités locales et nationales dans tous les domaines intéressant le développement du secteur de l'artisanat et des métiers.
- Les chambres assurent une mission de service public, conformément à un cahier des charges.
- Les chambres représentent les intérêts de l'artisanat et des métiers en vue d'en assurer la préservation, la protection et la promotion.

1322. Les missions des CAM

Dans le cadre de la politique nationale de développement de l'artisanat et des métiers, les Chambres sont chargées :

- De tenir et de gérer le registre de l'artisanat et des métiers ;
- De proposer aux autorités concernées un programme de développement des activités artisanales et des métiers de leur circonscription et d'en assurer sa mise en œuvre après approbation du ministre chargé de l'artisanat ;
- De procéder à l'authentification des produits de l'artisanat traditionnel et de délivrer tout actes, certificats et visas relatifs à la qualité des services ;
- De soumettre aux pouvoirs publics en relation avec la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers toutes recommandations, propositions et suggestions sur les changements souhaitables en matière de législation et de réglementation artisanale et fiscale ;
- D'entreprendre toute action visant la promotion et le développement du secteur de l'artisanat et des métiers, notamment en matière d'exportation et d'investissements ;
- D'organiser des expositions nationales et internationales ;
- D'entreprendre des actions de formation, de perfectionnement au profit des artisans relevant de leur circonscription ;
- De créer des établissements liés à leurs missions notamment, des antennes, des écoles de formation et de perfectionnement, des établissements de promotion (galeries d'exposition vente)
- D'organiser les élections des organes élus des artisans. (assemblée générale, bureau exécutif, et commissions techniques)

Depuis, les CAM sont devenus des représentations des artisans au niveau local, elles s'occupent du fichier local de l'artisanat, de l'organisation, de formation, de collecte de préoccupations des artisans, et elles exécutent les suggestions de services publiques au profit de la tutelle chargée du dossier de l'artisanat. La caractéristique principale des CAM, est la double fonction entre l'administration et la représentation des artisans à travers les élus.

Sur le plan théorique, les organes élus des CAM, ont un rôle important pour la promotion et le développement des activités artisanales au niveau local, notamment à travers les commissions techniques. Cependant, sur le plan pratique, ces organes ne jouent que le rôle de représentation formel passif (réunion et signature de PV).

1323. La chambre nationale de l'artisanat et des métiers

Le décret exécutif N°11/92 du 9 janvier 1992, définit les fonctions de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM) :

- la CNAM est un établissement public à caractère industriel et commerciale (EPIC)
- Elle tient et gère le registre national de l'artisanat et des métiers.
- Elle réalise des études, sur demande de la tutelle, notamment sur les questions d'organisation et du fonctionnement des CAM.
- elle veille à la coopération entre les différentes administrations et dispositifs (l'agriculture, la formation professionnelle, la culture, le tourisme...)
- elle organise les élections des organes élus des artisans, au niveau national (l'assemblée nationale des artisans, le bureau exécutif des élus, et les commissions techniques).

Elle existe au niveau de la CNAM, deux commissions techniques :

- La commission de formation et d'apprentissage
- La commission de promotion, d'approvisionnement, et de commercialisation.

1324. L'agence nationale de l'artisanat traditionnelle (ANART)

La fonction principale de l'ANART, est d'organiser et préserver le patrimoine de l'artisanat Algérien, pour cela elle se charge de :

- la proposition, et l'exécution des mesures pour la promotion de toute activité artisanale d'art
- La collecte d'information sur les activités de l'artisanat traditionnel d'art en Algérie
- L'organisation de salons, foires, et rencontres (locale, nationale, et internationale) pour la promotion et la commercialisation des produits de l'artisanat traditionnel d'art.
- La proposition de mesures sur la question d'approvisionnement de matières premières pour les artisans.
- L'approvisionnement direct en matières premières pour les artisans.

- L'élaboration d'une politique commerciale des produits de l'artisanat traditionnel et d'art, par l'encouragement du travail en réseau, des campagnes de publicités, des études de marché, et d'organisation des opérations de l'exportation.
- Réalisation d'étude sur les besoins du secteur de l'artisanat traditionnel et de l'artisanat d'art, notamment en ce qui concerne la formation professionnelle.
- Recherche et étude sur le patrimoine culturel et artisanale.
- Tenir des statistiques sur les activités de l'artisanat traditionnel et de l'artisanat d'art
- Mettre en place une banque de donnée sur la technique et la technologie dans le domaine l'artisanat d'art.
- La promotion de l'utilisation de matières premières locale dans les activités de l'artisanat traditionnel.
- Organisation de journées d'études sur l'artisanat.

1325. Le ministère chargé de l'artisanat

La tutelle chargée de l'artisanat, était le ministère du tourisme, elle est gérée par un secrétariat d'Etat de l'artisanat, d'où se trouve une direction générale de l'artisanat (DGA).

La DGA se compose de deux directions :

- La direction d'organisation des métiers : elle s'occupe de la fixation des normes de pratiques des métiers et des activités artisanales, d'organisation des associations professionnelles et des organisations patronales, et la mise à jour de la nomenclature des activités artisanales.
- La direction de promotion et d'assistance technique : elle s'occupe d'élaboration de mesures et de procédures, pour la sauvegarde du patrimoine nationale de l'artisanat. D'autre part elle met en place des programmes de promotions de l'artisanat traditionnel.

133. La création d'un système d'information

Les formes traditionnels de gestion de l'artisanat ont prouvées leurs limites, pour cela il à été important d'introduire les nouvelles techniques de l'information et de télécommunication, dans la gestion et l'organisation du secteur. La première initiative est de créer un fichier électronique national de l'artisanat(FNA), il sera domicilié au niveau de la CNAM ; il sera alimenté par les informations et les statistiques des CAM, conformément aux décrets exécutifs (97/100) et (97/101).

Cette opération permettra d'élaborer des indicateurs Macro, et Micro-économique: le nombre de poste crée ou disparus, les taux de croissance du secteur, le nombre d'artisans selon les secteurs d'activité, ou bien le genre, le nombre de structure artisanale...etc.

Il est évident que c'est important de tenir et de maîtriser les indicateurs de l'artisanat, ainsi que les données et les informations sur le nombre d'inscrit ou de radiés. Cependant, il est important d'élargir le système d'information, dans le but de déduire des indicateurs plus profond et significatif: la part de l'artisanat dans le PIB de l'artisanat, qu'elle serait l'impact de réduction des impôts sur l'artisanat ? Le financement des activités de l'artisanat ? Qu'elle est l'état de la formation dans l'artisanat ?

134. L'apprentissage dans l'artisanat

Des efforts considérables ont été menés pour développer l'apprentissage et la transmission du savoir faire dans l'artisanat. En 1997, une enveloppe de 15.6 millions de Dinars pour faire apprendre 400 jeunes. Le nombre est passé à 500 pour l'année de 1998, et à 1360 pour l'année 2000, d'ont l'enveloppe financière est de 38 Millions de dinars, distribués sur 16 CAM²⁴.

Une convention cadre à été signé, entre le ministère de tutelle de l'artisanat ; et le ministère de la formation professionnelle. Les grands axes de cette convention, sont :

- L'insertion des activités de l'artisanat des CFPA.
- La promotion et le développement de la formation par apprentissage.
- Adaptation des programmes de formation
- Insertion des maitres artisans dans la formation professionnelle.
- Formation de formateur dans l'artisanat.

Pour réaliser et suivre ces objectifs, il a été mise en place, une commission commune entre les deux départements ministériels, d'où l'exécution des opérations au niveau local été confié au différentes CAM, qui aurons la tache de se communiquer avec les maitres artisans d'une part et les CFPA d'autre part.

²⁴ Bulletin d'information du MPME. « plan d'action horizon 2010 »

Toutefois, la formation et l'apprentissage doit toucher d'autre domaine, que l'apprentissage technique des métiers, comme : le désigne, le packaging, et la gestion d'entreprise .

135. Le foncier dans l'artisanat

Un local adéquat, est très important pour toute activité commerciale. Cependant, dans l'artisanat plusieurs activités peuvent être exercées à domicile, ou bien d'une manière ambulante. Pour cela le foncier ne constitue par un sérieux obstacle dans la pluparts des activités artisanales, et la délivrance d'une carte d'artisan pour la majorité des activités, n'exige pas la possession d'un local, ou d'un bail de location.

136. L'habilitation pour exercer une activité artisanale

Pour obtenir une carte d'artisan, il est obligatoire de présenter un diplôme de qualification, ou bien une attestation de travail . Cependant on trouve dans la réalité, que la majorité des artisans apprenne le métier par apprentissage, en dehors des centres de formation, et souvent dans l'informel. Pour cela, les pouvoirs public en mis en place une procédure, qui consiste à délivrer une attestation de sucées au niveau des CAM, approuvée par une commission de maitre artisans spécialisés dans l'activité concernée. Cette dernière ne sert que pour délivrer une carte d'artisans dans le cas d'inexistence d'un diplôme ou certificats de travail. Cette procédure a facilitée les procédures d'inscription au registre de l'artisanat et des métiers pour plusieurs artisans.

Donc, jusqu'au là, les conditions d'exercice des activités artisanales varient d'une activité à l'autre. Ainsi, il a pu être observé que dans de nombreux cas, les contraintes suivantes persistaient avec plus ou moins de gravité :

- Locaux professionnels anciens ou non aménagés pour une organisation rationnelle du travail.
- Utilisation d'équipements matériels et d'outillages non adaptés, d'où les lenteurs dans la réalisation des travaux et défauts de qualités de produits et du services. A cela il ya lieu de d'ajouter les difficultés liées à l'approvisionnement de matière première.
- Absence de moyens financiers. A ce niveau, l'octroi de crédits pour l'acquisition d'équipements ou de crédits d'exploitation aux artisans par le système bancaire ne fait pas encore l'objet de disposition spécifique.

- Insuffisance de qualification professionnelle : les centres de formation professionnelle spécialisés en artisanat n'existe pas en nombre suffisant, le secteur ne dispose pas de structure spécialisées pour des formations d'excellence (maitre artisans) ;, les artisans ne bénéficient pas de cours de formation en gestion pour leur permettre d'améliorer le fonctionnement de leurs entreprises, absence de système de formation continue et de perfectionnement technique et technologique pour les artisans.
- Absence d'organisation de l'information : malheureusement, dans ce domaine, beaucoup de choses reste à faire, même si de nombreuses opérations ont été réalisées. En effet, de nombreuses contraintes persistent : absence d'un centre de documentation et de banque de données, insuffisance des actions informatives et de vulgarisation, insuffisance de support de promotion et de marketing.

En conclusion, l'analyse de la situation du secteur fait ressortir que le secteur de l'artisanat, a connu un développement non homogène, caractérisé par des déséquilibres relativement important d'une activité à l'autre.

14. la période de (2003-2010) : Plan d'action pour un développement de l'artisanat « Horizon 2010 »

Ce plan, dénommé « plan d'action pour un développement durable de l'artisanat à l'horizon 2010 », a été conçu, en 2003 dans le cadre d'une stratégie globale garantissant les conditions nécessaires au développement de l'artisanat en relation et synergie avec les autres secteurs clés que sont l'industrie, l'agriculture et le tourisme. Un enveloppe de 5 milliards de dinars a été allouée à ce plan par le conseil du gouvernement²⁵ (MPMEA, Artisanat un projet d'avenir, 2009).

Jusque là, les activités artisanales étant confinées essentiellement dans le secteur privé, le potentiel économique est constitué par des corporations artisanales estimées à 177 000 artisans, secteur informel compris²⁶ (artisanat horizon 2010 MPMEA). De plus, ce secteur comportait 46 unités qui relevaient des entreprises publiques locales et qui ont été, dans la quasi- totalité dissoutes. Cet effectif qui représente 3% environ de la population active indique une très nette régression par rapport à 1966 (10%).

Par ailleurs, tous plan d'action proposé pour un développement durable de l'artisanat doit prendre en considération l'évaluation et le diagnostic du secteur, et viser à proposé des

²⁵ MPMEA, artisanat un projet d'avenir.2009

²⁶ Idem

solutions aux principales contraintes qu'il connaît en fonction des enjeux de l'avenir. Les solutions pour atteindre les objectifs, nécessitent leurs définitions.

Pour cela dans le cadre du plan d'action du ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat(horizon 2010), vise à mettre en place une série de mesures jugées importantes et vitales pour faire jouer valablement au secteur de l'artisanat un rôle déterminant dans le développement économique, social et culturel du pays. Il s'agira, de réunir les conditions minimales de son soutien : l'adaptation et l'assouplissement du dispositif législatif et réglementaire, le renforcement et le soutien de l'encadrement, le développement du travail à domicile, la réhabilitation des unités existantes et le développement de nouvelles infrastructures, la mise en œuvre d'une politique de maintenance dans le secteur et le développement de la sous-traitance, et l'appui à la commercialisation, à la promotion et à l'exportation des produits de l'artisanat.

141. L'adaptation et l'assouplissement du dispositif législatif et réglementaire

Il s'agira de réunir les conditions d'exécution et d'adaptation des textes d'application de l'ordonnance N° 96-01 du janvier 1996, notamment : la mise en œuvre du décret relatif au label de qualité et à l'estampillage ; l'élargissement de la nomenclature des activités artisanales et des métiers et l'assouplissement des procédures de sa modification, l'adaptation des nomenclature relatives aux activités artisanales et commerciales en vue d'éviter la double inscription ; la révision du code des marchés publics en vue de la reconnaissance de la carte d'artisan au même titre que le registre de commerce. Parallèlement, il ya lieu de procéder à la réglementation et à la codification de certaines activités artisanales qui présente un caractère spécifique (activités réglementés).

142. Le renforcement et le soutien de l'encadrement

L'évolution que connaît le secteur, nécessite un recentrage des institutions d'encadrement tant dans leur organisation que dans leur capacités d'intervention. Dans ce cadre il s'agira d'une part de revoir la répartition géographique et le nombre de CAM ; et d'autre part de réviser le schéma d'organisation et des attributions des institutions d'appui (CNAM-CAM) avec toutefois la représentation des artisans dans les organes de gestion (conseils d'administration). Par ailleurs, il s'agira de soutenir à travers des mesures incitatives l'émergence d'associations professionnelles représentatives par type d'activités.

143. Le développement du travail à domicile

Cette forme d'activité, est parmi les spécificité du secteur de l'artisanat, a fait l'objet d'une réglementation particulière qui définit les droits et les obligations de la population artisanales concernés, il s'agira de soutenir ces artisans par : l'élaboration d'une étude pour aussi bien la population concernée que les différents activités exercées à domicile ;le développement du travail à façon en relation avec ces artisans et l'appui à l'organisation de la commercialisation ; la simplification et l'adaptation des conditions d'accès aux dispositifs financiers prévus par la réglementation(dispositifs d'insertion et d'emplois de jeunes).

144. Réhabilitation des unités existantes et développement de nouvelles infrastructures

Il s'agit principalement des anciennes unités de production artisanales, et qui doivent trouver des appuis techniques pour leur réhabilitation, notamment celles qui produisent de la matière première utilisées dans l'artisanat traditionnel exercés à domicile. Par ailleurs et afin d'encourager l'émergence de pôles de production artisanales, il est important de délimiter des terrains d'assiette destinés aux activités artisanales traditionnelles au niveau des zones d'expansion touristiques ; l'élaboration et le financement d'études architecturales de réalisation de pôles artisanaux.

145. L'organisation et l'amélioration des approvisionnements

il s'agira d'impliquer les CAM dans des opérations d'importation de quantités susceptible de réguler le marché ; engager des actions de sensibilisation et de vulgarisation en direction des artisans en vue de se constituer en groupement d'intérêt commun ;orienter et soutenir les investissements dans les créneaux de fabrication d'équipement et outillage en vue d'atténuer la dépendance vis-à vis des importations.

146. L'appui à la commercialisation, à la promotion et à l'exportation de l'artisanat

Pour lever les contraintes, il est proposé :

- La poursuite de la création d'espace permanent d'exposition-vente, notamment au niveau des CAM.
- L'ouverture par les hôtels classées de boutiques ou de galeries de vente.
- Le lancement d'actions de sensibilisation et d'information à destination des opérateurs commerciaux susceptibles d'orienter leurs efforts d'investissement vers la commercialisation des produits de l'artisanat.

- l'organisation de salons thématiques nationaux et internationaux ainsi que des expositions en marge d'événement ; la réservation aux artisans et entreprises artisanales d'une partie des prestations de projet publics.
- Et enfin assouplir et faciliter les procédures et démarches liées à la participation aux manifestations internationales.

147. La promotion de la ressource humaine

Pour promouvoir et qualifier les ressources humaines, il est proposé :

- La poursuite des opérations d'apprentissage auprès des maitres- artisans.
- L'orientation de l'action de formation vers des objectifs de qualités et de création d'emplois.
 - La poursuite et le renforcement du processus d'intégration des filières de l'artisanat dans le réseau de la formation professionnelle.
 - L'adaptation des programmes pédagogiques par l'inclusion de notions de marketing et de gestion.
 - L'élaboration d'un fichier national des maitres-artisans ; l'appui à l'émergence d'un centre d'excellence dans l'artisanat traditionnel et d'art ; la création de centre spécifiques à certaines activités artisanales traditionnelles.
- Et enfin la mise à contribution des opportunités offertes par les organisations internationales.

En conclusion, on a remarqué que pour ce plan, a moins d'une année de son échéance, qu'un pré-bilan est relativement encourageant, dont le plus grand enseignement est que les réformes entreprises en moins d'une décennie ont porté quelques fruits et fini par faire progresser dans les mentalités. Le plus important pour l'avenir est de renoncer l'idée que l'artisanat est considéré comme un domaine d'activité accessoire ou relevant du folklore, mais comme un vivier de PME créatrices d'emplois et de richesses.

Cependant, pour connaître le degré de réalisation des objectifs, un bilan détaillé doit être dressé, et c'est l'objet de la prochaine section.

2. Bilan du développement du secteur et de ses activités en 2010

En 2008, une étude faisant état d'un recensement des effectifs d'artisans évaluait le nombre d'emplois générés dans le secteur à 306 000. La même étude estimait le PIB

artisanat à 106 milliards de dinars. Pour 2009, les prévisions annoncent 336 600 emplois, soit 30 600 nouveaux postes d'emplois en une année, et un PIB artisanat de 117 milliards de dinars.²⁷ Donc à son échéance ce plan d'action présente un bilan relativement encourageant. Cependant, tous les objectifs fixés ne sont pas totalement atteints.

Pour cela, cette section fait l'objet d'un bilan du plan d'action horizon 2010, et cela par rapport aux objectifs tracés, à savoir : l'adaptation et l'assouplissement du dispositif législatif et réglementaire, la réalisation de l'équilibre géographique dans la population artisanale, la couverture des besoins essentiels des populations, le renforcement et le soutien de l'encadrement, le développement du travail à domicile, le développement de nouvelles infrastructures, le développement de la sous-traitance, l'amélioration de l'approvisionnement, l'appui à la commercialisation, à la promotion et à l'exportation des produits de l'artisanat, la promotion de la ressource humaine, et le financement efficace et adapté de l'artisanat.

21. La population des artisans

La population des artisans actifs telle qu'elle figure sur le fichier de l'artisanat est composée de 26% d'artisans en cessation d'activité. Ceci fait que sur les 149 585 artisans enregistrés, au 31 décembre 2008, seuls 111 407 seraient effectivement en activités²⁸. La quasi-totalité (99.5%) des artisans ont la forme d'artisan individuel. Alors que les coopératives et les entreprises artisanales ne pèsent, respectivement, que 0.5% et 0.1% dans la population des artisans.

Tableau N°5 : Population des artisans par catégorie

Type de l'activité	Fréquence	%
Artisan individuel	110826	99,5
Entreprise artisanale	62	0,1
Coopérative	519	0,5
Total	111407	100

Source : CNAM. Étude sur l'emploi et la production dans le secteur de l'artisanat 2009

Ces artisans sont répartis sur trois domaines d'activités. L'artisanat traditionnel et d'art, l'artisanat de production des biens et l'artisanat des services. Et c'est ce dernier qui compte le plus d'effectif (57% de la population, soit environ 64 000 artisans). Les autres sont

²⁷ CNAM. Étude sur l'emploi et la production dans le secteur de l'artisanat. 2009

²⁸ Idem.

plus concentrés dans l'artisanat de production de biens que dans le domaine de l'artisanat traditionnel. Ce dernier n'est constitué que d'environ 14% d'artisans.

22. L'encadrement juridique et structurel des activités de l'artisanat

On présentera d'abord les changements liés à l'élaboration de la nouvelle nomenclature, en suite les nouvelles réalisations d'institution et d'infrastructure d'encadrement des activités artisanales.

221. dispositif législatif et réglementaire

L'élaboration de la nomenclature de l'artisanat et des métiers est édictée par l'ordonnance N°96-01 du 10 Janvier 1996 fixant les règles régissant l'artisanat et les métiers. Elle définit l'artisan comme toute personne physique inscrite sur le registre de l'artisanat, possédant une qualification dans un métier, dont il se charge directement de la responsabilité de l'exercice et de gestion de son travail, et il peut être assisté par un membre de la famille, de 1 à 3 apprentis. Une coopérative artisanale, est une société civile de personne (artisans), possédant un capital, elle se caractérise par la liberté de s'adhérer par les artisans, mais le nombre d'adhérents doit dépasser 3. Une entreprise artisanales, avec double inscription ; c'est-à-dire inscrite au niveau de registre de l'artisanat, et au registre de commerce. L'entreprise artisanale peut employer plusieurs employés. Cette ordonnance a défini aussi les conditions d'élaboration de la nomenclature des activités de l'artisanat et des métiers à travers le décret N°97-140.

En fin, l'ordonnance à aussi fixé au préalable un ensemble de règles pour arrêter la nomenclature des activités de l'artisanat et des métiers à travers la définition de trois domaines d'activités, à savoir : l'artisanat et l'artisanat d'art, l'artisanat de production de biens, l'artisanat de production de services

2211. L'artisanat traditionnel et l'artisanat d'art

L'artisanat et l'artisanat d'art est toute fabrication principalement manuelle, parfois assistée de machine, par un artisan, d'objets utilitaires et/ou décoratifs à caractère artistique permettant la transmission d'un savoir faire ancestral. L'artisanat est considéré comme artisanat d'art lorsqu'il se distingue par son authenticité, son exclusivité, elle est dénommée comme suit :

Tableau N°6 : L'artisanat traditionnel et l'artisanat d'art

Secteur d'activités	Activités
01- alimentation	75 activités.
02- travail de terre, des plâtres, de la pierre, du verre et assimilés	
03- travail des métaux (y compris les métaux précieux)	
04- travail du bois, dérivés et assimilés	
05- travail de la laine et produit assimilés	
06- travail du tissu	
07- travail du cuir	
08- travail des matériaux divers	

Source : Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat. « Stratégie à l'horizon 2020 ».

2212. L'artisanat de production de biens

L'artisanat de production de bien ou artisanat utilitaire moderne est toute fabrication de bien de consommation courante n'ayant pas un caractère artistique particulier destiné aux ménages, à l'industrie et à l'agriculture. L'artisanat de production de services est indiqué par le code 02 et comporte neuf (09) secteurs d'activités dénommés comme suite :

Tableau N° 07 : l'artisanat d production de bien

Secteur d'activités	Activités
09- production, fabrication ou transformation liées au secteur des mines et carrières	131 activités
10- artisanat de fabrication ou de transformation (mécaniques et électriques).	
11-activités d'artisanat de production et de transformation liées à la métallurgie.	
12- artisanat de production et de fabrication ou de transformation (l'alimentation).	
13- production et transformation liées au secteur de textiles et des cuirs.	
14- production, fabrication ou de transformation (bois, l'ameublement quincaillerie)	
15- production, de fabrication ou de transformation (travaux publics, bâtiment)	
16- activités artisanales de production de biens liées au secteur de la bijouterie	
17- activités artisanales de production de biens divers	

Source : Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat. « Stratégie à l'horizon 2020 ». 2010.

2213. Artisanat de production de services

L'artisanat de services est l'ensemble d'activités relatives aux services, notamment dans la maintenance et la restauration artistique, à l'exclusion de celles régies par des dispositions législative et réglementaires spécifiques. L'artisanat de services est indiqué par le code 03 et comporte sept(07) secteurs d'activités dénommés comme suit :

Tableau N° 08 : l'artisanat de production de services

Secteur d'activités	Activités
18- activités artisanales de production de services liées a l'installation, et la maintenance de tous équipements et matériels industriels destinés aux différentes branches de l'activité économique	131 activités.
19- activités artisanales de production de services relatifs a la réparation et l'entretien d'équipement et matériel utilisés dans les différentes branches de l'activité économique et les ménages	
20- activités artisanales de production de services liées aux travaux a façon mécanique.	
21- activités artisanales de production de services liées a l'aménagement, l'entretien, réparation et la décoration des bâtiments destinés a tous usages (commercial, industriel habitation)	
22- activités artisanales de production de services liées a l'hygiène et a la santé des ménages.	
23- activités artisanales de production de services liées à l'habillement.	
24- activités artisanales de production de services divers	

Source : Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat. « Stratégie à l'horizon 2020 ». 2010.

Il y a lieu de signaler que selon l'ordonnance N°96-01, l'activité artisanale peut être exercée sur trois formes : artisan individuel, une coopérative artisanale ou une entreprise artisanale, et avec trois manières : ambulante, à domicile ou avec local commercial.

Au regard de l'évolution économique et technologique qui a touché certaines branches d'activités générant l'apparition et la disparition de certains métiers, et compte tenu de l'extension et du développement de certains métiers non figurants dans l'ancienne nomenclature. Le Ministère de la PME et de l'artisanat, a engagé une révision de la nomenclature, en 2007 (décret exécutif n° :338-07 du 31 octobre 2007). Avec cette révision la nomenclature s'enrichit et s'élargit ainsi aux disciplines à valeur ajoutée, passant de 240 à 337.

222. Le développement des infrastructures d'encadrement des activités artisanales

Sur le plan de réalisation d'infrastructure, on note plusieurs réalisations d'opérations de réhabilitation d'unités de production artisanale, pour la sauvegarde des filaires. Il s'agit de :

- Soutien financier (équipements) et technique (formation) à l'entreprise de poterie de Mchounech (Biskra)
- Soutien à l'unité de céramique de Tipaza destinée à être érigée à terme en centre d'excellence dans la filière.
- Création d'un nouveau centre de tissage du tapis Djebel Amour, à Aflou.
- Mise à niveau de l'entreprise de filature de Sidi Khaled (Biskra).
- Lancement, pour la première fois dans l'histoire du secteur de l'artisanat, d'un vaste programme de réalisation d'infrastructures de promotion, de soutien technique, de commercialisation et de contrôle de conformité des produits, soit :
 - 50 maisons de l'artisanat.
 - 10 centres de savoir-faire locaux
 - 05 musées de l'artisanat
 - 07 centres artisanaux
 - 06 centres de formation/ production
 - 04 centres d'estampillage
 - 01 souika
 - 05 espaces d'expositions- ventent des produits
 - 01 centrale d'achat de la laine
 - 01 centre des arts et des métiers
- Réalisation d'un centre de documentation et d'information dans le domaine de l'artisanat traditionnel et d'art au niveau de l'agence nationale de l'artisanat traditionnel (ANART).
- Mise en place d'une plate forme de formation à distance dans le domaine de l'artisanat dans toutes ses composantes au niveau du système d'information du secteur (en phase d'essai).

23. La couverture des besoins essentiels des populations

La couverture des besoins essentiels des populations en produits et services de l'artisanat est loin d'être satisfaite, cela s'explique par la forte évolution des importations de ces biens et services, contrairement à celle de la production nationale. La production du secteur de l'artisanat pour l'année 2008 a connu une évolution de 5% par rapport à l'année 2007. Elle passe ainsi de 60 Milliards de dinars en 2007 à 64 milliards de dinars en 2008. On remarque qu'entre 2005 et 2007 l'évolution a été nettement moins importante, elle varie entre 2% et 3%.

La part la plus importante de cette production (97%) est constituée par celle réalisée par les artisans individuels. Ces derniers ont réalisé une production de près de 65 milliards en 2008. Alors que les coopératives et les entreprises artisanales n'ont produit, pour la même année, qu'environ 2.2 milliards de dinars.

Tableau 09 : Évolution de la production du secteur artisanal de 2005 à 2008 (Unité : 10³ DA)

	2005	2006	2007	2008
Artisans individuel	56353400	57014304	58865378	61562276
Entreprises artisanales	151391	159197	185314	209537
Coopératives artisanales	1661955	2045314	1776907	1977883
Production totale	58166746	59218815	60827599	63749696
Évolution		2%	3%	5%

Source : CNAM. Étude sur l'emploi et la production dans le secteur de l'artisanat 2009

24. Le développement de l'emploi

Au titre de la création d'activités, axe prioritaire sur lequel reposent la majorité des efforts de développement entrepris, le secteur connaît une évolution appréciable avec l'apparition en termes physiques de 85 870 activités nouvelles (+135%), induisant 109 000 emplois. Le fichier national de l'artisanat et des métiers (FNA) mentionne que 55% des nouvelles inscriptions concernent l'artisanat de production de services, 30% l'artisanat de production de biens et 15% l'artisanat traditionnel et d'art. On outre le FNA signale une forte progressive implication de l'élément féminin, et mentionne que 18% des inscriptions sont des femmes, dont 31% actives dans l'artisanat traditionnel d'art, 12% dans l'artisanat de production de services et 11% dans l'artisanat de production de biens (voir tableau N°14).

Selon une étude réalisée au niveau de la CNAM en 2010 qui porte sur la production et l'emploi dans le secteur de l'artisanat ; les effectifs occupés par le secteur pour l'année 2008 ont atteint 259647 personnes, dont 111407 artisans et 148240 employés. Ainsi, les activités de ce secteur occuperaient, en 2008, en moyenne 2,3 personnes.

Les effectifs du secteur artisanal ont progressés de 9% entre 2007 et 2008. Dans le détail cette augmentation reviendrait à la progression des effectifs employés par les artisans. En effet, au moment où la population des artisans a enregistré une évolution de 1%, celle des

effectifs employés (salariés, aides familiaux, apprentis) a augmenté de 15% entre 2007 et 2008, passant ainsi de 128585 employés en 2007 à 148240 employés en 2008.

Tableau N°10 : Évolution des effectifs du secteur de l'artisanat de 2005 à 2008, et effectifs moyens

	Artisans	Effectif employé	Total	Effectif moyen
2005	107816	104553	212369	2,0
2006	110272	113287	223559	2,0
2007	110386	128585	238971	2,2
2008	111407	148240	259647	2,3

Source : CNAM. Étude sur l'emploi et la production dans le secteur de l'artisanat 2009

25. Le financement de l'artisanat

Selon les bulletins d'information des dispositifs à l'emploi de jeunes (ANSEJ, CNAC, ANGEM), l'investissement dans l'artisanat (qu'il soit de création ou d'extension) est majoritairement autofinancé. L'autofinancement est nettement plus prononcé pour les investissements d'extension, d'où sa part atteint 95%. L'emprunt bancaire n'est que faiblement utilisé par les artisans, notamment pour les investissements d'extension d'où il représente moins de 1.5%.

Globalement plus de trois quarts (77%) des artisans inscrits sur le fichier national de l'artisanat (FNA) déclarent connaître au moins un dispositif d'appui à l'investissement pour la création d'entreprise. Ils ne sont que 12%, parmi ceux qui les connaissent, à s'être inscrits dans l'un des dispositifs, soit environ 10 000 artisans. C'est d'ailleurs le dispositif de l'ANSEJ qui a été le plus sollicité, avec près de 7000 artisans.

Selon les bulletins d'information des trois dispositifs, le nombre de demande (cumulé jusqu'à 31 décembre 2009) de financement d'activités artisanales auprès de l'ENJEM est arrivé à 92 280, alors que le nombre de demandes satisfaites est de 18 400 pour les crédits « achat de matière première » (30 000 DA), et 2741 pour les projets d'investissement (400 000DA).

Pour la CNAC, le nombre de demande est de 4270. Le nombre de projet financé est arrivé à 892. Et enfin l'ANSEJ à financé 7249 projets.

Tableau N°11: le financement de l'artisanat par les dispositifs d'aides à l'entreprise. (Unité 103 DA)

	Demandes de financement	Projets financés	Taux de satisfaction	la somme financée	Le cout moyen de création d'un projet	Nombre de poste d'emplois créés	Le cout moyen pour la création d'un poste d'emplois.
ANJEM	92 280	21141	22.90%	1648400	77.9	10010	164.6
CNAC	4270	892	21%.	/	/	/	/
ANSEJ	/	7249	/	10 750 594	1483	20 110	535
ensemble	96550	29282	21,95	12398994	780,45	30120	349.6

Source : tableau élaboré par nous même à base des bulletins d'information d'ANGEM, CNAC, ANSEJ

On remarque que le cout moyen pour le montage d'un projet dans l'artisanat est de 780 450 DA ; alors que le cout moyen de création d'un poste de travail est de 349 600 DA.

26. L'appui à la commercialisation et à l'exportation

La commercialisation des produits artisanaux constitue un obstacle majeur pour le développement du secteur, notamment dans le domaine de l'artisanat traditionnel. Pour cela, plusieurs plans annuels de promotion de produits de l'artisanat traditionnel ont été mise en œuvre, ils sont destinés à faciliter leur placement dans les marchés national et international :

- La gestion de 17 galeries d'exposition-vente de produits de l'artisanat au niveau des institutions d'appui du secteur.
- L'organisation de 150 manifestations à caractère international, thématiques et fêtes locales, qui ont vu la participation de 6000 artisans.
- La participation à 70 opérations promotionnelles (salons et foires) à l'étranger, suite à la réalisation d'une étude sur l'exportation des produits de l'artisanat vers les marchés extérieurs.
- L'organisation de cycles de formation au profit des opérateurs dans les techniques du marketing et du design dans le but de les aider à développer une approche adapte du marché et d'avoir une stratégie de vente tenant compte de la concurrence et de la compétitivité.
- L'organisation de la journée nationale de l'artisanat, depuis 2007, le 9 novembre, un événement phare destiné à fêter chaque année.
- L'organisation, depuis 2003, un concours national du meilleur produit de l'artisanat traditionnel et d'art auquel ont pu participé 3000 artisans.

- L'édition et la diffusion d'une documentation promotionnelle variée relative aux produits, aux activités et aux dispositifs de soutien.

Pour la démarche qualité, un vaste programme de réhabilitation et de qualification été mis en place à travers :

- La formation par apprentissage auprès de maîtres artisans de 5000 jeunes dans différents filières de l'artisanat traditionnel et d'art.
- Le perfectionnement de 85 professionnels des filières de la bijouterie, du cuir, de la céramique et du vitrail avec les parties italiennes et espagnoles.
- L'organisation de 10 sessions de formation au bénéfice de cadres du secteur et d'artisans dans le domaine du design, du marketing et des techniques d'estampillage et de contrôle de conformité.
- La formation de 33 cadres à la gestion et à la maintenance du système d'information avec la collaboration de Cisco.

Cependant, en dépit des efforts et des moyens mis en place pour la promotion des exportations des produits de l'artisanat, les résultats semblent insuffisants. Selon les bulletins d'information du ministère chargé de l'artisanat, sur l'ensemble des artisans exerçant dans le domaine de l'artisanat traditionnel et d'art (15 423), seuls 20% déclarent réaliser des ventes à des étrangers. Ils ne sont que 5% à faire des envois de leurs produits à l'étranger, et 2% à vendre dans des foires à l'étranger.

A côté de cette faible proportion d'artisans réalisant des exportations, la valeur de ces dernières reste très faible. Pour les deux années 2007 et 2008, ces activités du domaine traditionnel et d'art, n'ont pas dépassé 1 milliard de dinars de chiffre d'affaire à l'exportation.

3. Faiblesses et contraintes du secteur de l'artisanat

En dépit des succès enregistrés dans le cadre du plan 2010, le secteur demeure confronté à de nombreuses contraintes, notamment dans : le développement des structures d'appui de l'activité artisanale, la main d'œuvre, la fiscalité et l'accès au crédit, et enfin l'accès aux matières premières.

3.1. développement des structures d'appui de l'activité artisanale

Le réseau des CAM pêche souvent par un manque d'efficacité et reste très souvent tributaire d'instruction et d'orientation de l'administration centrale. D'autant plus que la quasi-totalité de l'assistance technique et financière de ces CAM a été consacrée au seul

domaine de l'artisanat traditionnel et d'art ; les modalités de modification de la nomenclature des activités artisanales restent lourdes (par décret) ; les conditions exigées pour l'inscription au registre de l'artisanat et des métiers restent relativement lourdes comparativement à celles du registre de commerce ; l'importance donnée au activités à domicile est insuffisante, alors qu'elles présentes un avantage certain du fait qu'elles rependent parfaitement aux particularités sociologiques dans beaucoup de zones rurales.

32. La main d'œuvre

La contrainte de la main d'œuvre dans le fonctionnement et le développement de l'activité artisanale a été mesurée à travers trois indicateurs : la disponibilité, le coût et la qualité. A travers la même étude, les réponses que les artisans ont fournies, il apparaît que cette contrainte ne semble pas constituer, dans l'ensemble, un handicap à leur activité. En moyenne, ils sont près de 54% à considérer la disponibilité, le coût et la qualité de la main d'œuvre, d'une gravité faible. Ceci apparaît, notamment, à travers le degré moyen de chacun de ces indicateurs. Tous les degrés sans en deçà de 3 (degré moyen). Néanmoins, il reste que pour près de 31% des artisans, le coût et la qualité de la main d'œuvre constituent une contrainte d'une gravité importante

33. La fiscalité et l'accès au crédit

Les contraintes liées à la fiscalité et à l'accès au crédit apparaissent sans conteste comme les plus contraignantes pour le développement et le fonctionnement de l'activité artisanale. Ce ne sont pas moins de 60% des artisans à classer l'accès au crédit, le taux d'intérêt et la fiscalité, dans la catégorie des contraintes de gravité importante.

34. L'accès aux matières premières

Globalement la gravité de la contrainte de l'accès aux matières premières n'est pas très élevée. Elle est considérée par 51% des artisans d'une gravité faible. On remarque tout de même qu'un peu plus du ¼ des artisans la considère d'une gravité importante.

35. Les principales contraintes dans la gestion de l'activité artisanale

De manière générale, parmi toutes les contraintes que les artisans ont citées spontanément comme étant les plus gênantes dans la gestion de leur activité, c'est les contraintes de la fiscalité élevée, de l'accès aux matières premières, des charges élevées, des problèmes de débouchés et des problèmes du local, qui seraient les plus importantes. Les

proportions avec lesquelles elles étaient citées par les artisans figurent dans le tableau qui suit :

Tableau N°12 : Les contraintes les plus gênantes pour le fonctionnement et le développement des activités artisanales

Contraintes	Fréquences
Fiscalité élevée	49%
Accès aux matières premières	25%
Charges élevées	25%
Problème de débouchés	20%
Problème de local	19%

Source : CNAM. *Étude sur l'emploi et la production dans le secteur de l'artisanat 2009*

Conclusion

Toute au long de ce chapitre nous avons essayé de présenter et d'analyser l'évolution du secteur de l'artisanat depuis les années 60. Plusieurs étapes ont marqué l'histoire de l'artisanat en Algérie. Au lendemain de l'indépendance, le secteur de l'artisanat se trouve dans l'obligation d'amplifier et d'approfondir la modernisation, sous la conduite de l'État et de l'investissement public. Toutefois, la décennie 90, était marquée par la régression du secteur sous le double effet de la contraction du marché du tourisme et du désengagement de l'État, en particulier après la dissolution de la Société Nationale de l'Artisanat traditionnel (SNAT). La période de 2000-2010 était l'occasion pour amorcer une dynamique de transformation initiée par un redéploiement de l'action publique et l'émergence de nouveaux acteurs ; cette période est marquée aussi par l'élaboration d'un 1^{er} plan d'action très riche en programmes et actions pour le développement de l'artisanat « Horizon 2010 »

On remarque, que le projet des perspectives horizons 2010, comporte plusieurs axes importants pour le développement du secteur. D'autant plus qu'il est inscrit dans le projet global de l'aménagement du territoire national. Cependant, l'ouverture totale du marché algérien dans le cadre de l'accord d'association avec l'UE et de l'adhésion annoncée de l'Algérie à l'OMC va soumettre le secteur de l'artisanat à une rude concurrence. Afin d'y faire face, un certain nombre de mesures doivent être prises à moyen terme pour poursuivre l'effort déjà engagé et achever l'application intégrale des solutions préconisées, et cela dans le but de renforcer l'innovation, la productivité, ainsi que la compétitivité dans le secteur.

Toutefois, l'énorme potentiel de l'artisanat en Algérie demeure sous-exploité, car les actions d'appui menées jusqu'à présent n'ont pas portés tous leurs fruits. Pour cela les professionnels doivent bénéficier d'outils d'analyse et d'évaluation qui leur permettent d'identifier leurs forces et leurs faiblesses, ainsi que les espaces de marché dans lesquels ils peuvent être les plus performants et les plus compétitifs.

La modernisation des organismes et des institutions d'appui et de soutien, l'accès à l'information, la simplification des procédures de création de projets d'entreprises, le renforcement de la coopération entre les artisans, sont donc des nouvelles actions à prendre.

C'est ainsi, que les assises de l'artisanat tenues en 2009 par le ministère de tutelle du secteur de l'artisanat insistent sur ses actions citées ci-dessus, dans le cadre d'un plan stratégique horizon 2020, cela fera l'objet du prochain chapitre.

Chapitre IV : Perspectives de l'artisanat (horizon 2020)

Introduction

Dans Ce chapitre nous essayerons de présenter les perspectives du développement du secteur de l'artisanat à l'horizon 2020(section1). A cause de l'importance de la coopération intersectorielle entre le secteur de l'artisanat et les autres secteurs, notamment : l'agriculture, l'industrie et le tourisme, nous avons jugé que c'est indispensable de réserver une section à part (section2), pour cette importance. Enfin, et vue la priorité accordée aux actions de formation et d'accompagnement économique destinées à la promotion de systèmes productifs locaux, nous avons consacré la troisième section à l'analyse des trois principaux programmes (GERME, Nuclei, et SPL) initié par le ministère chargé de la promotion de l'artisanat en coopération avec le bureau international du travail (BIT) et la coopération technique Allemande (GTZ)

1. Encadrement de l'activité artisanale

Dans plusieurs pays émergent et développés, l'artisanat représente un axe fondamental du développement économique. Son essor se manifeste à travers l'appropriation par les professionnels des valeurs de la création, de l'organisation, de l'innovation et de la compétition d'entreprise. Il se perçoit par ces performances économiques et ses capacités de production et d'emploi.

En Algérie, selon les projections du ministère de tutelle chargé de l'artisanat dispose de nombreux atouts qui devraient lui permettre de doubler ses capacités d'emploi actuelles(259647) à 542 098 en 2014 puis à 960 359 en 2020, soit un taux de près de 9% du total de la main-d'oeuvre active en Algérie. La contribution du secteur au PIB, qui était d'environ (64 milliards de dinars) en 2008, devrait se rapprocher de 334 milliards en 2020²⁹.

Pour, atteindre ces objectifs l'encadrement du secteur doit : développer un système d'information performant, promouvoir le partenariat et la culture associative, développer de nouveaux modes de financement, soutenir la compétitivité des entreprises artisanales.

11. Un système d'information performant

La production et l'exploitation de l'information doivent être impérativement redéfinies et organisées de manière à éviter toute redondance ou toute confusion statistique. Elles

²⁹ Bulletin d'information du ministère de PME « horizon 2020 ».2010

doivent intégrer de nouveaux instruments de suivi et d'évaluation des besoins et des capacités du secteur.

Par conséquent, une des priorités consiste à arriver à un système d'information performant permettant le suivi continu de l'ensemble des activités, des acteurs, des organes, et des institutions concernées. Le but est d'avoir « un tableaux de bord » du secteur grâce à une information vérifiée et régulièrement mise à jours. Le but également est d'avoir un outil d'aide à la prise de décision en matière de choix et d'orientation stratégique. Dans ce cas, un observatoire national de l'artisanat devient un instrument incontournable. Il peut être développé à partir des structures locales chargées de collecter, d'ordonner et de vérifier l'information au niveau des communes et des wilayas. Il aura entre autres pour missions :

- L'identification et la catégorisation du marché local par rapport à ceux national et international, en fonction des lignes de produits ou des savoir-faire locaux dominants.
- L'identification des niches d'activités artisanales en nombre de professionnels, en entreprises, en genres, en besoins et contraintes.
- L'identification et la mise en place de programmes de travail pour la mise en adéquation des circuits d'approvisionnement, des capacités de production et des circuits de commercialisation ou de collecte.
- L'identification des besoins en formation technique.
- L'évaluation des capacités de production de l'outil existant et la veille technologique.

12. Promotion du partenariat et de la culture associative

L'expérience vécue jusqu'ici dans ce domaine a montré ses limites et impose une redéfinition de l'organisation du secteur à travers :

- L'émergence de groupements et d'associations professionnelles d'artisans capables de prendre en charge leur autopromotion et de sortir progressivement de l'assistanat de l'Etat.
- La promotion de systèmes productifs locaux (SPL)
- Mise en place de pôles d'excellence dans le domaine de l'artisanat.

13. Préparation à de nouveaux modes de financement

Le financement de l'investissement et de l'exploitation constitue une contrainte majeure que rencontrent les jeunes porteurs de projets et les artisans pour le développement de leurs activités. Les dispositifs mis en place sont gérés par des institutions éloignées des réalités du secteur et des caractéristiques de l'activité en terme de contenu et de mode d'exercices. La

participation des organes du secteur à ces dispositifs reste superficielle et n'a pas pu atteindre les résultats escomptés.

A ce titre, il serait plus judicieux de rapprocher ces dispositifs du secteur qui aurait la charge d'initier, par l'intermédiaire de ses institutions d'appui, et en relation avec les principaux concernés des plans, des plans intégrés de développement des activités. Ce rapprochement, pourrait s'opérer selon l'une des deux formules suivantes :

- Un rattachement total de ces dispositifs au secteur de l'artisanat et des métiers.
- L'élaboration conjointe de plans annuels de développement entre les institutions composant ces dispositifs et la chambre nationale de l'artisanat et des métiers. Ces plans seront conçus à partir des besoins identifiés au niveau local par les CAM.

Pour ce qui est du fonds national de promotion des activités de l'artisanat traditionnel, et à l'effet de lui assurer plus d'efficacité, il ya lieu de revoir son organisation et son mode d'intervention par :

- La recherche d'autres sources de recettes en complément de celles assurées par l'Etat et la fiscalité.
- Une meilleure orientation des dépenses vers les opérations de promotion du produit et des activités, ainsi que les actions de formation et d'élévation de capacités techniques et managériales. Ces opérations doivent être consignées dans des plans arrêtés chaque année en fonction du programme annuel de développement du secteur, après leur validation par les structures d'animation locales des activités.
- La participation des artisans au financement des opérations afin de bannir l'assistanat et garantir une plus grande rentabilité économique et sociale aux interventions du fonds.
- La décentralisation de la gestion du fonds au niveau des wilayas grâce à l'intervention des services déconcentrés de secteur.

14. Soutien à la mise à niveau et à la compétitivité

L'environnement concurrentiel auquel sera fortement soumise l'économie nationale nécessite une recherche constante des voies et des moyens permettant à ses acteurs de bien négocier et d'avoir un positionnement avantageux notamment à l'export.

Pour cela, le ministère de la PME et de l'artisanat a mis en place un dispositif d'accompagnement et lancé un programme destiné à valoriser les produits artisanaux algériens d'origine « authentique », ainsi qu'à les protéger, en encourageant les artisans qui

les fabriquent à recourir aux matières premières nobles et reconnues au niveau des marchés internationaux en particulier.

Pour cela, deux centres d'estampillage de tapis sont déjà effectuées et deux autres sont en cours de réalisation. Leur mission consiste à systématiser les opérations de qualité et de normalisation du métier du tapis déjà effectuées à titre expérimental avec la collaboration de l'institut algérien de normalisation(IANOR).

S'agissant de la compétitivité de l'entreprise, celle-ci passe nécessairement par une maîtrise de la gestion et des coûts pour assurer la rentabilité. A ce titre, un programme de mise à niveau spécifique au secteur de l'artisanat doit être mis en place pour permettre aux entreprises artisanales de se hisser au niveau concurrentiel voulu.

La protection des droits de la propriété industrielle des innovations et des œuvres d'origine authentique nationale doit être assurée par de nouveaux règlements techniques dédiés au contrôle et à la promotion des produits revêtus de label. Ainsi que la protection de la production artisanale nationale, doit faire l'objet d'une réglementation et d'un système de surveillance spécifique visant à concurrencer les importations.

141. Soutien spécifique aux populations stratégiques

L'orientation principale des programmes est la création d'emplois et la promotion de l'artisanat formel. Les outils, les espaces et les services d'appui communs doivent être adaptés aux exigences spécifiques de chaque catégorie. Les femmes artisanes constituent en milieu rural comme en milieu urbain une ressource clé pour le développement de plusieurs branches comme l'agroalimentaire traditionnelle, le tourisme et le textile. Leur présence dans le secteur doit être soutenue et renforcée par des moyens d'appui spécifiques.

142. Promotion de la formation avec le concours de la formation professionnelle

Le rôle de la formation dans la valorisation et le développement d'un secteur d'activité n'est plus à démontrer. C'est d'avantage vrai pour l'artisanat d'où les acteurs ont tendance à conserver des anciennes méthodes, et ne soucient pas des innovations technologiques, qui pourtant bouleversent continuellement leurs métiers et leurs imposent de véritables défis qui sont à la fois une obligation économique et une prime à la durabilité et à la pérennité. Pour cela il est important de mettre en place des mécanismes pour la mise en œuvre des dispositifs destinés à :

- Distinguer et valoriser les niveaux de qualification professionnelle (maitre artisan formateur, maitre artisan, artisan, ouvrier artisan, apprenti artisan).
- Susciter et initier de manière continue les professionnels, à travers les centres de savoir-faire locaux, à l'utilisation de tout équipement technique spécifique et de technologie moderne conditionnant la qualité des productions artisanales.
- Cartographier sans discontinuités la distribution statistique des activités artisanales selon les spécificités territoriales et promouvoir l'exercice d'activités artisanales nouvelles ou déficientes sur ces zones.
- Consolider la participation des femmes exerçant à domicile, en encourageant leur regroupement sous forme associative.
- Initier et soutenir sans discontinuité, au niveau communal, des opérations de formation et ou de placement en apprentissage des jeunes avec des incitations spécifique aux artisans qualifiés.
- Encadrer et poursuivre les actions de formation des animateurs économiques et des modérateurs (développeurs local) destinées au renforcement des groupements de professionnels ainsi qu'à la constitution de systèmes productifs locaux.

15. Renforcement des dispositifs d'appui à l'artisanat

Le gouvernement a consenti d'importants investissements dans le cadre des plans quinquennaux 2005-2009 et 2010- 2014 pour la réalisation des infrastructures et des installations nécessaires à l'accompagnement et à l'encadrement des opérateurs et des professionnels du secteur(91 infrastructures), dont celle qui font actuellement l'objet de rénovation et d'extension. Ces institutions consistent à créer pour les artisans des lieux de regroupement et de rassemblement leur permettant d'établir un dialogue entre eux et les pouvoirs publics, et de mutualiser leurs forces et leur savoir faire.

Cependant, ces lieux composés de chambres de l'artisanat et de métiers, de maisons de l'artisanat, de centres de savoir-faire locaux, d'ateliers de formation/production, de centrales d'achat de laine, de centre d'estampillage, d'espace d'exposition vente, de suikate, sont appelés à servir de base d'appui et de plate- forme à la coopération sectorielle pour l'exploitation optimale des potentialités de chacune des filières de l'artisanat et pour le développement des compétence et de la compétitivité. Par ailleurs, la gouvernance de ces lieux doit être efficace et loin de toute forme de bureaucratie.

151. Renforcement des actions des chambres d'artisanat et des métiers

Les CAM, auront en tant qu'acteurs intermédiaires entre les institutions, les pouvoirs publics et les professionnels un rôle très important à jouer dans la coordination horizontale et verticale, descendante et ascendante. Leurs attributions doivent être orientées vers :

- Le développement de nouveaux services à la demande des artisans (conseils, accompagnement, formation, mise en relation d'affaire)
- L'amélioration et l'établissement de relations entre les membres des CAM et les partenaires économiques locaux et sectoriels, et la promotion de toutes les formes de partenariat pour faciliter la participation de l'artisan dans son environnement local et dans les chaînes de valeur de sa filière.
- L'animation des différents regroupements d'artisans.
- La représentation du secteur au sein des cellules d'animation locales en relation avec le secteur pour la coopération intersectorielle.

152. Reconfiguration des schémas d'action des institutions d'appui au secteur

L'organisation actuelle en chambre nationale de l'artisanat des métiers (regroupant les chambres régionales) et en a Agence nationale de l'artisanat doit faire l'objet d'un débat et d'analyse entre les acteurs du secteur et les pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne leur restructuration et les propositions qui peuvent être faite à ce sujet.

Il s'agit de réfléchir à des points importants tels que :

- L'animation des missions des différents regroupements d'artisans (Nucleus, SPL, association)
- La représentation du secteur au sein des cellules d'animation rurale communale et des comités techniques de दौरa et de wilaya, et toutes instances locales en relation avec le secteur pour la coopération intersectorielle.
- Les services offerts aux artisans.

L'encadrement stratégique actuellement assigné aux chambres est en cohérence avec les textes réglementaires et avec la stratégie de développement de l'artisanat élaborée par le ministère de la PME et de l'Artisanat.

Tableau N°13 : stratégie du développement de l'artisanat

Vision globale	Contribution à la croissance économique et sociale en Algérie
Objectif principal	Développer durablement le secteur artisanal algérien
missions	Amélioration du cadre réglementaire, concertation entre partenaires Structuration formelle du secteur, et développement des entreprises
Services et activités	Défense des intérêts du secteur, animation économique, Missions de services publics, et services de promotion, d'accompagnement.

Source : tableau élaboré par l'auteur.

La gestion du registre de l'artisanat et des métiers (RAM), est une fonction clé pour le développement de l'artisanat et du système d'information. Cette fonction, déléguée aux CAM (au niveau local) et la CNAM (au niveau national) de la part du gouvernement est très importante pour l'orientation et le développement des services spécifiques qui peuvent qualifier les CAM comme structures locales de liaison afin de contribuer aux analyses du développement sectoriel local et promouvoir les informations et activités de la CNAM. Cette fonction doit inclure des tâches et des activités avec des processus et procédures bien réglés et faciles à modéliser pour les 48 wilayas. La CNAM peut mettre à la disposition des CAM un service d'accompagnement à la création de centres, pour développer les ressources humaines et leur fournir les outils d'appui et d'analyse.

153. Consolidation du dispositif réglementaire régissant l'artisanat

Dans ce cadre, il est préconisé de réviser l'ordonnance 96/01 fixant les règles régissant l'artisanat et les métiers qui nécessite une véritable refonte et une adaptation au contexte nouveau, par la présentation d'un nouveau projet, qui consistera en une précision nouvelle référence de base à travers :

- La consécration des principes de qualification professionnelle et d'innovation.
- La normalisation et la qualité des biens et services.
- La définition des formes et typologies de l'exercice d'une activité artisanale.
- La consécration des groupements professionnels.
- Le recueil, le traitement et l'exploitation de l'information à partir du RAM.
- L'adaptation de l'action publique et des mesures préférentielles en direction de l'activité artisanale.

2. La coopération dans le secteur de l'artisanat

On présentera, dans cette section l'importance de coopération intersectorielle dans le cadre du schéma national d'aménagement du territoire, et les opportunités pour le

développement du secteur de l'artisanat notamment dans les politiques : du renouveau rural, de promotion du tourisme, et du développement local.

21. La coopération intersectorielle et l'artisanat

Le schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT) offre au secteur de l'artisanat de véritables opportunités et une vision pour se développer davantage. Ce schéma est d'autant plus indispensable que c'est un acte dont la vocation est le développement équilibré du pays à l'horizon 2020 et qu'il offre non seulement des opportunités, mais également des réponses pour l'atteinte de l'objectif recherché de mettre en synergie le secteur de l'artisanat et ceux de l'agriculture, l'industrie et le tourisme.

La nouvelle politique agricole et du renouveau du monde rural peut, elle aussi, assurer de vrais atouts pour le secteur et constituer une opportunité réelle. La création de pôles d'excellence industriels et technologiques, foyers de régénération du tissu de PME, notamment pour les entreprises de sous-traitance, doit faire l'objet de réflexion en tant que lieux d'activités, de services et de peuplement capable de lancer une dynamique d'attractivité pour les régions et les localités. Le schéma directeur d'aménagement touristique, avec politique de prise en charge des dimensions patrimoniale, culturelle et environnementale, offre à son tour des possibilités importantes pour le développement des activités artisanales

211. L'Artisanat et l'industrie

Chaque pays souhaite normalement développer sa propre industrie afin de transformer, soi-même, ses propres matières premières, de valoriser sa main-d'œuvre, d'accroître son autonomie et de développer son économie. Le développement de l'industrie dans une économie à dominante artisanale va conduire à trois types d'évolution pour l'artisanat :

1. La disparition dans les secteurs où la forme de production industrielle s'avère la plus rentable. Donc, la disparition de l'artisanat peut s'effectuer :
 - Soit vers le bas dans un mouvement de récession progressive : artisanat précaire ;
 - Soit vers le haut dans sa transformation progressive en une petite structure industrielle.
2. La permanence dans les secteurs où l'industrialisation ne peut intervenir : il s'agit de ce que nous appellerons l'artisanat spécifique ;
3. La complémentarité : on assiste alors à une répartition fluctuante des activités et des marchés entre l'industrie et l'artisanat, suivant le jeu préférentiel de tel ou tel des deux facteurs (capital et main-d'œuvre).

212. L'artisanat et l'agriculture

Le fonctionnement de l'agriculture nécessite des produits et de services parfois très spécifiques. Pour faire face à cette demande, et selon l'importance des opérations, l'entreprise artisanale qui dispose en général d'un savoir faire et d'un équipement spécifique a tendance à fournir cette prestation. En d'autres termes, l'apparition d'entreprises artisanales en amont de l'activité agricole principale a pour but d'améliorer leur productivité.

Dans le domaine agricole, nous trouvons ainsi les différents artisanats correspondant aux techniques suivantes :

- L'eau : captage, puits, citernes, irrigation, barrages... ;
- L'énergie : vent, eau, soleil, animale et humaine ;
- La culture : outils, culture attelée, petites machines agricoles ;
- La récolte et le traitement des produits, leur conservation, le stockage ;
- La transformation des produits alimentaires et agro-industriels.

Les artisans disposant de peu de terres, et dont le métier leur procure une rémunération et un statut social supérieurs à ceux procurés par le travail de la terre, ils se trouvent donc disposés à réduire leur activité agricole pour pratiquer leur métier. La faiblesse de la demande les conduit donc à une activité discontinue. En période de pointe, ils sont artisans et font cultiver leur terre, en période creuses, ils sont cultivateurs. Le paysan-artisan ne demandera à son activité artisanale qu'un complément de revenu. En d'autres termes c'est la quantité du revenu complémentaire indispensable qui va constituer l'élément déterminant. L'artisanat est le complément indispensable de leur revenu.

213. L'artisanat et le commerce

Lorsque l'offre d'un produit nécessaire est insuffisante sur le marché national, on peut ou bien le produire davantage, ou bien l'importer. Dans le premier cas, c'est à l'industrie ou à l'artisanat d'intervenir ; dans le second, c'est au secteur commercial d'agir par le biais de l'importation (importer soit le produit ou les matières nécessaires à sa fabrication).

Vis-à-vis de l'artisanat, le commerce intervient doublement :

- Tout d'abord, il lui livre les outils, les machines et les matières premières qui proviennent de l'étranger en prenant une marge excessive que lui permet sa situation de quasi-monopole ;
- Mais surtout, il met sur le marché des produits qui viennent concurrencer la production artisanale. Celle-ci, sous forme d'artisanat précaire, réagit en abaissant ses prix de vente le

plus bas possible ; mais, même à ce niveau, elle est parfois encore rejointe par les produits de l'importation.

Le problème de la commercialisation se pose de manière plus aigüe pour les produits de l'artisanat traditionnel et notamment pour les produits fabriqués par les artisans qui ne disposent pas de point de vente ou qui sont situés dans des zones qui n'offrent pas un débouché suffisant. La différence d'échelle entre production et marché conduit obligatoirement à l'intervention d'un réseau commercial parallèle .

En résumé, en confrontant l'artisanat aux autres secteurs de l'activité économique, nous nous sommes rendu compte de l'importance de la place qu'occupe cette fonction dans la sphère économique. L'artisanat en aura besoin, pour lui même mais aussi pour les autres secteurs de l'économie dans la mesure où il entendra continuer à offrir ses services (complémentarité, sous-traitance, main-d'œuvre qualifiée).

214. L'intégration entre l'artisanat et le tourisme

La promotion et le développement de l'artisanat est la condition de base du développement du tourisme, et la même chose peut être signifiée à la promotion du tourisme, c'est-à-dire, la valorisation des produits et les services offerts par l'artisanat est tributaires du marché touristique.

Le secteur de l'artisanat peut apporter des réponses concrètes à une multitude de questions techniques et économiques, et ce dans la perspective du rôle et de la place assignée à l'artisanat dans la stratégie de développement du tourisme. La politique de développement du secteur du tourisme doit être axée sur la prise en considération de plusieurs facteurs tels :

- La participation des artisans à la construction des infrastructures touristiques fondée sur la conservation et de la protection de cachet local ;
- La réhabilitation de villages et de sites où les traditions artisanales sont encore vivaces et témoignent l'authenticité et l'identité artisanale ;
- L'intégration dans les circuits touristiques les visites d'ateliers, des sites de production et d'exposition de l'artisanat.

22. Le schéma national d'aménagement du territoire et les opportunités pour l'artisanat

Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), surtout à travers ses schémas régionaux, offre au secteur de l'artisanat et des métiers des opportunités de développement

réelles en ce qu'il précise les orientations économiques et sociales que devra suivre chaque région selon ses spécificités à l'horizon 2020.

Les orientations et prescriptions spécifiques à chaque région-programme doivent constituer pour le secteur une référence et un encrage pour l'élaboration de ses plans annuels de travail en termes de typologie d'activités à développer pour chaque région, d'action à mettre en œuvre et de moyens à dégager. En conséquence :

- Les collectivités locales (wilayas et APC) auront un rôle essentiel à travers des plans d'intervention à initier en relation avec le secteur à l'effet de faire participer les artisans (structurés dans des nucléus ou des SPL) aux projets d'infrastructures initiés dans le cadre des différents plans de développements nationale. c'est ainsi que l'important projet de l'autoroute Est-Ouest constitue un champ vaste pour les activités de l'artisanat et les métiers qui peuvent se développer sur un tracé de 1200 KM auquel il faudra ajouter les itinéraires empruntées par la rocade des hauts plateaux.
- Les opérations d'aménagement des milieux urbains et ruraux doivent réserver aux opérateurs actifs dans le domaine de l'artisanat et des métiers des espaces sous forme de locaux, de micro-zones d'activités ou d'aire d'exposition à l'aménagement desquels le secteur peut contribuer.
- Les institutions d'appui du secteur (les CAM notamment) pourraient orienter et soutenir l'émergence d'activités artisanales qui tiennent compte de ces données. Des études des potentialités pour le développement de l'artisanat local peuvent être réaliser à travers le système d'aide à la décision SADA.

23. Le renouveau rural et opportunités pour l'artisanat

Face aux disparités constatées dans le niveau de développement entre les milieux ruraux et urbain en faveur de ce dernier, la politique de renouveau rural doit se fixer comme principal objectif de faire acquérir à ces deux milieux des niveaux de développement similaires, tout en tenant compte des caractéristiques environnementales et des modes de vie propres à chacun. La démarche doit emprunter une logique d'aménagement dynamique des territoires considérés dans le cadre d'une stratégie nationale de développement rural durable(SNDRD) qui se décline en une série d'action tendant vers un développement humain harmonieux, facteur de progrès économique et social, dans le respect des équilibres écologiques avec la recherche de la rentabilité économique, grâce à un travail de proximité, d'ouverture et d'innovation.

Pour se faire, la stratégie doit tenir compte des choix stratégiques nationaux, des politiques sectorielles et des politiques territoriales, et s'articulant autour de trois axes interdépendants :

- Les grands investissements. Il s'agit de grandes infrastructures (voies de communication et de télécommunication, grandes hydraulique...)
- Les politiques sectorielles. Elles intéressent les secteurs économiques (agriculture, industrie, artisanat, tourisme...)
- L'action territoriale concernant le développement rural. Elle est caractérisée par une approche intégrée, intersectorielle et mobilisant l'ensemble des différents acteurs du territoire, dont les PME et l'artisanat. La politique de renouveau rural entend ainsi engager un processus de mutation qui englobe toute la société et qui tire profit des atouts économiques des territoires ruraux et de sources de richesses qui constituent ses hommes, ses espaces et ses patrimoines. La démarche doit être mise dans le cadre de projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) qui prend en charge les besoins et attentes des populations rurales à partir de la consolidation de leurs activités économiques de base et de l'élargissement à d'autres activités productives innovantes.

En outre, la stratégie peut mettre en jeu d'autres outils dont nous pouvons citer, entre autres :

- Mettre en place des dispositifs d'incitation dédiés à la très petite entreprise (TPE) et à l'artisanat dans les milieux ruraux, avec une démarche assise sur une formule de financement de proximité et d'un système national d'aide à la décision pour le développement rural.
- La mise en œuvre de projets de proximité de développement rural intégrés nécessitera une action concertée entre le secteur en charge du développement rural et celui de l'artisanat et des métiers pour l'identification des filières en relation avec le milieu rural, à l'image des activités agricoles, sylvicoles, pastorales, des oasis, des massifs montagneux.
- L'orientation des efforts d'investissement, notamment des jeunes, vers ces créneaux par la sensibilisation, l'information et un soutien technique, matériel et financier (mise en œuvre du financement de proximité), ainsi que leur organisation en nucléus par type d'activité.
- Accorder une grande importance aux modes de travail à domicile, ambulants et forains.

- Les centres de savoir-faire locaux doivent trouver un espace idéal d'intervention dans un milieu connu pour sa richesse patrimoniale et culturelle, en étroite relation avec d'autres activités telles que l'agriculture et la pêche.
- Les CAM doivent constituer des partenaires incontournables des cellules d'animation rurale communale et des comités techniques de daïra et de wilaya.

24. le schéma directeur d'aménagement touristique et opportunités pour l'artisanat

La collaboration entre l'artisanat et le tourisme doit être codifiée dans le cadre d'un accord intersectoriel avec un prolongement au niveau local, et qui peut s'exprimer entre autres par la mise en place d'un partenariat public/privé qui s'articule autour de :

- La prise en considération, lors de la conception des projets d'investissement touristique, du riche patrimoine architectural national et donner au parc hôtelier une dimension originale qui tienne compte de nos spécificités multiples et variées que traduisent les Ksour du Touat et du Gourara, la pentapole de Ghardaia, les palais et maisons mauresques d'Alger, Constantine, Bejaia, et Tlemcen.
- L'implication des artisans dans la réalisation et la maintenance d'infrastructures hôtelières et touristiques de manière directe ou indirecte (sous-traitance).
- La participation conjointe des deux secteurs aux manifestations promotionnelles des produits touristiques et artisanaux en Algérie ou à l'étranger.
- La prise en compte du facteur artisanat dans les études techniques et de marchés que mène le secteur du tourisme.
- La participation du produit de l'artisanat au « plan qualité tourisme » par la mise à disposition d'un produit authentique et labellisé.

3. Le renforcement de l'entreprenariat

Au niveau des performances du secteur, l'application du plan 2010 s'est révélée d'une grande utilité dans l'identification des faiblesses du secteur et des réponses à leur apporter. Elle a conduit à prescrire en 2007, de nouvelles mesures d'encadrement et d'accompagnement, accordant une priorité particulière à :

- L'augmentation du nombre de chambres de l'artisanat et des métiers, qui passe en 2003 de 20 à 31 d'une part, et l'élaboration d'un projet de décret portant extension de ce nombre à 48.
- La tenue en 2003 et 2007 d'élection des organes des CAM, qui permet l'élection de 792 artisans pour lesquels ont été organisées des actions de formations dans différents thèmes liées à l'artisanat.

- Le soutien à l'émergence d'une confédération professionnelle nationale d'artisans et d'associations dans certaines activités (céramique, tapis et tissages, bijoux).
- Formation et perfectionnement des artisans en gestion d'entreprises (GERME).
- Promotion de l'approche Nucléus pour une mise en réseau des artisans.
- Promotion du système productif local (SPL) dans une perspective du développement économique local (DEL).
- Mise à niveau des entreprises artisanales.
- Appui aux associations professionnelles de l'artisanat
- Développement d'un système d'information comme outil de communication et d'aide à la prise de décision.
- Promotion du dialogue entre artisans et pouvoirs publics.

31. La formation en gestion d'entreprises (GERME)

GERME « Gérez mieux votre entreprise » est un programme de formation en gestion de micro-entreprise utilisé avec succès dans plusieurs pays, selon la méthodologie du bureau international du travail, il est destiné aux entrepreneurs et porteurs des projets. Ce programme est constitué de trois axes essentiels: Trie, Crée, Germe :

➤ **Trie** : *Trouvez votre Idée d'Entreprise*, destiné aux candidats à la création d'entreprises. Au cours de cette formation, les participants bénéficient de l'accompagnement nécessaire leur permettant, d'identifier une idée d'entreprise réaliste et réalisable et se font une idée suffisamment claire de leurs forces et faiblesses du point de vue des aptitudes requises pour un entrepreneur.

➤ **Cree** : *Créez votre Entreprise*, également destiné aux candidats à la création d'entreprises, ainsi qu'aux porteurs de projet d'entreprise. Au cours de cette formation, les participants ont accès à des informations et outils adéquats leur permettant de réaliser par eux-mêmes, sous la supervision du formateur, un *Plan d'affaires* dans le cadre de la création ou de l'extension de leur entreprise ou activité,

➤ **Germe** : Gérez Mieux votre Entreprise, destiné aux entrepreneurs en activité. **Germe** est un programme de formation pour entrepreneurs en activité qui permet de les doter d'outils spécifiques liés aux différentes fonctions de la gestion d'une entreprise. Aussi la formation aborde-t-elle les thèmes suivants : *l'entreprise et la famille, le marketing, l'approvisionnement, la gestion des stocks, le calcul des coûts, la comptabilité, la planification financière, et personnel et productivité.*

311. GERME en Algérie

GERME a été introduit en Algérie suite à une convention cadre entre le bureau international du travail et le gouvernement algérien représenté par le ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat en 2004. Cette convention consiste à former des formateurs et accompagnateurs économiques au niveau de différentes structures du secteur du Ministère de la PME et de l'artisanat, et d'autres structures d'aide à la création d'entreprises et de l'emploi de jeune (; la CNAM ; les CAM ; l'ANSEJ, et la CNAC).

La première session de formation de formateurs pour une durée de 21 jours a été effectuée en 2004, d'où 30 ont été choisis initialement par leurs établissements, en suite, un nombre de 19 d'entre eux à été sélectionné par un maître formateur du BIT.

32. L'approche Nucléus pour la mise en réseau des artisans en collaboration avec la coopération technique Allemande (GTZ)

Le nucleus est un groupe d'entrepreneurs, qui se réunissent pour s'échanger des expériences. Les rencontres régulières et les activités de ces entrepreneurs sont modérées par un conseiller de la CAM formé spécialement pour cela. Les membres du nucleus identifient leurs problèmes, réfléchissent aux solutions à mettre en œuvre, comme : l'organisation de formation, la réalisation commune d'action de promotion et de marketing, les visites de fournisseurs et approvisionnement groupé, l'investissement commun dans des équipements à usage partagé. Le nucleus permet aussi aux membres de recevoir du conseil de groupe ou individualisé.

Pour les CAM, le nucleus est un service d'accompagnement sur mesure, adapté à la demande des entrepreneurs. Pour cela 23 conseillers de chambre, en formation continue, sont à l'écoute permanente des entrepreneurs membres de nuclei pour : stimuler le processus de communication entre eux (modération et facilitation), les conseiller en matière d'organisation et de gestion, les aider à organiser des activités (visites, formation, participation à des foires,...). Pour les CAM, cela induit : un regain du dynamisme, des services d'appui aux entreprises diversifiés et de meilleures qualités, donc cela permet d'avoir plus d'adhérents, et enfin plus de ressources générées par la vente de services.

Le programme Nucléus, est mis en œuvre, dans le cadre de la coopération technique algéro-allemande via la GTZ³⁰, qui soutient la promotion de groupements professionnels, à travers 10 CAM comme expérience pilote (Alger, Bejaia, Blida, Jijel, Mostaganem, Oran,

³⁰ Actuellement GIZ

Sétif, Tipaza et Tlemcen). Le processus qui a démarré au début l'année 2007, a donné naissance en juillet 2009 à 120 Nuclei regroupant un total de 1500 artisans dans les branches : céramique, mécanique, menuiserie, bâtiment, coiffure.³¹

321. Evaluation de l'expérience des Nuclei en coopération avec la GTZ

Dans le cadre de consolidation de l'approche participative entre les intervenants du secteur des métiers et de l'artisanat ; et dans l'objectif d'élaboration d'une politique cohérente et globale pour le développement du secteur de l'artisanat ; la chambre nationale de l'artisanat et des métiers a organisée (en 2010) une journée de discussion et de concertation sur les besoins réels du secteur de l'artisanat dans les domaines d'organisation, de management, et d'accompagnement économique des artisans.

Les dirigeants des CAM partenaires du projet nucleus ont soulevés quelques difficultés dans le déroulement du projet de coopération :

- La rapidité et la précipitation pour atteindre des résultats.
- La non cohérence entre la vision des CAM et la vision de la GTZ.
- La négligence de la CNAM, comme institution de coordination entre les CAM et les élus au niveau nationale.
- L'ingérence abusive de la GTZ dans les questions de regroupement et d'organisation locale des artisans, et sans prendre en considération les cultures locales dans le domaine du travail en groupe et du capital social ancestral.
- La négligence des actions de renforcement des chambres (formation, organisation, gestion, offre de service).

Cependant, cette expérience était bénéfique sur plusieurs points :

- L'initiation dans les pratiques d'animation et d'accompagnement économique des CAM
- le travail et l'organisation en réseau
- l'utilisation des techniques de modération et d'animation des groupes
- l'utilisation des techniques de suivi et d'évaluation des actions (monitoring).

322. La nécessité de conception d'une vision globale et cohérente

Le défi actuel de la chambre nationale ainsi que les CAM réside dans la capacité à acquérir une forte organisation et gestion interne, et puis offrir des services pour un segment de marché très riche et diversifié, se composant essentiellement des artisans de différentes activités, et des organismes de soutiens à l'emploi et la PME.

³¹ MTA. « Bulletin d'information de la GTZ ».2009

Pour cela il est important de consolider et de soutenir la mission économique et commerciale des CAM à travers un renforcement de capacités (organisationnelle et managériale) pour offrir des services selon les besoins et la demande (orientation client). Cela nécessite un changement de mentalité et des méthodes de management des CAM, afin de positionner la majorité des services offerts, comme des satisfactions de besoins exprimés par les clients (Artisans), et tous cela doit être soumis à la logique du business, c'est-à-dire l'étude du marché, le calcul des coûts.

Pour cela, dans le cadre de la coopération internationale, il est important de tracer un programme de travail qui se caractérise par :

- une prise en charge réelle des priorités et qui s'inscrit dans l'approche de consolidation et de continuité des actions de formation et d'accompagnement économique déjà initiées.
- se baser sur la réalité algérienne avec les orientations des expériences étrangères, notamment les 3 ans de coopération avec la GTZ.
- se concentrer sur la formation et l'action continue.
- mettre en place une organisation de gestion et de suivie des actions de coopération au niveau de la CNAM.
- les actions doivent toucher tous les acteurs (Ministère, CNAM, CAM, artisans) de l'artisanat d'une manière cohérente et globale (selon les besoins et les spécificités)

L'impact attendu et qui doit être toujours ciblé est d'avoir plus de service payants, plus d'adhérents dans les CAM, plus de ressources financières, donc un rôle plus important des CAM dans le développement local. Un rôle qui ne peut pas être réalisé sans atteindre l'autonomie financière des CAM.

De cela, on peut déduire que les axes stratégiques de coopération internationale pour la mise à niveau des structures d'accompagnement de l'artisanat doivent se résumer en :

- Renforcement des capacités managériales et organisationnelles des acteurs de l'artisanat.
- Renforcement et consolidation des missions d'accompagnement et d'offre de services au niveau de la CNAM et des CAM.
- Mise à niveau des activités par la création et le développement des zones d'activités artisanales (pôles d'excellence, village artisanales, SPL....etc).

33. Les systèmes productifs locaux dans l'artisanat (SPL)

Un programme de mise en place des 7 SPL pilote dans le secteur de l'artisanat, est proposé comme méthode d'animation de l'activité artisanale, avec une approche

participative sur le terrain. Cette méthode consiste principalement à coordonner les synergies au sein d'une *même filière d'activité et sur un même territoire*, entre les artisans et tout leur environnement local (services privés, services publics, autorités,...).

En outre, et pour optimiser l'efficacité de l'appui public au secteur de l'artisanat, il semble pertinent, comme cela a été prouvé dans de nombreux pays en développement, d'*approcher les bénéficiaires collectivement* sous forme de groupements et grappes d'artisans appartenant à la même filière sur un même territoire (concepts de réseaux d'entreprises et de SPL développés plus loin).

331. Problèmes spécifiques à résoudre

Les différents diagnostics réalisés sur la situation du secteur artisanal algérien préalablement à la définition de la stratégie « Horizon 2010 », ainsi que le bilan précédent, ont établis que le nouveau programme d'appui devra principalement résoudre les problèmes suivants :

Au niveau méso

- Les carences institutionnelles des établissements publics d'encadrement du secteur
- Les faiblesses de l'auto organisation professionnelle du secteur.

Au niveau micro

- L'insuffisance des mesures d'appui et d'encadrement, y compris à la création de nouvelles entreprises artisanales.
 - la limitation de l'accès au crédit.
 - l'absence d'une culture de coopération entre artisans

332. Un principe de partenariat permanent entre secteur public et secteur privé

Le changement de dispositif d'appui que veut impulser la direction générale de l'artisanat (DGA) consiste notamment à : préciser, d'une part, la nature des tâches et prérogatives qui relèvent des services publics et inciter, d'autre part, les organisations privées représentatives de l'artisanat à prendre de plus en plus de responsabilités dans le développement de ce secteur.

Ce changement, qui va nécessairement passer par une période de transition, doit donc donner le jour à des nouvelles formes de partenariat entre secteur public et secteur privé pour l'exécution des mesures d'appui aux artisans. Les actions du programme, quel que soit leur niveau, seront donc systématiquement envisagées sous cet angle, de façon à inventer et tester les formules les plus pertinentes de délégation et de contractualisation permettant de formaliser les relations public-privé.

333. Une démarche d'animation

L'articulation entre les deux niveaux cités auparavant devrait être assurée à la fois :

- Selon une démarche descendante, qui part d'une politique publique et l'applique aux différents niveaux opérationnels
- selon une démarche ascendante qui construit de « bas en haut » le capital social du secteur privé, jusqu'à le rendre capable d'un dialogue constructif avec l'État

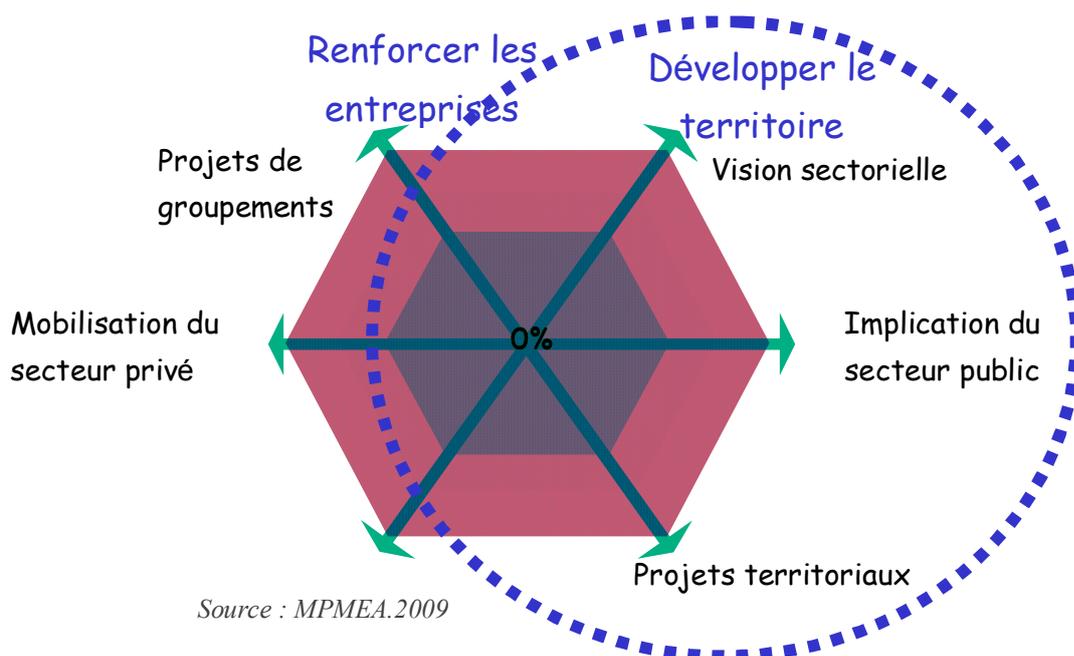
Pour réunir ces deux mouvements il a été préconisé d'utiliser comme *démarche d'exécution* de l'ensemble du programme l'approche d'animation de SPL (Système Productif Local) - ou cluster en anglais – démarche qui consiste à coordonner les synergies entre partenaires privés et publics autour d'une *même filière d'activité et sur un même territoire* de proximité. Cette méthode, largement testée dans de nombreux pays, est maintenant bien structurée et peut être aisément transférée en Algérie

On désigne sous ce terme de SPL artisanal :

- un ensemble d'Artisans d'un même métier, ou d'une même filière productive
- appartenant au même territoire, ce qui leur permet d'entretenir des relations de proximité,
- développant entre eux des relations de coopération interentreprises, animés par une structure de coordination commune, qui facilite les échanges au sein du SPL, soutenus par les acteurs publics locaux, qui s'implique dans le développement de la filière.
- ayant réussi à mettre en œuvre des projets collectifs, en faveur de la compétitivité de l'activité

L'appui aux SPL est une démarche d'animation du développement économique local, associant à parts égales les objectifs du secteur privé et les responsabilités du secteur public, comme représenté sur le diagramme suivant :

Graphique N°2 : stratégie des SPL de l'artisanat en Algérie



Le développement équilibré d'un SPL est obtenu lorsqu'il satisfait *simultanément* les trois couples de paramètres opposés et complémentaires du diagramme ci-dessus. En effet, les synergies au sein du SPL doivent concerner à la fois le secteur privé et le secteur public. Le plan d'action doit contenir des projets apportant un bénéfice immédiat aux groupements particuliers d'entreprises mais aussi prévoir des projets territoriaux d'intérêt public. L'animation du SPL doit associer les acteurs de base selon une démarche participative, tout en se situant dans le cadre d'une vision macroéconomique pertinente de la chaîne de valeur.

Conclusion

En conclusion ; dans ce chapitre nous avons présenté les perspectives du développement du secteur de l'artisanat à l'horizon 2020. Ayant compris la nécessité d'inscrire le projet du développement du secteur de l'artisanat dans la stratégie nationale du développement économique, le ministère chargé de la promotion du secteur a essayé de trouver plusieurs pistes de coopération intersectorielle entre le secteur de l'artisanat et les autres secteurs, notamment : l'agriculture, l'industrie et le tourisme. Cette coopération est très pertinente pour le développement des activités de l'artisanat notamment dans l'approche du développement local.

En outre, le plan d'action horizon 2020 a projeté plusieurs actions pertinentes pour, améliorer l'encadrement du secteur : développement d'un système d'information performant,

la promotion du partenariat et de la culture associative, le développement de nouveaux modes de financement, le soutien de la compétitivité des entreprises artisanales.

Au niveau des performances du secteur, le plan 2020 projette de nouvelles mesures d'encadrement et d'accompagnement, accordant une priorité particulière à : l'augmentation du nombre de chambres de l'artisanat et des métiers, qui passe en 2003 de 20 à 31 d'une part, et l'élaboration d'un projet de décret portant extension de ce nombre à 48 ; La tenue en 2003 et 2007 d'élection des organes des CAM, qui permet l'élection de 792 artisans pour lesquels ont été organisées des actions de formations dans différents thèmes liés à l'artisanat ; le soutien à l'émergence d'une confédération professionnelle nationale d'artisans et d'associations dans certaines activités (céramique, tapis, tissages, et bijoux) ; formation et perfectionnement de 11000 artisans en gestion d'entreprises ; et promotion de l'approche Nucléus et SPL pour une mise en réseau des artisans.

Chapitre V : Tourisme et artisanat traditionnel à Béjaïa

Introduction

De nombreux pays ont compris l'importance d'exploiter tout le potentiel de croissance dont ils sont dotés. L'artisanat occupe une place très importante dans la politique de développement de plusieurs pays notamment ceux en voie de développement. Son apport à la croissance n'est pas négligeable : création d'emplois, fixation des populations, sources de revenus et de recettes en devises.

Pour cela, ce chapitre fera l'objet d'une analyse du potentiel de l'artisanat traditionnel de Bejaia. Puisque l'artisanat d'art et traditionnel est fortement lié au secteur du tourisme, nous avons jugé que c'est important de présenter le potentiel touristique de la wilaya de Bejaia (section1). Ensuite, nous analyserons les métiers de l'artisanat traditionnel à forte concentration spatiale, notamment le cas de la poterie-céramique, sous secteur en expansion et investis de plus en plus par les jeunes (section 2).

1. Le potentiel touristique de Béjaïa

Bejaia, dispose de 95 km de côtes. Alors que le patrimoine à la fois naturel, historique, culturel, artistique et artisanal de la wilaya est d'une très grande richesse et diversité, ce qui en fait un véritable atout pour le développement local, si les conditions de mise en valeur de ce potentiel sont réunies.

Le potentiel touristique de la wilaya est capable de développer l'économie locale par l'apport de devises, par l'investissement et par la création d'emplois. En somme, c'est une véritable industrie qui peut animer tous les secteurs.

11. Les plages de Béjaïa

La wilaya de Béjaïa compte, en tout, 30 plages. Des grèves dorées de sable fin et de jolies criques tapissées de galets. Le littoral de la wilaya s'étendant sur 120 km, où la mer et la montagne s'associent pour créer de vraies merveilles naturelles. Réparties sur 8 communes côtières, seules 25 plages sont habituellement autorisées à la baignade. A défaut de poste de secours pour surveiller les baigneurs ou en raison de réhabilitation des routes et des chemins d'accès.

Tableau N° 14: *les plages de Béjaïa*

Commune	Plage	Longueur	Nature du sol
----------------	--------------	-----------------	----------------------

Chapitre V) : Tourisme, artisanat traditionnel à Béjaïa

Les plages de la côte est			
Boukhelifa	Club Hippique	2000 m	Ce sont toutes des plages de sable
	El-Meghra	1200 m	
	Acherchour	2500 m	
	Oued Afalou	2000 m	
Tichy	Les Hammadites	1000 m	
	Tichy stade	1200 m	
	Tichy centre	2000 m	
	Ben Saïd	1000 m	
Aokas	Oued Zitouna	1000 m	
	Aokas centre	1200 m	
	Sahel	1200 m	
Souk El Tnine	Souk El Tnine 1	1500 m	
	Souk El Tnine 2	1200 m	
	Souk El Tnine nouvelle	800 m	
	Lota1	1200 m	
	Lota2	1200 m	
Les plages de la côte ouest			
Béjaïa	Les Aiguades	200 m	Galets
	Boulimat	1200 m	Sable
	Ta Guilef	600 m	Galets
	Saket	800 m	Galets
Toudja	Oued Dess	1200 m	Ce sont des plages de sable et de galets
	Tirdemt	1000 m	
Beni Ksila	Azaghar sable et de galets	800 m	
	Beni Ksila village	800 m	
	Ait Mendil	800 m	

Source : Belattaf. « Développement local et Artisanat » TIPAZA. 2009

12. Les sites touristiques naturels

Béjaïa est connue par ses sites naturels variés et diversifiés. On citera, entre autres, le mont de Gouraya, le pic des Singes, les grottes féeriques d'Aokas, la forêt d'Akfadou, les gorges de Chabet à Kherrata, la cascade de Kafrida (Taskriout)

Le côté du littoral de Béjaïa, est connu principalement par ses plages au sable fin, la vallée de la Soummam, bien qu'elle renferme des atouts indéniables, demeure délaissée et inconnue. En effet, trois sources thermales aux caractéristiques thérapeutiques avérées à Tifra, Adekar et Bouhamza, elles sont exploitées de manière traditionnelle. L'aménagement et le développement de l'investissement au niveau et autour de ces sources sont plus que nécessaires

Chapitre V) : Tourisme, artisanat traditionnel à Béjaïa

et seront sans doute d'un apport certain pour ces localités, qui sont dépourvues généralement de sources de richesse.

Dans le même sillage, la petite forêt sur les hauteurs de Yemma Gouraya est un lieu de promenade et de repos pour les familles, malheureusement elle est dépourvue de tous les moyens d'attraction et de détente.

En outre, Béjaïa témoigne également d'une prodigieuse mémoire plusieurs fois millénaire, les sites historiques existants confirment l'importance de la région à travers les temps.

Tableau N°15 : les sites touristiques de Béjaïa

Le site	Les caractéristiques
La corniche des falaises	situées à l'extrême cote Est de Bejaia,
Le cap Aokas	haut de 467 m
La grotte féérique	découverte en 1962 longue de 60m et caverne de stalactites et stalagmites.
- La baie de Sidi Yahia	c'est une petite baie en corniche aménagé
Le Cap Bouak	Ouest du golf de Bejaia : plage des aiguades avec piste à 20 mètres de la mer
- La baie des aiguades	lieu où débarquèrent les espagnoles et ou les phéniciens installèrent un comptoir commercial.
La pointe noire	cap qui contourne une avancée rocheuse du mont Gouraya (sept pics).
La corniche du Grand Phare	sentier aménagé du mont Gouraya (port pétrolier- Cap Carbon
Le Cap Carbon et le grand phare	Cap Carbon, promontoire rocheux à 220 m d'altitude. Il est coordonné par l'un des phares les plus élevé du monde.
Le pic des singes	: haut de 430m. Au sommet une table d'orientation, oeuvre de 1835.
Le Cap Sigli	il se situe à 46km de Bejaia dans la commune de Beni Ksila.

Source : A.Bougandoura « L'impact du tourisme sur le DL : cas de la cote Est de BEJAIA », UMA BEJAIA.2011

13. Lacs et cascades

Bejaia, possède aussi au moin 6 lacs (KHERRATA, BOUHAMZA, Mézaia, SIDI ALI-Bhar,) et 2 cascades (Kéfrida et Tizi N'berber)

Chapitre V) : Tourisme, artisanat traditionnel à Béjaïa

Tableau N° 16 : les lacs et cascades de Bejaia

Le site	Les caractéristiques
Le lac du barrage de Kherrata	d'une capacité de 109.12 millions de m2
Le lac du barrage Tichy-Haf	d'une capacité de 1,5 milliard de m2.
Le lac Mézaïa	il se situe au centre de la ville de Bejaia et il appartient au territoire du parc national de Gouraya. Il a une superficie de 2.5 ha, une profondeur de 0.5 à 18m, il accueille un certain nombre d'oiseaux migrateurs et sédentaires.
Le lac Sidi Ali El-Bhar	il se situe près de l'embouchure de l'Oued Soummam, d'une superficie de 10 ha. Il compte un certain nombre d'espaces végétales et animales.
Les lacs Aguelmin Aberkane et Alsous	en plein cœur de la forêt d'Adékar-Yakouren.
La Cascade de Kéfrida	de 40 m, commune de Taskériout, vient du mot latin <i>aquae Frigida</i>
La Cascade de Tizi N'berber	de moindre importance au milieu d'un parc forestier.

Source : A.Bougandoura « L'impact du tourisme sur le DL : cas de la cote Est de BEJAIA », UMA EJAIA.2011

14. Les parcs naturels

Le parc national de Bejaia (PNG) avec une superficie de 2080 ha dont 100 de falaises. Il est classé depuis 2004 patrimoine mondial réserve biosphère. Il renferme une richesse écologique et esthétique exceptionnelle. Le parc comprend 15 sites historiques et 9 sites pittoresques et il s'étend sur une surface maritime de 12 km. Le PNG renferme trois écosystèmes :

- Un écosystème terrestre : présence d'espèces floristique endémiques et rare et c'est aussi
- un lieu de nidification de rapaces. La zone pour loisirs et tourisme : 1237.1 ha (59.47% du total).
- Un écosystème marin : 7842 ha mais sans aucune protection.
- Un écosystème lacustre : lac Mezaïa en plein tissu urbain.

15. Les Forêts

La superficie totale des forêts de BEJAIA est de 122.500 Ha (47,92 % de forêts et 52,08 % de Maquis). Les principaux massifs forestiers sont :

- La forêt de Bouhattem.
- La forêt de Taourirt Ighil.
- La forêt d'Akfadou-Est.
- La forêt d'Ait Abbas
- Et la forêt d'Ait Mimoun.

Les espèces dominantes dans les forêts de BEJAIA sont : l'olivier, Chêne liège, Chêne Zen Afares, Pin d'Alep, Chêne Vert et autres (Peuplier, Cèdre, Sapin de Numidie).

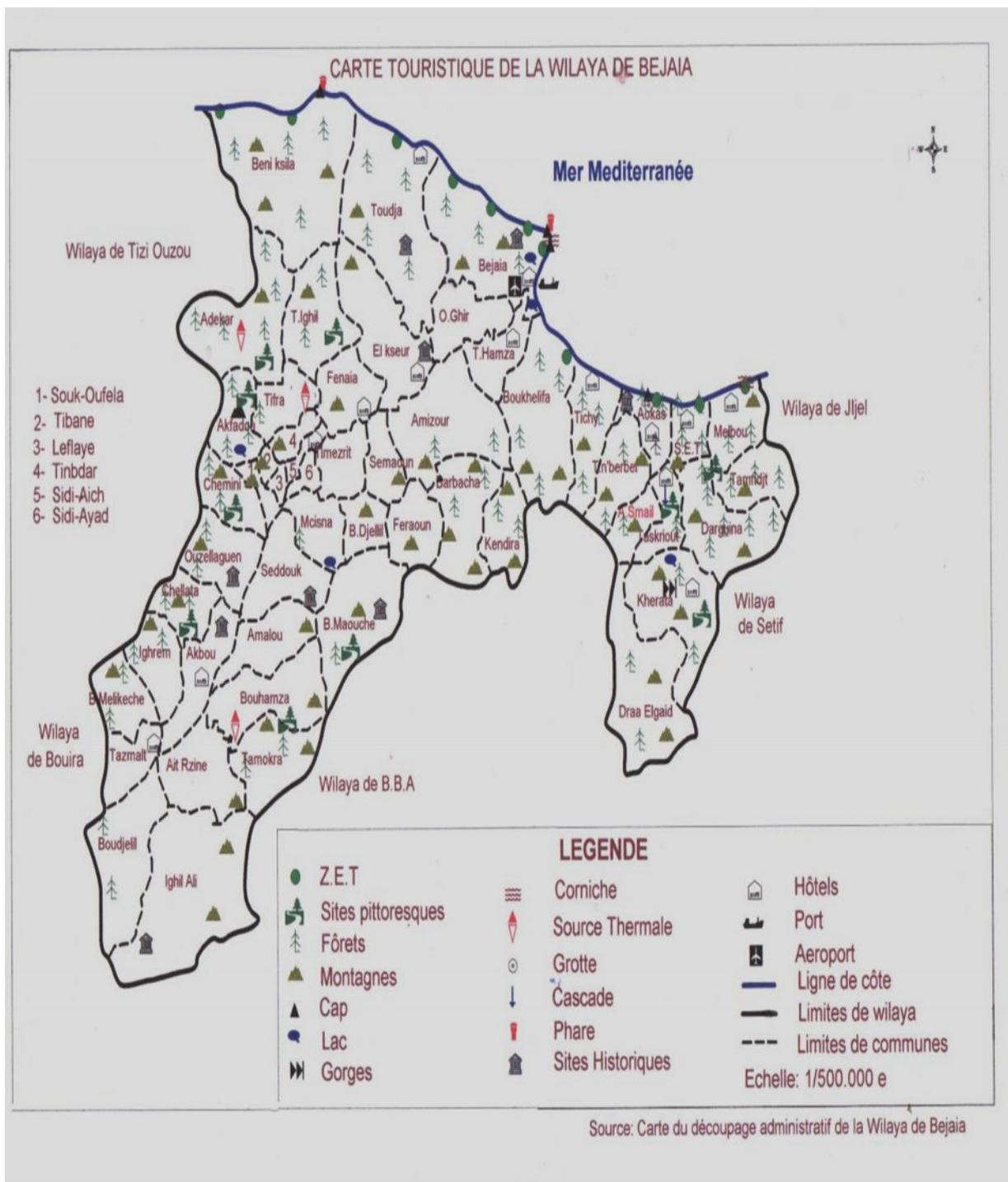
La faune de BEJAIA est d'une grande richesse, elle se compose de :

- *Mammifères* : 30 espèces (10 sont protégés par la loi)
- *Oiseaux* : 135 espèces (20 sont protégés par la loi)
- *Poissons* : 211 espèces
- *Reptiles* : 9 espèces
- *Batraciens* : 3 espèces (au niveau du lac Mezaïa)
- *Invertébrés* : 420 espèces dont, mollusques, insectes, spongiaires...etc.

La flore est aussi d'une richesse et d'une importance capitale :

- *Flore marine* : 55 espèces phytoplanctoniques et 72 phytobenthiques, dont 8 remarquables.
- *Flore lacustre* : dominance de roseaux et de typhas.
- *Flore terrestre* : 399 espèces dont 96 médicinales et 2 espèces répertoriées

Graphique N°3: Carte touristique de Béjaïa



De ce qui précède, on peut confirmer que la région de Bejaia possède un potentiel touristique étonnant par son importance et sa diversité. Elle est non seulement bien gâtée par DIEU en lui offrant le trio secret d'une attractivité touristique importante (Verdure, Mer, Soleil), mais en plus, elle est dotée d'un important patrimoine socioculturel, assurément l'un des plus importants d'Algérie.

Bejaia a été choisie comme l'un des 6 pôles d'excellence touristique que compte le pays, pour le développement du tourisme afin de réaliser les objectifs évoqués dans la stratégie du développement du tourisme à l'horizon 2015.

L'artisanat et le tourisme qui sont complémentaires constituent un tandem qui pourrait garantir le développement de la région et sa prospérité. Ces secteurs sont de grands gisements d'emplois et de création de richesses, une source de revenus, de devises et un moteur de la croissance et du développement local.

2. Le potentiel de l'artisanat traditionnel à Béjaïa

L'artisanat d'art traditionnel à Bejaia est de traditions très anciennes, d'une originalité typique de la région et en même temps diversifiée. La wilaya compte 6586 artisans inscrits à la CAM de Bejaia, dont 758 artisans traditionnels et d'art. Cet artisanat concerne la poterie et céramique, les bijoux traditionnels, la sculpture sur bois, la vannerie et le tissage en général (tissage, tapisserie, broderie sur étoffes...).

Alors que le potentiel du secteur de l'artisanat réside dans un savoir faire ancestral dans plusieurs métiers, selon les villages, d'où la fabrication des objets de décoration et des objets utilitaires est bien maîtrisée : des vêtements, des décorations, ou encore des bijoux. De nombreuses régions sont célèbres pour leur métier.

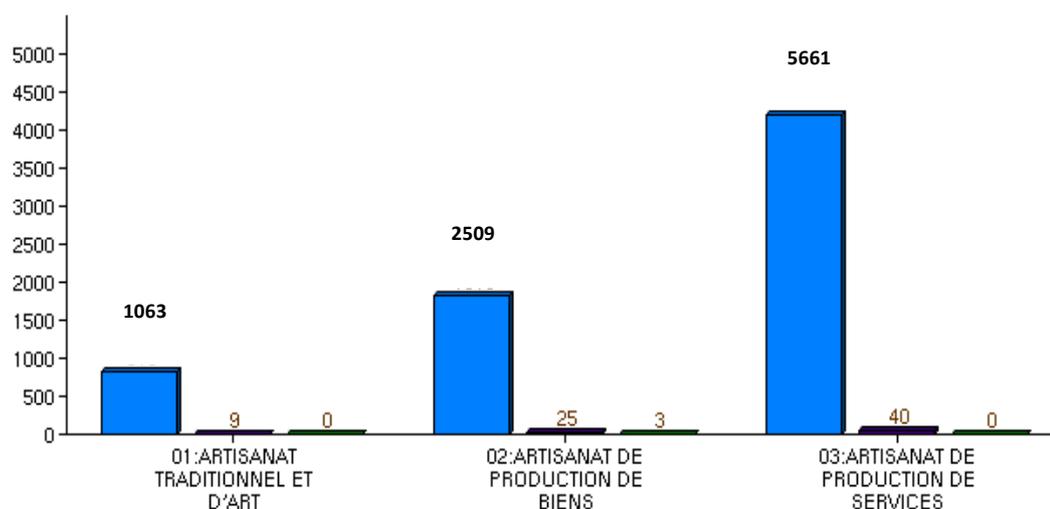
Pour cela, cette section fera l'objet d'une présentation des activités de l'artisanat traditionnel et d'art de la région de Bejaia. En premier lieu on présentera les activités de l'artisanat d'une manière générale en terme d'inscription au registre de l'artisanat de la CAM de Bejaia, ensuite la monographie artisanale de la wilaya. Et enfin, on analysera la situation et les perspectives de développement de l'artisanat traditionnel et d'art au niveau de Bejaia.

21. Présentation de l'activité artisanale

Selon la chambre des métiers et de l'artisanat(CAM) de Bejaia, le nombre d'artisans exerçant dans la wilaya s'élève en décembre 2008 à 9233, dont 74 coopératives et 3 entreprises artisanales.

La quasi-totalité (98,85%) des artisans du secteur de l'artisanat ont la forme d'artisan individuel. Alors que les coopératives et les entreprises artisanales ne présentent, respectivement, que 0,79% et 0,03% dans la population des artisans.

Graphique N°4: Nombre de structures artisanales par type et par domaine à BEJAIA



Source : CAM Bejaia. 2008

ChartDirector (unregistered) from www.adusofteng.com

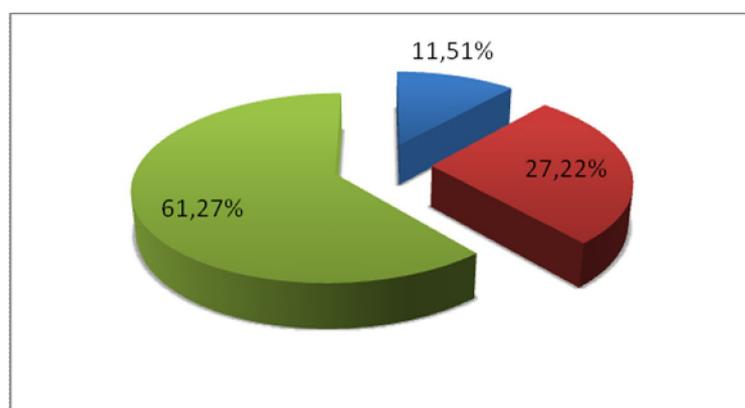
La répartition par type d'activités exercées indique une prédominance de l'artisanat de production de services avec 5 661 (61,27%) unités (coiffeurs, mécaniciens, vulcanisateurs, réparateurs d'électroménagers et autres). Les artisans producteurs de biens (tailleurs, brodeurs, boulangers, pâtisseries) qui sont au nombre de 2509 (27,22%), occupent la deuxième position. Enfin, arrive l'artisanat traditionnel et d'art (poterie, tapisserie, bijouterie, orfèvrerie, ...) métiers exercés par 1063 unités, soit 11,51 % du total des structures artisanales. Cette préférence montrée pour l'artisanat de production de services et de biens est dictée par la demande. Un autre facteur peut être à l'origine de cette répartition, c'est l'existence de formations aux métiers de mécaniciens, coiffeurs, maçons, ... au niveau des centres de formation. Cependant pour les métiers traditionnels qui nécessitent application, patience et long apprentissage pour acquérir la maîtrise de l'art, sont très souvent des métiers qui se transmettent de père en fils.

Tableau N°17 : total nombre d'inscrits par domaine d'activité

Domaine d'activité	Nombre Inscrits
1- I Artisanat traditionnel et d'art	1063
2- Artisanat de production de bien	2509
3-Artisanat de production de services	5661
Total	9233

Source: CAM Bejaia. 2008

Graphique N°5 : Fraction des inscrits par Domaine w(Bejaïa) au 31/12/2007



1 -Artisanat traditionnel et d'art

2- Artisanat de production de bien

3- Artisanat de production de services

Source : CAM Bejaia. 2008

22. Monographie artisanale de la wilaya de Béjaïa

L'artisanat Traditionnel d'Art dans la région est prometteur pour peu qu'il y'ait un cadre favorable à son développement. Il existe d'énormes potentialités que recèle la région (nombre important d'artisans dotés d'un savoir faire ancestral transmuté de génération en génération, et l'existence d'une communauté d'artisans mobilisée et déterminée à maintenir et développer leurs métiers). Tous ces facteurs font de celle-ci un milieu « naturel » pour le développement de l'artisanat traditionnel ; mais malheureusement peut exploités.

221. Les activités de l'artisanat traditionnel de Bejaia

Il y a lieu de citer certaines potentialités de l'artisanat traditionnel les plus importante dans la région de Bejaia.

Le Costume Traditionnel Kabyle : Il est typique et composé de plusieurs facettes, Thakendourth est l'élément de base du costume, elle est remarquée à travers la riche symbolique qui agrémenté l'étoffe. Bejaia, Akbou, Tazmalt, El-Kseur et Souk Oufella sont les localités où cette activité est réputée.

La Poterie : C'est un art millénaire en évolution constante, il intègre les apports des civilisations qui se sont succédé dans notre pays. Bejaia, Aokas, Darguina, Akbou et Oued Ghir se partagent la palme de qualité.

La Céramique : On y décèle un fond berbère, mais aussi les influences arabo-musulmanes, Turques et Espano-Mauresques. Bejaia, Oued Ghir et Aokas renferment des potentialités dans cette activité.

La Sculpture sur Bois : Cet art a ses origines de l'époque Berbère et Ottomane, les travaux en bois dans l'art décoratif sont destinés à l'architecture et au mobilier.

Les bois employés sont le noyer, le chêne, l'acajou, le frêne et les régions connues pour le travail du bois sont : Adekar, Tazmalt et Sidi Aich.

Le Tapis et le Tissage : Les siècles n'ont pas altéré ce métier qui a su préserver les formes et les styles authentiques même si les touches modernistes ont été introduites dans certains tapis tel que celui de Beni Maouche, Timezrit, Ait Smail et Seddouk.

La Vannerie : Art ancien qui remonte aux Mésopotamie permet bien des applications domestiques. Sidi Aich et Kendira exploitent le Rotin et l'Osier, Ighil Ali fabrique des nattes, corbeilles, paniers, couffins, sous plats à base d'Alpha et Raphia.

Le Bijoux : Activité à réhabiliter surtout dans les communes de Bejaia, Akbou et Ifri Ouzeleguene

La Dinanderie : Activité à réhabiliter surtout dans les communes de Boudjlil, Ighil Ali

La Maroquinerie : Une activité qui commence à se relancer dans les localités de Kherrata, Draa el Caïd et Boudjellil.³²

³² Voir le détail de la monographie de l'artisanat traditionnel de Bejaia (Annexe N°8)

Chapitre V) : Tourisme, artisanat traditionnel à Béjaïa

Tableau N°18: localisation d'activités de l'artisanat traditionnel de Bejaia.

Dairas	Communes	Localisation géographique	Principales activités
Bejaia	Bejaia, Oued Ghir	Nord de la wilaya	-costume traditionnelle kabyle - la poterie -la céramique - le bijoux
Tichy	Tichy, Boukhlifa, Tala-Hamza	Est de la wilaya	-costume traditionnelle kabyle
Akbou	Akbou, Chellta, Ighrem, Tamokra	Sud Ouest de la wilaya	-costume traditionnelle kabyle - la poterie - le bijoux
Amizour	Amizour, Smaoun, Bni-Djelil, Feraoun	Sud de la wilaya	-la vannerie -tapis et tissage -extraction artisanal du sel - taille de pierre
Adkar	Adkar, Beni-Ksila, Taourirt-Ighil,	Ouest de la wilaya	Sculpture sur bois
Kherrata	Kherrata, Draa-Elkaid	Sud Ouest de la wilaya	La maroquinerie
Timezrit	Timezrit,	Sud de la wilaya	Tapis et Tissage
Sidi aiche	Sidi aiche, Tifra, Sidi Ayad, Tinebdar, El flay,	Ouest de la wilaya	Sculpture sur Bois La vannerie
Chemini	Chemini, Souk-Oufelle, Akfadou, Tiban	Ouest de la wilaya	Costume traditionnelle kabyle
Souk El Tenine	Souk El Tenine, Melbou, Tamrijt	Est de la wilaya	Sculpture sur bois
El Kseur	El Kseur, Touja, Ifenayen, Ilmaten	Est de la wilaya	Costume traditionnelle kabyle
Barbacha	Barbacha, Kendira	Sud de la wilaya	La vannerie
Darguina	Darguina, Ait smail, Taskeriout	Est de la wilaya	La poterie Tapis et Tissage
Beni Maouche	Beni Maouche,	Sud de la wilaya	Tapis et Tissage
Aokas	Aokas, Tizi n'berber,	Est de la wilaya	La poterie La céramique
Ouzellagen	Ouzellagen	Ouest de la wilaya	Le bijoux
Tazmalt	Tazmalt, Boujellil, Beni mlekche	Ouest de la wilaya	-Costume traditionnelle kabyle -La dinanderie - sculpture sur bois - la maroquinerie
Ighil Ali	Ighil Ali, Ait Rezin	Sud Ouest de la wilaya	-la vannerie

Source CAM Bejaia.2008

L'artisanat d'art traditionnel, est un secteur fragile qui a besoin d'une politique d'encadrement, dans le cadre d'une démarche de développement local. Plusieurs contraintes pèsent lourdement sur la situation actuelle du secteur :

Du côté de la demande

La contraction ou la stagnation de la demande dans la plupart des branches. Elle est en partie liée au recul de l'activité touristique. La dissolution de la SNAT qui jouait un rôle dans la constitution d'un réseau de commercialisation a aggravé les choses.

Du côté de l'offre

La déstructuration du réseau de commercialisation a induit un recul de la qualité sans que le problème décisif des normes et des labels ait trouvé une solution.

La désorganisation des réseaux d'approvisionnement qui passent sous le contrôle de commerçants privés pratiquant la revente en deuxième ou troisième main; ce qui grève les prix des inputs et induit des pénuries et des cessations d'activité.

La "cessation" d'activité de nombreuses unités mises sous la tutelle des APC et la dissolution/privatisation des unités de production publiques.

222. Perspectives de développement de l'artisanat traditionnel à Bejaia

Les politiques de développement du secteur de l'artisanat traditionnel et d'art, doivent être axées sur trois types de trajectoire:

- 1- **Une trajectoire de régression** liée aux modifications des modes de vie ; c'est le cas de la sellerie, du tissage de couvertures bas de gamme et dans une moindre mesure de la tapisserie. Ces branches présentent peu de perspectives de développement. Le maximum que l'on peut viser c'est d'assurer leur maintien face aux substituts.
- 2- **Une trajectoire de maintien précaire**, pour les mêmes raisons que précédemment : il s'agit de la poterie traditionnelle et de certaines activités de couture (prêt à porter ...) et de la vannerie traditionnelle. Les possibilités de maintien sont plus grandes.
- 3- **Une trajectoire de maintien contrarié** (céramique, sculpture sur bois, vannerie moderne, extraction de l'huile d'olive et du miel) ; cela signifie qu'il existe des grandes marges de manœuvres pour le développement de ces activités.

En outre, il faut trois conditions Pour qu'une politique local de développement de l'artisanat d'art traditionnel soit efficace :

- Comprendre l'importance de l'artisanat traditionnel et l'intérêt qu'il y a à le promouvoir.

- Savoir quels métiers cibler en priorité ?
- Savoir quelle démarche adopter ?

2211. L'importance de l'AAT et l'intérêt qu'il y a à le promouvoir

La nécessité de promouvoir l'artisanat traditionnel à Bejaia tire sa justification d'importance stratégique de ce secteur pour la Wilaya, du fait de son poids actuel, et des apports que génèrera son développement.

Le secteur de l'artisanat traditionnel se caractérise par des performances non négligeables sur le plan socioéconomique, un impact important dans la fixation des populations, une place décisive dans un développement culturel ancré dans l'économie et la société locale. Les manques à gagner du laisser-aller persistant vis à vis de l'artisanat traditionnel à Bejaia, sont très importants. S'il existe **1072** artisans inscrits à la CAM dans le domaine de l'artisanat d'art, 3000 ou plus relèvent de l'informel, c'est à dire d'activités marginalisées et/ou non sécurisées.

Pour cela la lutte contre les multiples facteurs qui fragilisent le secteur de l'artisanat traditionnel à Bejaia visera donc d'abord sa stabilisation, dans l'optique d'un développement appréciable des métiers de l'artisanat.

2212. Quels métiers cibler en priorité ?

Les critères de base de classification des métiers à cibler en priorité, sont : les critères d'emplois (emplois permanents et emplois temporaires) et de fixation de population, ensuite les critères de viabilités des activités (revenu net) et enfin les potentialités d'attraction touristique.

La poterie et céramique à Bejaia est une activité qui peut créer plusieurs emplois directs et indirects, notamment chez les jeunes, et avec peu d'investissement. Le potentiel de cette activité dans la création d'emplois et la fixation des populations trouve son origine dans la demande en hausse par les particuliers, les entreprises (les restaurants, les hôtels,...) des produits de poterie-céramique qui sont de nature utilitaire d'une part et de décoration d'autre part. Cependant la concurrence déloyale des produits de l'importation milite dans le sens contraire.

L'extraction de l'huile d'olive, ainsi que le miel d'apiculteur d'une manière traditionnelle, peut offrir une importante opportunité pour la création de plusieurs postes d'emplois saisonniers, dans les différentes étapes de l'opération, en commençant par la récolte jusqu'à la commercialisation.

2213. Quelle démarche adopter ?

Après l'indépendance l'Etat algérien s'est efforcé de créer de nouvelles conditions d'insertion des métiers de l'AAT. Cependant depuis le début des années 1980 le "désengagement de l'Etat", s'est traduit par un délaissement quasi-total du secteur de l'A.A.T. Conjugué aux effets du tarissement des ressources en devises du pays. Cet abandon va conduire à une régression de l'AAT ; et seules quelques activités structurantes (formation, dynamisme de certains artisans) ont permis la survie de l'AAT évitant le déclin total tant sur le plan économique que culturel.

A BEJAIA, les autorités locales chargées du développement de l'A.A.T. doit assigner à leur intervention dans le secteur deux catégories d'objectifs :

- Un objectif de contribution à la création d'emploi dans la mesure où le secteur artisanal regroupe des activités intensives en main d'œuvre ; car dans la situation économique et sociale actuelle la création d'emplois et de sources de revenus nous semble être un objectif prioritaire.
- Un objectif de sauvegarde d'un patrimoine culturel par le développement de productions de haute qualité.

La politique d'intervention doit s'inscrire dans une logique d'aménagement du territoire et du développement local, en prenant en considération les points suivants :

- Intégrer les objectifs des artisans
- Fixer des objectifs cohérents et hiérarchisés
- Fixer des objectifs réalistes et différenciés/métiers
- Tirer les leçons du passé et des expériences réussites des autres pays.

A court terme il s'agira de sauvegarder les emplois existants qui sont cruciaux pour certaines catégories les plus fragiles de la population. A moyen terme on peut envisager de faire du secteur artisanal un secteur pourvoyeur d'emplois, pour peu que les marchés des produits artisanaux se développent. En effet les coûts de création d'emploi y sont nettement inférieurs à l'industrie.

En second lieu on peut viser à moyen terme la reconquête pour l'artisanat traditionnel des parts de marché qu'il avait à l'exportation. Le niveau actuel des salaires et l'existence d'une ancienne image de marque des produits militent en ce sens. Cependant de gros efforts d'organisation et d'amélioration de la qualité seront en général nécessaires pour assurer la

compétitivité des produits (objectif d'exportation dans les branches où le niveau actuel de la qualité est élevé, et rechercher des créneaux pour de nouveaux produits).

En dernier lieu l'objectif de sauvegarde du patrimoine culturel peut être compatible avec l'objectif de création d'emploi à travers deux types de mesures :

- organiser un système de commandes publiques pour les meilleures pièces issues des concours ce qui aurait l'avantage de susciter l'émulation.
- organiser un système de normes et de labels récompensant à la fois les produits de très haute qualité sans rejeter complètement les produits de qualité moyenne qui trouvent un débouché sur le marché national. La normalisation aura l'avantage de "tirer vers le haut" la qualité.

Il y a lieu d'éviter que l'État se substitue aux artisans et qu'il se contente du rôle d'animateur. Donc l'État doit jouer deux rôles essentiels :

- un rôle de régulateur, en particulier dans le domaine de la normalisation et des labels avec la participation des intéressés pour que les normes soient prises en charge et respectées.
- Un rôle de catalyseur : le redressement du secteur nécessite la collaboration de multiples acteurs (artisans ; distributeurs, banques, entreprises publiques, importateurs, exportateurs). La coordination entre ces différents acteurs n'est pas chose facile. Le cadre de la CAM n'est pas suffisant pour animer cette fonction de mise en relation.

L'État doit viser à "faire faire" plutôt que de faire lui-même, et cela par une stratégie globale (cohérence des mesures), différenciée (/ métiers) et inscrite dans la durée.

223. Les axes d'une stratégie de redressement

La stratégie préconisée est essentiellement un ensemble d'action sur les facteurs de demande et d'offres, et aussi des actions sur la valorisation des ressources humaines.

2231. Les actions sur les facteurs de demande

Les actions sur les facteurs de demande est un préalable à toute tentative de redressement pour deux raisons principales :

- La plupart des branches font face à une stagnation ou à une faible croissance de la demande
- Le désengagement de l'État a induit dans la plupart des branches des phénomènes négatifs.

Pour cela plusieurs actions peuvent être envisagées pour enlever cette contrainte :

- La première action décisive consiste à articuler le secteur de l'artisanat au secteur touristique.
- En second lieu organiser la fonction de distribution de gros (le projet prendra la forme coopérative).
- En troisième lieu il est important qu'une action vigoureuse soit engagée pour prospector de nouveaux débouchés.

A court terme, les marchés urbains sont le débouché naturel de la production artisanale. Les produits sont relativement peu présents en dehors de Béjaïa. A moyen terme le retour du produit sur le marché national être visé, et l'exportation peut être envisagé compte tenu de l'avantage prix que confère le taux de change actuel. Et enfin à terme, une action de recherche de nouveaux marchés pour de nouveaux produits plus adaptés aux conditions de vie modernes peut être envisagée.

2232. Les actions sur les facteurs de l'offre

Les actions sur les facteurs de l'offre, peuvent être menées au niveau local par le biais d'une organisation très efficace des artisans et des institutions concernées (SPL par exemple). Ces actions sont à distinguer en deux types :

- Actions de redémarrage. Ce sont des actions qui auront pour objectif de freiner le processus de régression et de réamorcer une dynamique de développement (une aide à l'installation des diplômés formés, une aide dans le domaine des approvisionnements, une aide pour l'accès aux équipements....etc.)
- Des actions à moyen terme par une politique active de restructuration et de redéploiement qui s'articulerait autour de quatre axes : restructurer le système des approvisionnements : les actions prendraient la forme de la création sous l'égide de l'SPL (d'où la CAM joue le rôle d'animateur) d'une (de) centrale(s) d'approvisionnement (et de vente) qui aurait de plus grandes capacités de négociation.

2233. Les actions de valorisation des ressources humaines

Les actions de valorisation des ressources humaines est essentiellement basée sur l'action de formation professionnelle constituante un axe central d'une stratégie de redressement. On peut envisager des développements autour des principes suivants : meilleure régulation des flux, formation de cadres moyens, plus grande participation à la politique

d'insertion des diplômés (CFPA, et ses annexes jouant un rôle de Co-animateur), intégrer l'artisanat traditionnel dans les cursus universitaires.

224. Quelles formes organisationnelles ?

Les formes d'organisation à mettre en place doivent être conçues pour faciliter la mobilisation des "acteurs" Cela implique la mise en œuvre de trois principes :

- l'organisation de la participation des artisans à l'action de redressement et du développement.
- l'information régulière et permanente des différents acteurs et des artisans
- L'Organisation de l'action publique, au niveau local, celle-ci doit assurer le suivi ; et cela exige : en premier lieu, la mise sur pied d'un système d'information sur le secteur qui dépasse le simple fichier issu du recensement des artisans. Il doit permettre de suivre certains indicateurs importants, (chiffres d'affaires, approvisionnements, niveau des ventes, projets d'investissement) et de déceler les évolutions en cours et le résultat des actions engagées. En suite la traduction de la stratégie de redressement en programme d'action à court terme et à moyen terme articulant objectifs et moyens à mettre en œuvre. En fin, la mise sur pied d'une structure (conseil d'animation) qui présiderait au lancement du programme d'action et qui mobiliserait les " acteurs" concernés en particulier les artisans, les banques, les entreprises d'approvisionnement, les structures de la formation professionnelle.

Conclusion

De ce qui précède, on remarque que l'artisanat d'art traditionnel à Bejaia est de traditions très anciennes, d'une originalité typique de la région et en même temps diversifié. Il existe d'énormes potentialités que recèle la région (nombre important d'artisans dotés d'un savoir faire ancestral transmuté de génération en génération, et l'existence d'une communauté d'artisans mobilisée et déterminée à maintenir et développer leurs métiers). Cependant le peu d'intérêt qu'accordent les autorités locales pour l'artisanat et la non mobilisation des différents acteurs locaux entravent son développement. Alors que l'artisanat d'art traditionnel à BEJAIA, est un secteur promoteur notamment avec l'existence d'un énorme potentiel touristique, cependant, il a besoin d'une politique d'encadrement et d'organisation, dans le cadre d'une démarche de développement local (SPL).

Donc, il est important de mettre en place des formes d'organisation conçues pour faciliter la mobilisation des "acteurs". Cela implique la mise en œuvre de trois principes :

- l'organisation d'une réelle participation des artisans à l'action de redressement et du développement.

- l'information régulière et permanente des différents acteurs.
- L'Organisation de l'action publique, au niveau local, celle-ci doit assurer le suivi ; et cela exige : en premier lieu, la mise en place d'un système d'information sur le secteur qui dépasse le simple fichier issu du recensement des artisans.

Pour cela, et pour faciliter la mobilisation des artisans au tour d'un projet de développement local ; la CAM de Bejaia à choisis la création des nuclei et de SPL en poterie céramique. Cela, fera l'objet du prochain chapitre.

Chapitre VI :L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

Introduction

Dans le présent chapitre, nous allons présenter la zone d'étude et l'enquête de terrain que nous avons menée auprès des artisans adhérents aux nuclei et SPL de poterie céramique dans la wilaya de Bejaïa. Dans un premier temps, nous présenterons le terrain de notre recherche, avec la présentation notamment des points suivants : l'aspect géographique et démographique, la situation de l'emploi.

En second lieu, nous exposerons la démarche méthodologique avec laquelle nous avons travaillé pour la réalisation de l'enquête et nous discutons respectivement : du champ couvert par l'étude ainsi que les objectifs attendus de l'enquête de terrain, de l'échantillonnage, du contenu du questionnaire, du déroulement de l'enquête et les conditions de sa réalisation, la méthode utilisée pour l'analyse et le traitement des données recueillies, et enfin nous présenterons les résultats de l'enquête.

1. Cadre d'étude

Comme cadre de l'enquête, nous avons choisi la wilaya de Bejaïa pour les raisons ci après :

- L'existence de nuclei et SPL dans le domaine de l'artisanat.
- Notre connaissance parfaite de cette région.
- Conditions d'accès faciles pour les informations de la CAM.

1.1. Données géographiques

La wilaya de Bejaïa s'étend sur une superficie de 3 223,48 km² ; elle possède une frontière avec la wilaya de Jijel à l'est, avec les wilayas de Tizi-Ouzou et Bouira à l'ouest, avec Sétif et Bordj Bou Arreridj au sud et elle est bordée par la Mer Méditerranée au nord avec une façade maritime de plus de 100 Km.

Elle occupe un vaste domaine géographique, recouvrant une très grande diversité des milieux physiques et des conditions naturelles

12. La structure de la population

Selon le recensement général de la population établi en 1998, la population totale de la wilaya de Bejaïa était évaluée à 856 840 habitants, et atteint près 912 579 personnes en 2008³³. Cependant, il s'agit d'une population à dominante rurale (66 %), et dont le mouvement d'urbanisation ne fait que s'accélérer.

La population de la wilaya pour l'année 2009 est répartie d'une manière très irrégulière sur son territoire. La distribution de la population fait ressortir que la commune de Bejaïa à elle seule abrite 180 270 habitants (19,5%) et seulement quatre autres communes sur les 52 que compte la wilaya avaient plus de 30 mille habitants. Et en terme de densité, la wilaya présente une densité moyenne de 287 habitants/Km² avec des pointes dans les communes de Sidi Aich (1812 habitants/Km²) et Bejaïa avec 1 500 habitants au Km² ; et des creux de 49 à Ighil Ali et 24 habitants/Km² dans la commune de Beni K'sila.

13. La situation de l'emploi

La population active totale à la fin de l'année 2009³⁴ est d'environ 351 180 représentants ainsi 38 % de la population totale de la wilaya. La population occupée, quant à elle, est de l'ordre de 307 280 donnant ainsi un taux d'occupation de 88 % en tenant compte des personnes insuffisamment occupées dans les secteurs informels. Le taux de chômage se situerait entre 12 et 14 %. Mais ces chiffres sont toujours approximatifs car les activités informelles sont fortement présentes.

D'après les statistiques fournées par la direction de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT) pour l'année 2009, on constate que la majorité des emplois créés proviennent des secteurs de bâtiments et travaux publics, agriculture et celui des services, qui représentent plus de 68 % du total des effectifs. Pour les autres secteurs, les créations d'emplois sont relativement faibles. L'artisanat employait près de 15 042 salariés pour un total d'actifs estimé à 307 280 personnes. (Voir tableau N°19)

³³ Données du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), 2008

³⁴ Direction de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT)

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

Tableau N° 19: Répartition de la population active occupée par grands secteurs au 31/12/2009

Désignation	Situation au 31/12/2009	%
Agriculture	66 090	21,51
Industries Publiques	74 720	24,32
Bâtiment et Travaux Publics	23 470	7,64
A.D.M (exécutif, A.P.C, E.P.A)	39 520	12,86
Service	68 830	22,40
Artisanat	15 042	4,89
Autres	19 608	6,38
Total	307 280	100

Source : DPAT /monographie de la wilaya de Bejaïa, 2009.

2. Présentation de l'enquête de terrain

Dans la présente section nous aurons à présenter l'enquête de terrain que nous avons mené auprès des artisans affiliés au SPL de poterie céramique de la wilaya de Bejaïa. En premier lieu, nous présenterons tout d'abord le champ de recherche couvert par l'enquête de terrain. Ensuite, les acteurs du SPL et les objectifs de cette enquête. Et en fin, nous exposerons la démarche méthodologique adoptée pour atteindre les objectifs tracés en discutant du choix de l'échantillonnage et du contenu du questionnaire adopté.

21. Délimitation du champ de recherche

Le secteur de l'artisanat est par définition très hétérogène et constitué de nombreux sous-secteurs fortement différenciés. Cependant notre champ d'analyse couvert par l'enquête se limite aux artisans de poterie céramique affiliés au SPL mis en place par la CAM de Bejaïa.

Notre choix s'est arrêté sur les artisans de poterie céramique du SPL pour plusieurs raisons :

- La présence active du SPL dans toutes les activités de la CAM ;

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

- Les profondes mutations qui affectent les activités de poterie céramique et qui relèvent principalement des nouvelles tendances de consommation et de l'évolution technologique ;
- La concurrence extrêmement rude que traverse cette activité à travers les produits d'importations ;
- Une assez grande liaison de cette activité avec le secteur du tourisme.
- L'émergence d'une nouvelle culture d'organisation avec la mise en place de plus en plus importante des groupes et SPL.

Avant de commencer l'analyse, il faut considérer brièvement quelques concepts. Il s'agit tout d'abord de la notion des nuclei de poterie céramique et du SPL de cette activité artisanale.

2.1.1. Les nuclei de poterie céramique de Bejaia

C'est des petits groupes d'entrepreneurs, qui se réunissent et se change d'expériences. Les membres du nucleus peuvent identifier leurs problèmes, réfléchissent aux solutions à mettre en œuvre (que se soit dans le cadre du nucleus ou bien dans le cadre élargit qui est le SPL) comme : l'organisation de formation, la réalisation commune d'action de promotion et de marketing, les visites de fournisseurs et approvisionnement groupé, l'investissement commun dans des équipements à usage partagé. Le nucleus permet aussi aux membres de recevoir du conseil de groupe ou individualisé.

2.1.2. Le SPL de poterie céramique

Ce SPL est un regroupement de micro-entreprises organisée sous forme de nuclei de poterie céramique. Pour cela, le SPL de poterie céramique de Bejaia constitue un prolongement des différents Nuclei. Ce regroupement, autour duquel viendront se greffer divers organismes (administratifs, professionnels, financiers, techniques...) est de nature à apporter de multiples avantages aux micro-entreprises engagées dans cette démarche (assistance technique, financière, et organisationnelle...).

22. les acteurs du SPL

Le SPL de la CAM de Béjaïa est constitué par les artisans, les associations, les organismes de formation et de financement :

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

221. Les artisans

Selon les données de la CAM de BEJAIA, le nombre d'artisans de poterie et céramique inscrits au registre de l'artisanat et des métiers est de 90, les non Inscrits ayant des contacts directs avec la CAM sont au nombre de 168 dont :

- 47 diplômés au niveau du CFPA Aokas (spécialisés en poterie céramique).
- 53 diplômés au niveau du CFPA Haizar
- 24 bénéficiaires des différents fonds d'aides.
- 16 bénéficiaires de Formation BIT, et 28 apprentis formés par des maitres artisans.
- 28 apprentis formés par des maitres artisans.

Les estimations de la CAM de Bejaia pour les artisans activant dans l'informel (sans compter les 168 cités en haut), est 2000 artisans³⁵.

222. Les associations professionnelles

Au début de l'implantation du projet de création d'un SPL de poterie et céramique dans la région de Bejaia, deux associations professionnelles dans le domaine de l'artisanat ont été associés : L'association Professionnelle Nationale **AYADI EL DJAZAIR**, et L'Association Professionnelle locale de Ait Smail (**AFOUS**).

223. Les établissements d'encadrement

L'encadrement et le pilotage de l'opération de création de cet SPL est confiée, par le ministère de la petite est moyenne entreprise et de l'artisanat, à la chambre de l'Artisanat et des Métiers et à la direction de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat de Bejaia. L'animation est assurée par deux cadres de la CAM formés spécialement pour cela, dont les critères retenus dans leurs choix sont : la disponibilité, la volonté, la motivation, et L'aptitudes d'animation professionnelle.

2231. Le rôle de la CAM dans la démarche

De par son statut d'interlocuteur direct et privilégié des artisans, la CAM est appelée à jouer un rôle de premier plan dans ce projet SPL à travers les contributions suivantes :

³⁵ Chambre des métiers et de l'artisanat de Bejaia.2010

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

- Formation et encadrement dans le cadre du programme BIT (la CAM dispose de deux formateurs certifiés BIT). Ces formations sont axées sur la création et la gestion des entreprises ainsi que le suivi rapproché.
- Diffusion des informations et travail de vulgarisation. dans cette perspective la CAM s'attellera de mettre à la disposition des artisans :
- La Documentation nécessaire pour le dossier administratif, la réglementation, les avantages fiscaux, les différents fonds d'aides...
- L'affichage des différentes activités et festivités locales, nationales voire même internationales.
- Les Statistiques relatives au marché et de manière plus générale à l'environnement dans lequel évoluent les artisans.
- Les études effectuées sur l'activité de la poterie ou sur les activités en relation avec celle-ci.

La CAM peut jouer aussi le rôle de coordination et animation en :

- organisation et modération de rencontre entre les artisans membre des nuclei, et de L'SPL
- Établissant des contacts avec les autres SPL du pays voire même ceux des autres pays.
- Assurant le travail en synergie de toutes les institutions représentées dans le noyau.
- Renforçant et élargissant le champ de dialogue avec toutes les structures pouvant apporter une contribution à la démarche et au développement de l'activité.
- Servant d'interlocuteur et d'intermédiaire entre le noyau du SPL et les institutions gravitant autour de l'activité.

En fin la CAM peut prendre des initiatives allant dans le sens du développement de l'activité, de l'implication des acteurs et de la formulation de projets novateurs tel que :

- Proposer au ministère une foire nationale de poterie à Bejaia.
- signer des conventions avec des centres de formation professionnelles spécialisés.
- Réaliser des études et de la recherche sur l'activité en collaboration avec l'Université.

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

2232. Le rôle de la direction de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat dans la démarche

En sa qualité de représentant du secteur de l'artisanat au niveau des pouvoirs exécutifs, la contribution de la DPMEA pourrait prendre les formes suivantes :

- Transmettre aux autorités l'importance de cette démarche et l'importance de la dynamique créée et ses retombées positives sur le développement de la région.
- Faciliter le contact avec les autorités.
- Demander l'appui des services publics (financement – accessibilité).
- Trouver les infrastructures nécessaires à l'activité (pour la production et la vente).

Exemple d'infrastructures :

- Maison de l'Artisanat
- Musée de l'Artisanat
- Quota Artisanat (Projet du Plan de Soutien à la relance économique (les 100 locaux par APC))
- Anciennes Unités à réhabiliter (exemple : unité de poterie à Ait Rezine)
- Les locaux (appartenant à l'Etat) non utilisés comme : les sous sol de la maison de la culture de Bejaia
- Espaces d'exposition permanents
- Pépinières d'entreprises

Il y a lieu de signaler, que d'autres institutions sont invitées à participer dans la dynamique de cet SPL comme : l'université Abderrahmane Mira Bejaia (Faculté de Droit et des Sciences Economiques), La direction de la Formation Professionnelle (CFPA Aokas).

224. Les dispositifs de financement

Les dispositifs de financements invités à participer dans cette dynamique territoriale sont l'ANSEJ, ANGEM, CNAC, BADR et la direction des affaires religieuses et Awkaf de Bejaia (fond de ZAKAT). Leur rôle principal est d'accompagner financièrement les activités décidées en groupe par les membres du SPL : les investissements, l'achat groupé de matières premières, les opérations de promotion et de commercialisation...etc.

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

Tableau N° 20 : synthèse du projet de mise en place du SPL poterie céramique à Bejaia

Contenu du projet	Mise en place d'un SPL de la poterie et céramique
Nom du porteur du projet et nature juridique	- CAM de BEJAIA (EPIC)
Taille du SPL potentiel	: 2194 unités artisanales (dont 90 inscrits au registre de l'artisanat)
Noms des associations leader	-AYADI et -AFOUS
Partenaires potentiels du projet	: DPMEA, Communes, Université ,, BADR, ANSEJ, ANJEM, CNAC, CFPEA , F ZAKAT.
Territoire concerné	les commune de : Bejaia, Aokas, Tizi N'Berber, Ighil–Ali, Fenaia, Ait smail
activités concernés	Poterie et céramique
Résultats escomptés	<ul style="list-style-type: none"> > Stimuler la production; améliorer la compétitivité, la productivité et la qualité; > Développer la commercialisation et les exportations ; > Renforcer la complémentarité, entre les artisans ; les institutions. > Stimuler la créativité et l'innovation. > optimiser l'exploitation des ressources naturelles, le patrimoine, et les savoirs faire > développer l'emploi local (notamment l'emploi rural, et l'emploi de la femme au foyer)

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

Phasage du projet	<ul style="list-style-type: none">> Lancement d'un appel d'offre par le ministère chargé de l'artisanat.> proposition d'un SPL de poterie céramique par la CAM de BEJAIA.> analyse de la proposition par la DGAM sur la base des critères suivants :<ul style="list-style-type: none">• existence d'une masse critique suffisante d'artisans importance et dynamisme de l'activité dans l'économie locale• degré d'engagement de la CAM dans la proposition> Organisation de plusieurs séminaires de vulgarisation par la CAM> Constitution juridique de la structure de Pilotage du SPL.> formation des animateurs de l'SPL> constitutions des groupes d'artisans au niveau des communes (nuclei)
Ressources à mobiliser	<ul style="list-style-type: none">> fonds de l'ETAT pour la création de l'SPL> Financement des Communes;>> Cotisations des adhérents; Financement des institutions de financement partenaires.

Source : Tableau élaboré par l'auteur

23. Objectifs de l'enquête de terrain

L'absence de prise en compte réelle du travail en groupe dans le domaine de l'artisanat ainsi que la non valorisation du capital social du secteur, ont entraîné une absence quasi-totale d'informations sur les résultats qui peuvent être réalisés par le travail collectif des artisans.

Dans ce sens, et n'ayant pas d'autres sources d'informations pour consolider notre travail théorique, nous avons donc opté pour une démarche de prospection. Celle-ci va nous permettre de collecter des informations nécessaires pour clarifier certains avantages relatifs à la dimension locale du rôle des SPL de l'artisanat dans la dynamisation du secteur artisanal en particulier et de l'économie locale de la wilaya de Bejaïa en général.

Cette étude est certes la première du genre à traiter de rôle de la dynamique locale du SPL artisanale, puisque aucune étude sur ce sujet n'est menée par nos prédécesseurs à l'université de Bejaïa ni même.

Le recours à une enquête de terrain dans notre cas vise à :

- bâtir une base de données pour quantifier et qualifier les entreprises artisanales affiliés au nuclei et au SPL de l'artisanat dans le territoire de Bejaïa ;
- identifier les caractéristiques structurantes de cette organisation.
- affiner la connaissance des objectifs des ces regroupements et leurs perspectives de développement.

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

- évaluer les réalisations socio-économique de ces entreprises artisanales dans le cadre du SPL et leurs capacités à participer dans la dynamisation de l'économie locale ;

Cette enquête est considérée par nous comme un moyen fiable pour voir de plus près la situation et l'utilité de cette organisation artisanale, et d'en percevoir ces grandes caractéristiques, ainsi de prendre la mesure de ces réalisations qui peuvent consolider la dynamique de l'économie locale. Le questionnaire se subdivise en sept (07) ensembles de questions comprenant :

➤ ***L'objectif pour s'adhérer au SPL***

Dans ce volet l'accent sera mis sur les objectifs et les motivations des artisans de poterie pour s'adhérer au SPL

➤ ***La promotion commerciale***

Il s'agit ici de cerner les activités de promotion commerciales réalisé par les artisans du SPL ainsi que leurs impacts sur les ventes de ces derniers. Ce volet porte aussi sur les changements qu'aurait effectués l'artisan pour le lancement de son activité. Il porte également sur l'évaluation de niveau d'importance donné à la qualité des produits.

➤ ***La formation et la qualification des ressources humaines***

Ce volet est d'une grande importance pour l'analyse finale de l'utilité du travail en groupe des artisans. Il s'agit dans cette partie de connaître les actions de formations en groupe menés par les artisans ainsi les économies d'échelles réalisés.

➤ ***La maîtrise des matières premières et intrants***

A coté de la rubrique précédente, celle-ci est également d'une importance capitale. En effet, on cherche à partir de ce volet à s'avoir les méthodes utilisées par les artisans du SPL pour une meilleure exploitation de matières premières locale, et cela va nous permettre de mesurer le taux de matière première locale utilisé dans la production par rapport à celle importée.

L'analyse des méthodes d'approvisionnement nous permet d'émettre des propositions d'ordre technique ou organisationnel permettant aux artisans d'augmenter la part de la valeur ajoutée finale qui leur revient, et de diminuer leur dépendance en termes d'approvisionnement.

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

➤ *La modernisation technologique de la production*

L'objectif recherché dans cette rubrique est de nous renseigner sur les investissements pratiqués dans les entreprises ciblées pour la gestion de leurs entreprises. Ce volet permet d'un côté, d'apprécier le degré de la pratique de la technologie chez les artisans, et de l'autre côté de savoir comment font les artisans pour accéder et utiliser des machines modernes en absence de ressources financières appropriées.

➤ *Implication, dialogue et mobilisation du secteur public*

Le but de cette section est d'apprécier les relations existantes entre les différentes entreprises du SPL et les pouvoirs publics en matière de contact avec les différentes administrations. à partir de ce volet les artisans ont la possibilité de s'exprimer sur les différentes contraintes qui constituent à ses yeux des obstacles importants au développement et au fonctionnement de leur activités.

➤ *L'appropriation par les artisans d'infrastructure de production et de vente.*

Ce volet nous permet de savoir sur l'exploitation collective d'infrastructure de production et de vente réalisée par les pouvoirs publics ou bien par le secteur privé. Il est aussi demandé, dans ce même volet, aux artisans de donner des suggestions aux pouvoirs publics afin de permettre à cet SPL de surmonter les obstacles qui se dressent devant eux. Notre but est de voir ces contraintes et ces opportunités à travers ces acteurs du SPL.

3. Les résultats de l'enquête

D'une part cette sous-section va faire l'objet d'une présentation de la situation de la population d'artisans de poterie céramique adhérents à l'SPL de la région de Béjaïa, et d'autre part on va essayer de présenter le résultat de cette étude sur l'impact d'une action initiée par les pouvoirs publics (ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat)³⁶ et exécutée au niveau local par la CAM de BEJAIA. Pour rappel cette action consiste à la création d'un SPL de poterie et céramique dans la région, d'où le but est de conforter les artisans du territoire de cette activité et d'autres activités complémentaires en consolidant des échanges inter artisans. Tous cela, est dans l'objectif de réussir un projet de développement local axé sur une activité artisanale ancestrale fortement liée au tourisme.

³⁶ Actuellement ministère du tourisme et de l'artisanat.

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

Selon les responsables de la CAM de BEJAIA, le choix est motivé par plusieurs arguments et paramètres liés au : territoire, aux artisans eux mêmes, aux activités artisanales, disponibilité de leader, disponibilité des formateurs dans cette région, et nombre d'artisans importants.

Pour cela, les résultats nous informe sur :

- la situation des potiers céramistes avant la création du SPL ?
- les objectifs du développement de la branche de poterie céramique sur le développement local, notamment l'emploi dans des zones rurales ?
- les motivations principales des artisans pour se rassembler en SPL ?
- le rôle des différents acteurs locaux ?
- l'impact de cette action 4 ans après son initiation?

31. Informations générales

Selon les informations de la CAM, le nombre d'artisans inscrit dans le projet du SPL, est un peu moins de 50% du total (2000 artisans) estimé, alors que l'effectif des adhérents qui activent d'une manière régulière ne dépasse pas 600 artisans. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce modeste résultat, entre autres on peut citer :

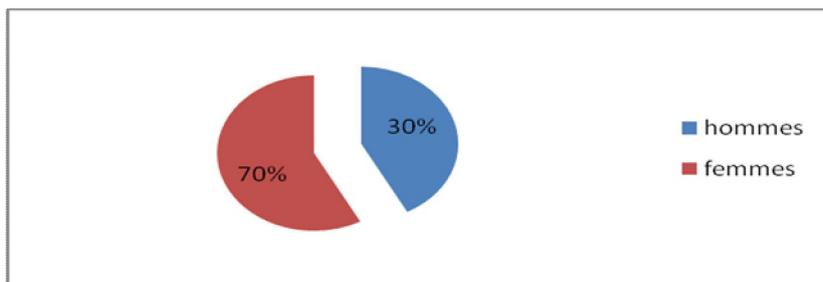
- L'insuffisance de communication
- L'insuffisance d'animation
- La lourdeur dans l'exécution des activités
- Les conflits entre les partenaires
- L'insuffisance implication des services publics
- l'éloignement des objectifs tracés.

311. Répartition de l'échantillon par genre

Le graphe ci-dessous reflète le dynamisme et la volonté du sexe féminin (plus de 70%), notamment la femme au foyer pour développer l'activité de la poterie traditionnelle et moderne (céramique) dans la région.

Graphique N° 6 : répartition de l'échantillon par genre

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

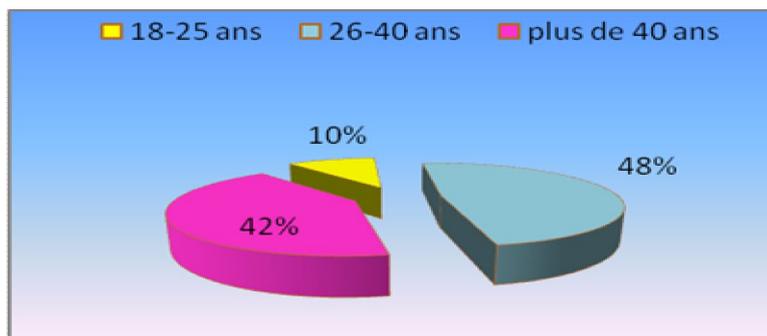


Source : résultat de l'enquête.

312. L'âge

Nous remarquons que 10% des adhérents appartiennent à la première tranche des 18-25 ans, 48% à la deuxième des 26-40 ans, 42% à la troisième des plus de 40 ans. De cela, nous déduisons que la majorité des artisans interrogés ont plus de 26 ans (90 %), alors que 10% seulement qui appartiennent à la tranche d'âge de 18 à 25 ans, ce ci peut être justifié par le fait que cette activité artisanale nécessite des années de pratique et d'apprentissage pour la maîtrise du métier ce qui est rarement perçu chez le jeune avant l'âge de 26 ans.

Graphique N° 7 : répartition de l'échantillon par tranche d'âge



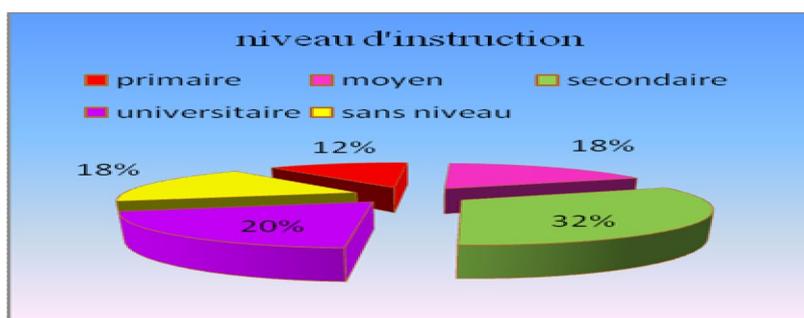
Source : résultat de l'enquête.

313. Niveau d'instruction

On remarque que 12% des artisans ont un niveau primaire, 18% niveau moyen, 32% secondaire, 20% universitaire, et enfin 18% qui restent n'ont aucun niveau. Un peu plus que la moitié des artisans interrogés (52%) sont suffisamment instruits (32% universitaires et 20% de niveau secondaire).alors que 30 % ont un niveau d'instruction valable (18% de niveau moyen et 12% de niveau primaire), et les 18% restant n'ont aucun niveau. Donc notre échantillon contient des artisans de différents niveaux d'instruction ce qui revient peut être à la nature de l'activité artisanale qui nécessite l'esprit créatif qu'ont peut trouver chez l'instruit comme chez l'illettré.

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

Graphique N°8 : le niveau d'instruction

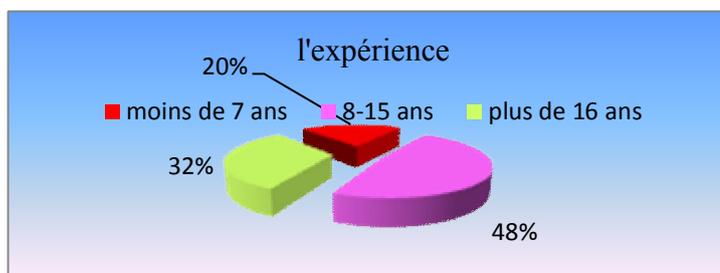


Source : résultat de l'enquête.

314. Expérience dans le domaine

20% des artisans du l'SPL ont une expérience dans le domaine de la poterie de moins de 7 ans, 48% de 8-15 ans, 32% pratiquent l'artisanat depuis plus de 16 ans. Toutefois, on a remarqué que ce domaine d'activité est caractérisé par une continuité et une stabilité dans la pratique. Cela s'est répercuté clairement sur notre échantillon où 80% de notre échantillon, ont une expérience de plus de 8 ans réparti entre ceux qui ont une expérience de durée moyenne (48%) et ceux jouissant d'une longue expérience (32%). Les 20% restant dont l'expérience est de moins de 7 ans, peuvent correspondre aux artisans de très jeune âge constituant une minorité dans notre échantillon.

Graphique N° 9 : Expérience dans le domaine de poterie céramique



Source : résultat de l'enquête.

315. Forme de propriété du local.

Seuls 22% des artisans sont propriétaires du local dans lequel ils exercent leur activité. Près de 30% sont des locataires, alors que 48% sont des travailleurs à domicile.

32. Informations sur l'activité

Les principales informations requises dans cette partie concerne : la structure d'emplois, l'apprentissage, l'approvisionnement en matière première, le partenariat entre les artisans, et

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

enfin les principaux obstacles liés à la promotion et l'exportation des produits de la poterie céramique. Ces informations concernent l'année 2006, c'est-à-dire une année avant l'installation de l'SPL.

321. Structure d'emplois

La structure des effectifs occupés par la branche de poterie céramique en 2006 est constituée de 7% de salariés permanents, 15% de salariés non permanents, 49% d'aides familiales, et enfin 29 % d'apprentis. De cela, on peut déduire que la majorité des entreprises artisanales de cette activité sont des entreprises familiales.

Tableau N° 21: *structure d'emplois d'activité*

	2006
Salariés permanents (sans artisans)	7 %
Salariés non permanents	15 %
Aides familiales	49 %
Apprentis	29 %

Source : résultat de l'enquête.

322. Apprentissage et formation

Pour plus de la moitié des artisans (92%), l'acquisition du savoir faire et l'apprentissage du métier exercé s'est fait principalement à travers trois voies. L'apprentissage auprès d'un artisan, qui a été suivi par 28% des artisans, la formation professionnelle dans un CFPA pour près de 27% d'autres. Pour le cas de l'apprentissage auprès d'un artisan, et l'apprentissage par une personne de famille (37%) on fera remarquer que les artisans n'étaient pas inscrits en parallèle dans un CFPA pour valider leur acquis professionnel par un diplôme ou une attestation. D'autres, et ils représentent une proportion non négligeable, n'ont pas eu recours à une formation ou à un apprentissage pour exercer leur métier. Ils auraient appris leur métier seuls, sans assistance, des autodidactes. Ils seraient 18% à se déclarer comme tel.

Tableau 22: *Moyens de l'acquisition du savoir faire*

	%
Autodidacte	08,
Apprentissage chez un artisan	28
Formé (e) par une personne de la famille	37
Formation professionnelle dans un CFPA	27

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

Total	100,0
-------	-------

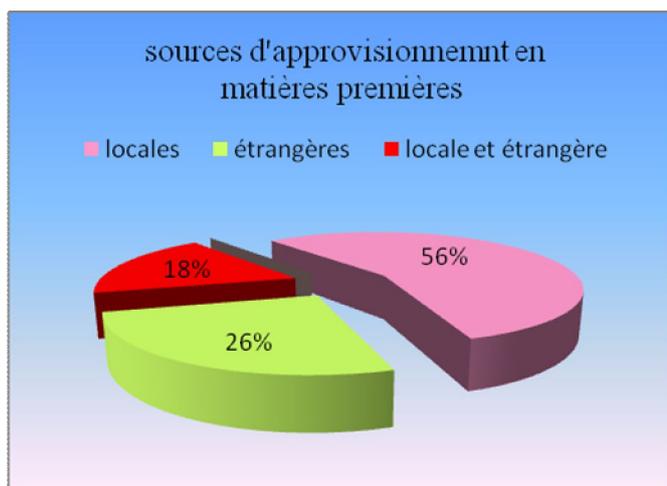
Source : résultat de l'enquête.

323. Approvisionnement en matières premières

Selon les résultats de l'enquête réalisée au niveau de la CAM de Bejaia, les matières premières essentielles se décomposent en deux parties : l'argile pour la poterie traditionnelle, les émaux et le CAOLIN pour la poterie céramique moderne.

En termes d'utilisation exclusif de matières premières importées dans le processus de production, 26% des artisans déclarent y recourir, ce taux constitue principalement le CAOLIN et les émaux utilisé par les céramistes. 18 % utilise en même temps la matière locale et étrangère, et 56% utilisent seulement la matière locale. Cette matière première qui est l'argile se trouve d'une manière abondante dans la région de REMILA.

Graphique N° 10 : les sources de matières premières



Source : résultat de l'enquête.

324. Exportation des produits de poterie

Sur l'ensemble des artisans de l'SPL exerçant dans le domaine de l'artisanat de poterie céramique seuls 20% déclarent réaliser des ventes à des étrangers. Ils ne sont que 5% à faire des envois de leur produit à l'étranger, et 2% à vendre à des foires à l'étranger.

À côté de cette faible proportion d'artisans réalisant des exportations, la valeur de ces dernières reste très faible. Cela s'explique par l'isolement des artisans de cette activité, par l'incapacité à participer dans des foires, et par la méconnaissance de techniques de marketing.

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

Tableau 23: Exportations de l'activité de poterie céramique

	Achat des étrangers	Envois à l'étranger	Ventes à des foires à l'étranger
2006	20%	5%	2%

Source : résultat de l'enquête.

Enfin, d'une manière générale les principaux problèmes détectés par les enquêtes de la CAM sont :

- la matière première notamment les émaux.
- absence des équipements appropriés.
- absence d'utilisation des techniques modernes.
- les problèmes de fiscalités et de parafiscalités.
- la concurrence déloyale des produits étrangers.

33. Objectifs du développement de la branche

Selon les informations, les artisans sont Pratiquement tous intéressés par la démarche et s'engagent à y adhérer activement. Ils considèrent qu'un SPL est un regroupement de micro-entreprises autour d'une activité principale (poterie). Ce regroupement, autour duquel viendront se greffer divers organismes (administratifs, professionnels, financiers, techniques...) est de nature à apporter de multiples avantages aux micro-entreprises engagées dans cette démarche (assistance technique, financière, et organisationnelle...).

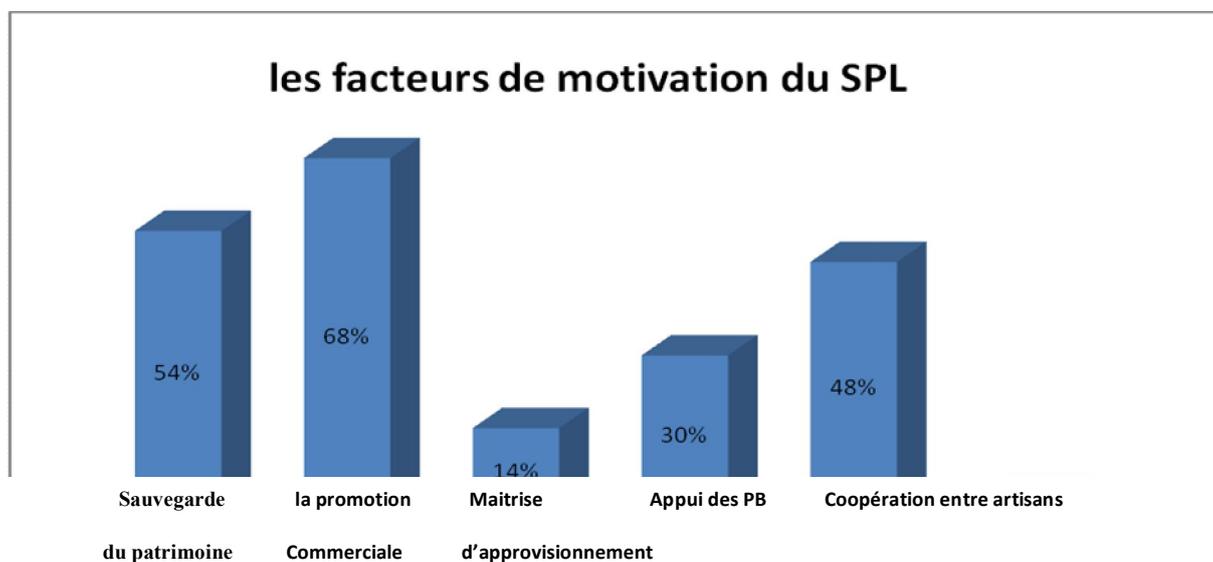
Dans le cas qui intéresse la CAM, la volonté et l'enthousiasme des artisans potiers de la région de se regrouper en SPL sont globalement sous-tendus par les motivations suivantes :

- Développement de la coopération entre artisans (échanges d'informations - sur la demande, qualités des produits, sources d'approvisionnements, législations... - et d'expériences, projets collectifs, etc.). Plus de **48%** d'adhérents au SPL considèrent la coopération entre les artisans comme source d'économies d'échelles et comme facteur de développement de l'activité artisanale.

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

- Sauvegarde et promotion de ce patrimoine local à travers la valorisation de cette activité ancestrale. Environ **54%** des artisans voient ceci passer par la mise en valeur de l'aspect culturel de l'activité mais aussi par l'amélioration de la qualité des produits (gage efficace de la pérennité et du développement de l'activité). Cette volonté de préserver l'activité de poterie en consolidant les entreprises existantes et en stimulant la création de nouvelles entreprises dans la branche (effet d'entraînement) est d'autant compréhensible et justifiable qu'elle est menacée par le développement de la contrefaçon et la concurrence déloyale des produits « synthétiques » en provenance de certains pays étrangers (Tunisie, Chine...).
- Selon **68%** des artisans, la promotion commerciale est un axe fondamental de la stratégie de développement de l'activité de poterie dans la région.
- Environ 30% d'artisans estiment que le SPL peut renforcer l'appui des pouvoirs publics (accompagnement des projets des artisans, assistance technique, financière, administrative, informationnelle...)
- 14 % des artisans considèrent que le SPL peut faciliter l'accès aux matières premières.

Graphique N°11 : les motivations pour l'adhésion à l'SPL



Source : résultat de l'enquête.

Le plan d'action élaboré par la chambre d'artisanat et des métiers de Bejaia en concertation avec les acteurs du SPL consiste à la :

- La mise en place de réseaux de distribution larges et efficaces pour faciliter et élargir la commercialisation des produits de la poterie.

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

- Amélioration de la qualité des produits et diversification de la production (élargissement de la gamme des produits, produits décoratifs, produits utilitaires...) en vue de l'accroissement du chiffre d'affaires de l'activité.
- Promotion de l'exportation des produits de la poterie en ayant recours à divers moyens (organisation de foires commerciales à l'extérieur du pays, création d'un site Web, prise de contact avec les investisseurs étrangers dans la branche...).
- Organisation d'expositions, vitrines permanentes et de stands dynamiques (exhibitions) tout en stimulant la qualité en organisant le prix du meilleur produit.
- Etablissement de conventions avec la Société de Gestion de Participation (SGP)-Services (Hôtels, Centres commerciaux...) et mise à contribution de la Direction du Tourisme au niveau de la région en matière de promotion de la poterie locale.
- Création d'un Site Web spécifique à l'activité de la poterie.

Cependant, selon les informations requises, on a constaté que plusieurs activités programmées ne sont pas réalisées, mise à part quelques activités liés à la diversification de la production, au respect des normes, à l'utilisation d'emballage, et la participation dans des foires en groupe.

341. La diversification des produits

L'objectif recherché ici, est de pousser les artisans à diversifier la gamme de production entre les produits de luxe, les produits décoratifs, et les produits utilitaires.

D'après les données de la CAM 28% produisent en série, 54% produisent sur commande et 18% produisent des quantités limitées

Nous constatons qu'un peu plus de la moitié (54%) des artisans assure une production sur commande, cela peut s'expliquer d'une part sur l'existence d'une relation étroite entre l'artisan et le client. Et donc la présence de quelques éléments de stratégie visant la satisfaction des besoins de la clientèle. Mais d'autre part, c'est possible d'expliquer ces résultats par le fait que le mode de production et de commercialisation chez les artisans est limité sur l'entourage très proche (famille, voisins, occasions).

28% produisent en série ce qui permet une réduction notable du prix de l'unité (grande quantité à prix abordable). Cela prouve l'existence de la demande de masse pour certains produits utilitaires de poterie céramique.

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

18% produisent des petites quantités, cela est dû à la concurrence des produits de l'importation, l'exiguïté des locaux et la complexité des procédures de production, et aussi à la recherche d'une qualité meilleure.

D'une manière générale, les obstacles de production dans cette activité sont liés directement à la commercialisation. Pour cela, il est nécessaire de développer la stratégie de Mix-Marketing au niveau de l'SPL.

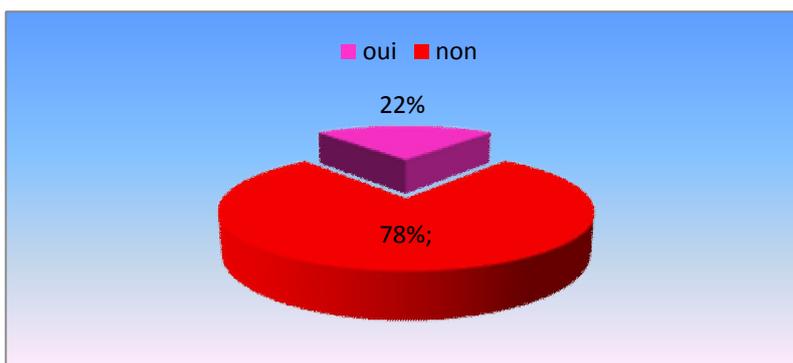
342. Le respect des normes

Les quelques activités de formation et de sensibilisation pour le respect des normes ont permis d'avoir un résultat de 22% des artisans qui respectent des normes spécifiques dans leur production, chose qui est loin d'être réalisée sans ce travail en groupe. Tandis que 78% ne respectent pas ces normes.

L'existence d'une grande majorité (78%) qui n'adoptent pas des normes spécifiques, s'explique par l'absence de standardisation des normes dans le domaine de l'artisanat d'une manière générale en Algérie.

Cependant, on pense que l'existence de 22% des artisans respectant les normes, peut s'expliquer par le fait que ces artisans s'intéressent à l'exportation de leurs produits à l'étranger ou les normes sont exigées. Dans le contexte actuel de l'économie, le respect des normes dans la production dans n'importe quelle activité commerciale est décisif. Pour cela, il est important d'inculquer cette culture chez les artisans à travers les activités de l'SPL.

Graphique N° 12: le respect des normes spécifique

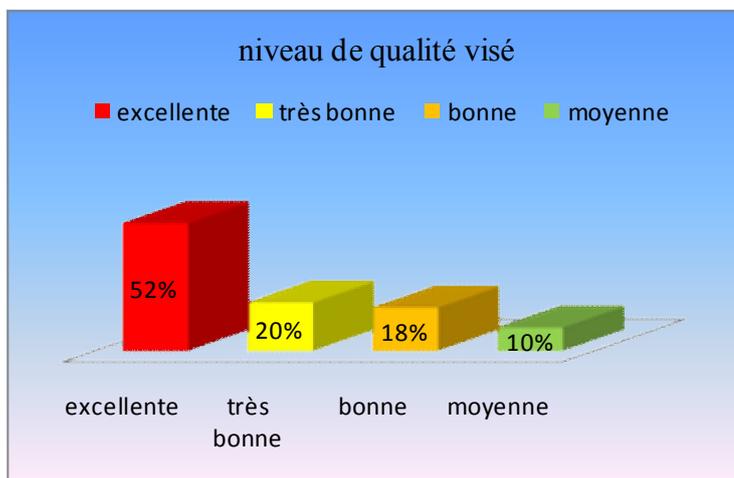


Source : résultat de l'enquête.

343. Niveau de qualité visé

Les activités au sein de l'SPL ont permis une certaine sensibilisation sur l'importance de la qualité. D'après les données nous remarquons que 52% des artisans visent une qualité excellente de leur produit, 20% très bonne, 18% bonne, 10% moyenne. De cela, on déduit que la majorité des artisans du SPL s'intéressent à la qualité de leurs produits (90% des artisans visent au moins une bonne qualité). Quant aux 10% restant, ceux-ci sont contraints par la non disponibilité de la bonne matière première proche de leur lieu d'activité. En plus il existe ceux qui visent des consommateurs dont le pouvoir d'achat est limité.

Graphique N° 13 : niveau de qualité visé



Source : résultat de l'enquête.

344. Utilisation d'emballage

Il est important de signaler que la culture d'emballage est totalement absente dans le secteur de l'artisanat traditionnel en Algérie, cela a été constaté dans les différents salons

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

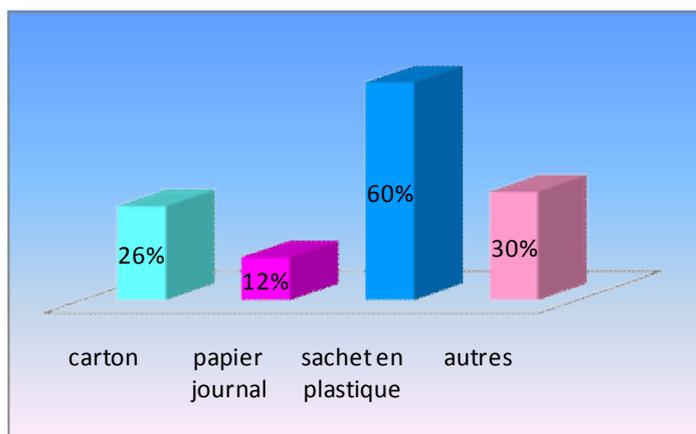
internationaux de l'artisanat traditionnel depuis les années 90. Pour les artisans de poterie céramique l'emballage constitue un blocage pour deux raisons :

- Absence de connaissance en matière de techniques d'emballage.
- Les couts élevés des matières utilisés dans l'emballage des produits.

Pour cela, les artisans sont obligés d'utiliser les substitues d'emballage. D'après les résultats, 26% des artisans utilisent du carton, 12% utilisent le papier journal, et 60% utilisent les sachets en plastique, tandis que 30% n'utilisent aucun substitue d'emballage.

Selon un responsable de promotion des produits de l'artisanat au niveau de l'ANART, l'absence d'utilisation d'emballage chez les artisans est causée essentiellement par les couts élevés de cette opération notamment pour des produits artisanaux dont les prix sont déjà non compétitifs, d'autant plus que ces produits sont fabriqués avec des dimensions différées, d'où la difficulté de concevoir un emballage standard.

Graphique N°14 : *type d'emballage utilisé.*



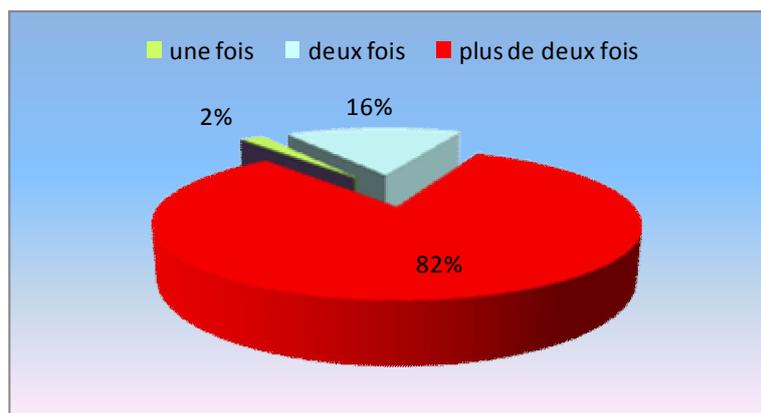
Source : résultat de l'enquête.

345. Participation à des foires

Dans le cadre des activités du SPL, 2% des artisans participent une fois par an dans les foires, 16% deux fois par an, 82% plus de deux fois par an. Cela prouve encore que les foires et manifestations constituent le moyen de communication le plus utilisé par les artisans du SPL. Pour cela on pense que la promotion des services d'organisation de foires et expositions au niveau de la CAM doit être développé et organisé d'une manière à attirer les meilleurs bénéfices pour ces artisans.

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

Graphique N° 15 : participation groupée aux foires



Source : résultat de l'enquête.

En conclusion de cette partie concernant la promotion commerciale à travers l'SPL, on pense que les résultats sont considérables. Cependant, des plans annuels de promotion de produits de la poterie doivent être mis en œuvre, ils doivent être destinés à faciliter leur placement dans les marchés nationaux et internationaux. Cela consiste en :

- La gestion de galeries d'exposition-vente de produits de l'artisanat au niveau des institutions d'appui du secteur.
- L'organisation des manifestations à caractère international, thématiques et fêtes locales.
- La participation par les artisans aux opérations promotionnelles (salons et foires) à l'étranger.
- L'organisation de cycles de formation au profit des opérateurs dans les techniques du marketing et du design dans le but de les aider à développer une approche adaptée du marché et d'avoir une stratégie de vente en tenant en compte la concurrence et la compétitivité.
- L'organisation la journée nationale de l'artisanat.
- L'organisation, des concours du meilleur produit de l'artisanat traditionnel.
- L'édition et la diffusion d'une documentation promotionnelle variée relative aux produits, aux activités et aux dispositifs de soutien

35. La qualification et la formation des ressources humaines

Le principal défis à relever est la qualification des RH dans l'objectif de développer l'emploi local. Pour cela, l'ensemble des activités effectuées dans le cadre su SPL visent à :

- L'amélioration du niveau de qualification et des compétences de l'artisan. Ceci passe, entre autres, par l'échange d'informations et d'expériences entre les artisans et la formation de ces derniers au management et aux méthodes modernes de gestion.
- L'assurance d'une relève qualifiée en ayant recours à un apprentissage professionnel.
- L'accompagnement des artisans du secteur informel pour la création d'entreprises (création de nouveau poste d'emplois) à travers les dispositifs d'aide à la création d'entreprises.

Pour cela, les actions programmées dans ce domaine sont les suivantes :

- Organisation de cessions de recyclage au profit des artisans pour leur permettre d'être au diapason des nouvelles techniques. Exemple : Conventions CAM – CFPA pour des formations de perfectionnement et de proximité. Le nombre d'artisans bénéficiaires de cette action se lève à ...
- Intensification et élargissement à un plus grand nombre d'artisans des formations BIT destinées à la création et à la gestion d'entreprises, et l'assurance d'un suivie au niveau des dispositifs d'aide à la création d'entreprises. Le nombre d'artisans bénéficiaires de cette action s'élève à... artisans, engendrant la création de.. nouveaux postes d'emplois.
- -Encouragement de la formation sur le tas en sensibilisant et en incitant les maîtres artisans à accueillir des apprentis dans leurs ateliers, de cette action.... Ont bénéficiés.
- Organisation de visites guidées pour les nouveaux artisans et porteurs de projets aux ateliers des anciens et professionnels dans la branche. Le nombre de visite effectuée est de ..., avec ...bénéficiaires.
- Organisation de visites guidées pour les écoliers et collégiens au niveau des ateliers de l'artisanat. Ceci dans le but d'intéresser ces derniers à ce métier ancestral et de susciter de nouveaux talents. Cette action est programmée, mais elle n'est pas encore exécutée.
- Échange d'expériences entre artisans locaux d'une part et entre ceux-ci et ceux d'autres régions voire d'autres pays d'autre part (action pas encore exécutée)

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

- Renforcement des capacités d'accueil du CFPA d'Aokas. Cela à permis d'augmenter cette dernière à... place, contre ... places au paravent.
- Faciliter l'accès à l'apprentissage par des incitations diverses. Pour cela, une convention a été signée avec l'ANEM pour assurer des placements d'apprentis subventionnés. Le nombre de bénéficiaires s'élèvent à...
- Implication de l'Université dans la recherche sur l'activité de la poterie : orientation des étudiants de fin de cycle, travaux de recherches dans le domaine, et utilisation de laboratoire (action pas encore exécutée).

Tableau N°24 : qualification des RH dans l'SPL

Objectif stratégique	Sous objectifs	Actions	Réalisations
Développement de l'emploi local	L'amélioration du niveau de qualification et des compétences de l'artisan	-Recyclage (CFPA)	120
		-formations BIT (germe)	150
		-formation sur le tas	90
		-les recherches universitaires	20
	L'assurance d'une relève qualifiée	-Organisation de visites guidées pour les porteurs de projets et les écoliers	/
		- Renforcement des capacités d'accueil du CFPA d'Aokas, d'Ait Smail, et d'Adkar	03
	L'accompagnement des artisans du secteur informel pour la création d'entreprises	-formations BIT (Cree)	67
		- Convention ANEM	25
		-formation perfectionnement des artisans	50
		-formation en désigne	04

Source CAM BEJAIA. 2011

36. La modernisation technologique de la production

La modernisation technologique de la production passe nécessairement par le renouvellement des équipements productifs des artisans et l'adoption des nouvelles technologies et techniques de productions. La réalisation de ces objectifs nécessite les actions suivantes :

- Recours à des achats groupés de biens d'équipements
- Encouragement de la sous-traitance entre artisans.

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

- Actualisation des savoirs faire des artisans en introduisant les techniques modernes (information et formation des artisans sur les nouvelles technologies afin d'optimiser l'utilisation).
- Création d'une mutualité de l'Artisanat (pour pallier l'inexistence d'une banque spécialisée dans le financement de l'artisanat).
- Financement d'équipement industriel par les dispositifs d'aides à la création d'entreprise (ANSEJ, ANGEM, CNAC)
- Sensibilisation des pouvoirs publics sur la nécessité de prise en charge du financement de l'artisanat par une banque publique (la BADR par exemple).

Cependant l'utilisation de nouvelles technologies ne doit pas impliquer l'abandon de l'aspect artisanal et identitaire de la production (il s'agit de faire preuve d'innovation dans le respect de la tradition).

Tableau N°25: Type d'investissement par chaque source de financement

	Investissement de création	Investissement d'extension
Autofinancement	%29	%47
Emprunt bancaire	%0	%0
ANSEJ	%11	%0
ANGEM	%18	%26
CNAC	%7	%0
FNPAAT	%35	%27

Source : CAM.2010

L'étude nationale sur la production et l'emploi dans le secteur de l'artisanat démontre que l'investissement dans l'artisan est majoritairement autofinancé. L'autofinancement est nettement plus prononcé pour les investissements d'extension, où sa part atteint 95%. L'emprunt bancaire n'est que faiblement utilisé par les artisans, notamment pour les investissements d'extension où il représente moins de 1,5%. Par contre, dans le cadre du SPL on peut trouver une diversification dans l'utilisation de différentes sources de financement (ANSEJ, ANGEM, CNAC, FNPAAT). Cependant, les réalisations dans cet aspect nécessitent plusieurs années du travail en coopération entre les intervenants du SPL, cela est dans l'objectif d'obtenir un bon niveau du capital social. Pour

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

cela, on peut constater que ces dernières sont presque tous, en phase primaire (proposition, négociation, étude...et).

37. La maîtrise de l'approvisionnement en matières premières et intrants

Il est bien évident que la régularité, la compétitivité, et la pérennité de l'activité artisanale dépend dans une large mesure de la maîtrise de l'approvisionnement en matières premières et intrants (régularité des approvisionnements, éloignement ou proximité des sources d'approvisionnement, coûts des matières premières...). Ainsi, les efforts à fournir dans ce domaine doivent viser à :

- Faciliter l'accès aux matières premières. Ceci peut passer par la création d'une centrale d'achat.
- Optimiser l'exploitation des gisements de matières premières existants et l'exploration éventuelle de nouveaux gisements.

Pour cela, les actions de ce domaine consistent en :

- L'encouragement de la création d'unités de laveries pour permettre aux potiers acquérir une matière première sous forme d'une pâte propre et prête à l'utilisation pour une production de qualité.
- La mise en place d'un réseau de producteurs et/ou de distributeurs de matières premières et équipements, cela à permit aux artisans du SPL de diversifier leur source d'approvisionnement et éviter les inconvénients du monopole.
- L'incitation à la création d'entreprises de transformation des matières premières. Ceci est de nature à alléger le travail du potier et à libérer des espaces dont a grandement besoin celui-ci.
- L'exploration des différentes sources d'approvisionnement en matières premières. Pour cela, plusieurs rencontres et réunions sont entretenus par les représentants du SPL pour l'exploitation du gisement de l'argile de Remila, de ..., et de ...

Il y a lieu de signaler que la priorité pour la facilitation à l'accessibilité aux matières premières réside dans l'accélération de la création d'une centrale d'achat et l'encouragement des achats groupés dont la CAM est appelé un jouer un grand rôle d'animation et d'organisation.

38. Implication, dialogue et mobilisation du secteur public

En impliquant les services publics dans le développement de la branche, le SPL vise à bénéficier des différents appuis que pourraient apporter ces derniers à travers :

- La facilitation de l'accès au financement de l'activité en faisant un travail de sensibilisation auprès des banques et des différents dispositifs de financement à savoir l' ANSEJ, la CNAC, l' ANGEM et le fond de la Zakat.
- Information des artisans sur les avantages fiscaux existants (la poterie étant une activité qui relève de l'artisanat traditionnel d'art et de ce fait elle bénéficie d'une exonération d'impôts).
- Mise à la disposition des artisans de la documentation nécessaire (exp: dépliants CASNOS, Impôts, Fonds d'aides,...).
- Contribution des pouvoirs publics à l'amélioration des débouchés de l'activité.
- Orientation des étudiants dans la réalisation de leurs mémoires / stages vers les activités artisanales en général et la poterie en particulier.
- Amélioration de la qualité des produits et des procédés de production en organisant des formations de perfectionnement et de proximité en collaboration avec la direction de la formation professionnelle et les formateurs attesté par BIT dont dispose la CAM.
- Organisation de journées portes ouvertes sur les différents dispositifs gravitant autour du SPL (exp: Journées portes ouvertes sur la CASNOS dont l'objectif est la vulgarisation de l'information, la sensibilisation des artisans sur leurs devoirs et droits et la levée des réticences existantes vis à vis de l'administration).

381. Le dialogue avec les autorités sur le cadre réglementaire

En optant pour le renforcement du dialogue avec les autorités, le SPL a pour objectif d'attirer l'attention sur la nécessité d'améliorer le cadre réglementaire et d'apporter des changements en faveur du développement de la branche. Ainsi, la stratégie à mettre en œuvre dans ce domaine repose sur les éléments suivants :

- Organisation de rencontres avec les institutions publiques telles que la CASNOS, la Direction des impôts, Banques et différents dispositifs de financement. Ceci dans le but de régler les problèmes des artisans inhérents au paiement des charges sociales et fiscales, au financement de l'activité et aux procédures administratives.

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

- Faire des propositions pour améliorer le cadre réglementaire (sessions de rencontre et de concertation avec les autres organisations pour formuler des propositions communes).
- Assouplissement de la réglementation concernant les artisans et ce en privilégiant la concertation avec la tutelle.
- Établissement des échéanciers de paiement - sans pénalités de retards - pour les redevables au niveau de la CASNOS
- Octroi de la possibilité aux potiers d'accéder aux crédits pour l'extension de leurs activités.
- Assouplissement des procédures administratives
 - alléger le dossier administratif (dossier de constitution de carte d'artisan, dossier d'aide,...).
 - Faciliter l'accès à l'acquisition des locaux.
 - Faciliter l'accès aux expositions à l'étranger.
 - Faciliter les procédures et les exigences liées à l'exportation.
 - Promotion des associations professionnelles existantes afin de les ériger au rang d'interlocuteur et d'intermédiaire entre artisans et autorités locales.

382. La Mobilisation du secteur public

Si les pouvoirs publics réitérent leur disponibilité à aider toute action contribuant au développement de la région, et vu que le SPL s'inscrit dans ce registre, la démarche doit envisager d'impliquer les pouvoirs publics dans le projet de la promotion de la poterie dans la région à travers les actions suivantes :

L'appui aux artisans en matière d'accès aux divers types de financements à savoir : financement des investissements (acquisition des équipements dont le montant nécessaire et suffisant est de l'ordre de 01 million de DA pour un atelier simple) ; financement de l'exploitation (approvisionnement en matières premières dont le montant nécessaire s'élève à 200000 DA)³⁷ ; faciliter l'accès au marché immobilier (locaux, ateliers, sites d'expositions...) ; mise à la disposition des artisans des infrastructures. Et enfin organisation de journées d'études, rencontres et séminaires en partenariat avec différentes institutions.

³⁷ Estimations de la CAM de Bejaïa.

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

Plusieurs partenariats peuvent être envisagés avec les dispositifs et projets d'appui publics (formation professionnelle, information, recherche, design, ...). Parmi les institutions qui peuvent s'engager dans cette démarche SPL et à contribuer fortement à sa réussite, il y'a lieu de citer :

- Intégration des principaux dispositifs de financement des petites activités (ANGEM, ANSEJ et CNAC) dans le noyau SPL afin de les sensibiliser à privilégier les porteurs de projets dans l'activité de la poterie et à effectuer un travail de proximité surtout l'ANGEM qui dispose d'accompagnateurs dans chaque Daïra.
- Implication des autorités locales (Wilaya – Daïra – Commune) dans les réunions et les festivités pour bénéficier de leurs aides notamment en matière d'accessibilité aux infrastructures et aux subventions et également dans la participation aux diverses activités (exp: les expositions...)
- Implication de la Direction du Tourisme qui peut jouer un rôle non négligeable dans la promotion de la poterie locale notamment aux yeux des touristes.
- Implication de la Direction de l'Industrie et des Mines en vue de faciliter l'exploration des gisements.
- Création de monographies de régions (pour déceler les potentialités existantes).
- Implication de l'université dans les différentes recherches sur l'activité en question.
- Etablissement et renforcement de conventions entre la CAM et la Direction de la formation professionnelle (il y'a lieu de rappeler qu'il existe déjà une convention entre la CAM et la DFP Bouira).

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

Ces actions ont permis la réalisation des résultats suivants :

Tableau N°26 : résultat du dialogue avec le secteur public

Objectif stratégique	Sous objectifs	Actions	Réalisations	
Implication, dialogue et mobilisation du secteur public	Le dialogue avec les autorités sur le cadre réglementaire	Dialogue avec la CASNOS		
		Dialogue avec le ministère chargé de l'artisanat	Réalisation d'une maison d'artisanat	
		Dialogue avec les APW et APC	l'acquisition des locaux du parc Gouraya(14 locaux) -enregistrement d'un centre des savoirs faire locaux	
		La SAFEX	Exposition à l'étranger (2 participants)	
		ALGEX	exportation	
			IANOR	/
	La Mobilisation du secteur public		ANSEJ	Financement (4 projets)
			CNAC	Financement (2 projets)
			ANGEM	financement
			FNPAAT	financement

Source : résultat de l'enquête.

39. L'appropriation par les artisans d'infrastructures de production et de vente

Le système productif local peut faciliter aux artisans l'accès à des infrastructures de production et de vente existant au niveau de la région : le sous sol de la maison de culture de Bejaia (20 locaux) ; le site appartenant au parc de Gouraya(15 locaux) ; une ancienne unité de poterie dans la localité de Ait Rezine ; les Aswak el Fellah ; les espaces d'expositions. Plusieurs infrastructures sont en voie de réalisation (la maison de l'artisanat, les 100 locaux en cours de construction au niveau des communes...). Le SPL vise non seulement à faire bénéficier les artisans de ces différentes infrastructures mais aussi à leur donner âme et vie en menant des actions telles que :

- Réhabilitation et promotion de ces infrastructures (travaux de réfection et étalage des produits pour les locaux de vente et création d'une dynamique par la fabrication pour les ateliers de production).

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

- Valorisation des infrastructures délaissées en logeant les artisans potiers céramistes (production – vente) ce qui permettra aux touristes et aux demandeurs des produits de la poterie de visiter ces sites.
- Création d'une dynamique (production – vente) au sein de ces infrastructures en vue de stimuler les porteurs de projets (hésitants) à créer leurs entreprises.
- Faire bénéficier les artisans à tour de rôle de ces infrastructures. Ceci engendrera une certaine concurrence qui induira des effets positifs sur la qualité et le prix et par conséquent l'augmentation des ventes et des gains (Pérennité).
- Utilisation des sites touristiques de la région pour la promotion de l'activité de la poterie (Intéresser les gens aux produits de la poterie céramique).

Tableau N°27 : Appropriation des infrastructures par les membres du SPL

Objectif stratégique	Sous objectifs	Actions	Réalisations
L'appropriation par les artisans d'infrastructures de production et de vente	faire bénéficier les artisans de ces différentes infrastructures	Les locaux de la maison de la culture	/
		Les 100 locaux par commune	79 locaux
		Valorisation des infrastructures délaissées	Parc de Gouraya+
		Centre des savoirs faire locaux (Gouraya)	15 locaux+ 01 pour la CAM
		Centre des savoirs faire locaux	30 ateliers
		La maison d'artisanat	30 ateliers+ 10 locaux pour vente
	Animation et accompagnement (gouvernance du SPL)	nuclei	5 nuclei
		associations	2 associations
		coordination	

Source : résultat de l'enquête

4. Eléments de synthèse et recommandations

Au terme de ce dernier chapitre de notre étude où nous avons analysé les résultats de notre enquête, nous pourrions conclure que l'organisation des artisans sous forme de Nuclei et de SPL peut aider à améliorer les performances de l'activité artisanale dans plusieurs domaines.

L'analyse des résultats, nous a renseignés sur les différentes réalisations et contraintes socioéconomiques liées à l'organisation sous forme de SPL, il s'agit :

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

➤ La promotion commerciale

Grace à cette organisation sous forme de SPL plusieurs activités de promotion commerciales ont été réalisées par les artisans, ce qui a permis d'engendrer un impact positif sur les ventes de ces derniers. Cela a permis aussi d'apporter des changements qualitatifs des produits.

➤ La formation et la qualification des ressources humaines

Le SPL a permis aux artisans de réaliser plusieurs actions de formations en groupe ce qui a aidé à réaliser des économies d'échelles.

➤ La maîtrise des matières premières et intrants

Les artisans du SPL essaient de trouver les meilleures solutions pour une bonne exploitation de matières premières locales, et cela peut permettre de réduire le taux de matière première importée utilisée dans la production par rapport à la matière locale.

➤ La modernisation technologique de la production

Dans ce volet il existe peu de réalisations à cause de l'insuffisance du capital social entre les artisans. Cependant, on estime qu'avec le temps ces derniers peuvent avoir accès à des machines modernes en groupe.

➤ Implication, dialogue et mobilisation du secteur public

Grace au SPL les artisans ont la possibilité de s'exprimer sur les différentes contraintes qui constituent à ces yeux des obstacles importants au développement et au fonctionnement de leurs activités.

➤ L'appropriation par les artisans d'infrastructure de production et de vente.

Le SPL permet l'exploitation collective d'infrastructure de production et de vente réalisée par les pouvoirs publics ou bien par le secteur privé. Il est également possible aussi, dans ce même volet, aux artisans de donner des suggestions aux pouvoirs publics afin de permettre à cet SPL de surmonter les obstacles qui se dressent devant eux.

Cependant, il existe encore des obstacles entravant l'activité de ces SPL. Pour cela et à travers cette enquête de terrain on peut tirer certaines leçons :

- La nécessité d'assurer une meilleure animation en assurant une bonne communication et gestion de conflits.

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

- La nécessité de faire un monitoring de suivie et d'évaluation des actions
- Adopter une stratégie de marketing de groupe efficace basée sur l'amélioration de la qualité des produits.
- L'intensification des activités et d'opération visant la qualification et la formation des ressources humaines basées sur les échanges d'expérience entre les membres du SPL.
- La maîtrise des couts des intrants par des opérations d'achat groupé de matières premières.
- Adopter une stratégie de modernisation des équipements toute en gardant l'aspect culturel des produits.
- Opter pour une politique dynamique de dialogue et de mobilisation du secteur public.

Conclusion

La région de Bejaia possède un potentiel touristique étonnant par son importance et sa diversité. Cela, fait que l'artisanat et le tourisme qui sont complémentaires constituent un vrai atout qui pourrait garantir le développement de la région et sa prospérité. Ces secteurs sont de grands gisements d'emplois et de création de richesses, une source de revenus, de devise et un moteur de la croissance et du développement local.

L'artisanat d'art traditionnel à Bejaia est de traditions très anciennes, d'une originalité typique de la région et en même temps diversifié. Il existe d'énormes potentialités que recèle la région. Cependant, il a besoin d'une politique d'encadrement et d'organisation, dans le cadre d'une démarche de développement local. Entre autre l'activité de la poterie dans la région est prometteuse pour peu qu'il y'ait un cadre favorable à son développement. Les énormes potentialités que recèlent la région et la mobilisation des différents acteurs locaux autour de cette activité fortement ancrée dans les territoires de la région font de celle-ci un milieu « naturel » pour le développement de ce segment de l'artisanat traditionnel.

Pour cela, plusieurs facteurs de succès sont à l'origine de la décision des pouvoirs publics d'implanter un SPL pour cette activité dans la région. Il s'agit notamment : de l'existence d'un grand potentiel en matière de formation (existence d'un grand centre de formation spécialisée dans la poterie céramique à Aokas, la disponibilité dans la région de formateurs attestés par le BIT et la GTZ, dont certains sont rattachés à la CAM de Bejaia, existence d'un savoir faire ancestral qui se transmet de père en fils et du maître artisan à l'apprenti).

Chapitre VI : L'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

Au vu de ce qui précède, il nous apparaît clairement que la démarche du SPL de poterie céramique de Bejaia a constitué une voie par excellence d'amélioration de la compétitivité des ces artisans dans plusieurs domaines : la promotion commerciale, la formation professionnelle, l'approvisionnement en matière première, et la modernisation technologique des moyens de production, l'appropriation d'infrastructure, et le dialogue avec le secteur publique.

Cependant, il reste plusieurs choses à faire, pour cela il nous a paru opportun de formuler, ci-après, des recommandations à même d'encourager, d'une façon générale, les initiatives de mise en réseau des entreprises et acteurs socio-économiques locaux, dans le cadre de projets de SPL, selon le degré de maturité de chaque région, et aussi, de stimuler particulièrement la vraie création des SPL .

Au niveau de BEJAIA, il est préconisé ce qui suit:

- La Constitution juridique et effective du SPL de poterie céramique.
- Le lancement d'une étude des marchés internationales et de marketing de la filière de poterie céramique, financée éventuellement par l'agence nationale de promotion des exportations.
- La mobilisation de toutes les capacités réellement existantes (les artisans, les structures d'encadrement, de formation, et de financement)
- Mise en place d'un plan d'action à court/moyen/long termes (business plan);
- L'optimisation d'exploitation des ressources naturelles existante.
- L'identification des possibilités de mutualisation des efforts et de l'investissement (centrale d'achat des matières premières, emprunt de machines et de personnels, RD en commun, etc.);
- Le développement des techniques de production afin de répondre aux exigences qualitative et quantitative des marchés visés.
- La mise en place d'une politique de communication adéquate (site Web, Newsletter, Logo, charte graphique, etc.).
- La constituer un consortium à l'exportation.

Chapitre VI : l'enquête de terrain sur les SPL et les Nuclei de poterie céramique à Béjaïa

- La création d'un centre de services au sein du SPL, qui devra s'occuper, notamment, de l'information, de la formation, de la qualité, de la veille technologique et réglementaire, etc.
- L'installation au niveau de la Zone de BEJAIA un Institut de la Formation Professionnelle avec comme spécialités phares les métiers de la poterie et de la céramique

Conclusion générale

La croissance et le développement local, constituent deux grandes préoccupations, à la fois pour les économistes et les décideurs politiques. A partir des années 70, la croissance basée sur le segment des petites et moyennes entreprises en général et de l'artisanat en particulier attire l'attention par sa pertinence, sa souplesse d'adaptation et ses capacités à compenser les effets des crises conjoncturelles. Cependant, on remarque que ce nouvel ordre de croissance est fortement lié, d'une part, au territoire (développement local, aménagement du territoire et agglomération des activités), et d'autre part à l'ouverture économique et le développement du commerce international. Cependant, la particularité des produits de l'artisanat dans le commerce international, d'où l'ouverture économique à travers le développement du tourisme, peut être un élément clé pour la croissance des exportations des produits de l'artisanat dans plusieurs pays en développement comme l'Algérie.

En outre, le secteur de l'artisanat revêt une grande importance sur plusieurs autres plans : social, économique, historique, culturel et touristique. Dans plusieurs pays, l'artisanat offre un riche potentiel pour promouvoir l'investissement, créer des emplois, développer l'exportation et stimuler la croissance économique. L'artisanat reflète aussi la richesse culturelle ancestrale propre au pays. De nombreux indicateurs économiques attestent à quel point le secteur de l'artisanat est primordial pour l'économie.

Dans ce contexte mondial, le secteur de l'artisanat en Algérie est passé par plusieurs étapes depuis les années 60. Au lendemain de l'indépendance, le secteur de l'artisanat se trouve dans l'obligation d'amplifier et d'approfondir la modernisation, sous la conduite de l'État et de l'investissement public. Toutefois, la décennie de 1990 était marquée par la régression du secteur sous le double effet de la contraction du marché du tourisme et du désengagement de l'État, en particulier après la dissolution de la Société Nationale de l'Artisanat traditionnel (SNAT), conséquence directe de l'application du programme d'ajustement structurel –PAS- (1994-1998). La période de 2000-2010 était l'occasion pour amorcer une dynamique de transformation initiée par un redéploiement de l'action publique et l'émergence de nouveaux acteurs ; cette période est marquée aussi par l'élaboration d'un premier plan d'action très riche en programmes et actions pour le développement de l'artisanat « Horizon 2010 »

Jusque là, l'énorme potentiel de l'artisanat en Algérie demeure sous-exploité, car les actions d'appui menées jusqu'à présent n'ont pas porté tous leurs fruits. Pour cela, les professionnels doivent bénéficier d'outils d'analyse et d'évaluation qui leur permettent d'identifier leurs forces et leurs faiblesses, ainsi que les espaces de marché dans lesquels ils peuvent être les plus performants et les plus compétitifs. En outre, il est fortement recommandé d'une part : la modernisation des organismes et des institutions d'appui et de soutien, l'accès à l'information, et la simplification des procédures de création de projets d'entreprises, et d'autre part, le renforcement de la coopération entre les artisans et leur environnement (SPL).

A l'échelle mondiale, les pays développés ont compris depuis longtemps le rôle important que jouent les agglomérations des petites entreprises de l'artisanat dans la création de richesses et d'emplois, et leur ont accordé par conséquent une place de choix dans leur politique publique de développement.

Le Gouvernement algérien devrait donc à son tour aller dans le même sens et s'atteler à faire un état des lieux des agglomérations artisanales productives existantes, dans le cadre d'une coopération avec les collectivités locales, et impulser leur transformation en **SPL** ou village artisanal, selon les atouts de chaque région.

En effet, depuis 2006 le ministère de tutelle du secteur de l'artisanat a commencé par une opération pilote d'installer des SPL au niveau de 7 wilaya, puis le nombre est passé à 21 en 2009.

Les résultats de notre évaluation de terrain sur le SPL de poterie céramique de Bejaia, apparaît clairement que la démarche SPL constitue sans conteste une voie d'amélioration de la compétitivité des TPE de l'artisanat dans plusieurs domaines : la promotion commerciale, la formation professionnelle, l'approvisionnement en matière première, et la modernisation technologique des moyens de production, l'appropriation d'infrastructure, et le dialogue avec le secteur public.

Cependant, et afin d'assurer toute la réussite de cette action, il est impératif d'éviter l'activisme, et d'opter pour l'efficacité en se focalisant sur l'amélioration à l'international de la compétitivité de notre secteur de l'artisanat.

Par ailleurs, l'accent devrait être mis sur le fait que les SPL ne sont pas une ordonnance universelle, ne se décident pas et ne peuvent être créés sans que le territoire ne dispose de

ressources et ne soit porteur d'un projet de développement viable, car c'est le territoire qui fait le projet et non l'inverse.

De même, ils ne doivent pas focaliser uniquement sur les besoins individuels à court terme des entreprises adhérentes mais se concentrer sur les objectifs stratégiques à moyen et long termes, s'assurer de l'implication des acteurs clés et renforcer les partenariats pour avoir une bonne intégration verticale.

Enfin, et dans l'objectif de généraliser l'expérience des SPL avec plus de succès et de réussite, il est proposé ce qui suit:

- (1) Mettre en place une commission à haut niveau, chargée d'élaborer une stratégie nationale cohérente de développement des SPL ou village artisanales et piloter sa mise en œuvre. Un budget conséquent du Gouvernement, en sus des fonds de la coopération, devra être mobilisé à cette fin. Cette stratégie devrait s'inspirer de l'expérience de quelques pays de MENA très pertinente en la matière et l'adapter au contexte Algérien.
- (2) Renforcer l'offre en matière de formation des animateurs territoriaux, qui jouent un rôle fondamental dans le développement local.
- (3) Assouplir les conditions d'accès au financement des PME pour l'adapter au contexte particulier des SPL.
- (4) Inclure parmi les services qu'offrent les dispositifs d'aide à la création d'entreprises, des produits spécifiques aux SPL.
- (5) Examiner la possibilité d'octroyer des incitations fiscales et des allègements de charges sociales aux entreprises adhérant à des projets de SPL.
- (6) Procéder au diagnostic des potentialités des différentes régions: labellisation des territoires.
- (7) Mettre en place des observatoires des territoires et des systèmes de veille qui permettront de suivre l'état de santé de l'économie locale, de prévoir la rareté de la ressource, des financements et des ressources humaines.
- (8) Constituer auprès du Gouvernement des Commissions Consultatives du Développement Territorial (CCDT) qui sera une force de proposition et de pilotage des stratégies de développement local.

(9) Prendre en considération la concentration spatiale des activités artisanales pour atteindre la masse critique permettant la création d'une dynamique entre intervenant de l'SPL.

Bibliographie

I. Ouvrages

1. BAGNASCO (Arnaldo), « La construction sociale des marchés, le déficit de la 3^{ème} Italie. CACHAN, 1993.
2. BELLALI (Abderrahmane), « Les spécificités limitatives de la culture dans les SPL du Sud » Grenoble I, 2007.
3. BELATTAF(Matouk), « Economie du développement », OPU, Alger, 2010
4. BILLAUDOT (Bernard), « Régulation et croissance. Une macroéconomie historique et institutionnelle » l'Harmattan.2001
5. CHRISTIAN (Baudelot), « La petite bourgeoisie en France », Maspero, Paris, 1974.
5. DAVID (Ricardo), « des principes de l'économie politiques et de l'impôt », 1821.
6. DONSIMON (Myriam), « Savoir-faire, patrimoine et développement local ». Université de Savoie, CREPPEM.2008.
7. DOMINIQUE (Guellec) et PIERRE (Ralle), « Les Nouvelles Théories de la croissance » La Découverte, 1995.
8. FERGUENE (Ameziane), « Territoire, innovation et développement local », Grenoble2. 2008.
9. JACQUOT (Yves-Marie) et SCHWANDE (Jérôme), « Extension du commerce international et croissance ». 2000. France
10. JACQUELINE (Mengin), « Guide du développement local », l'Harmattan, 1989.
11. JEAN-BAPTISTE SAY. « Traité d'économie politique », Livre I. 1803
12. JEAN-JACQUES(Carré) et PAUL (Dubois) et EDMOND (Malinvaud) « Abrégé de la croissance française », Seuil, 1973.
13. JEAN-HERVE (Lorenzi) et JEAN-JACQUES (Payan) « L'université mal traitée » Plon, 2003.
14. JOSEPH (Schumpeter), « théorie de l'évolution économique », Bonn, 1926.
15. GIACOMO (Becattini), « Le district industriel : une notion socio-économique », Grenoble, 2003
16. KARL (Marx) et FRIEDRICH (Engels) « Manifeste du parti communiste », Livre de poche Paris. réed1973.
17. HENRI (Weber), « Le parti des patrons », Seuil, Paris, 1986
18. MARIA(Filippa), « Formation et transformation des systèmes productifs Locaux », Université Paris, 1998
19. PIORE(Michael) et SABEL (Charles), « Les chemins de la prospérité. », Paris, Hachette, 1989.
20. SISSOKO (Oumar Fakaba) « croissance économique du Mali », Paris, 2008.

21. PIERRE (Bourdieu), « la distinction », Paris, Éd. de Minuit, 1979
22. SALAIS (Robert), « Dynamique territoriales et mutations économiques », Paris. L'Harmattan, 1998.
23. SERGE (Berstein) « La France de l'expansion.1. La République gaullienne », Paris, Seuil, 1989.
24. VELTZ (Pierre.), « Mondialisation, villes et territoires », L'économie d'archipel, coll. Economie en liberté, PUF, Paris, 1996

II. Articles

1. BELATTAF(Matouk),et MOULOUD (A). « Le climat institutionnel de l'investissement des PME maghrébines : étude comparative Algérie, Maroc et Tunisie », in Revue « Economie et Management », Univ de Tlemcen, n°9 octobre 2009.
2. EVSEY (Domar), « Expansion and employment », publié dans l'Americain Economic Review.1947
3. PAUL (Romer), « Increasing Returns and Long Run Growth », Journal of Political Economy, Octobre 1986.
4. KENNETH Joseph (Arow) « The Economic implications of learning by doing », review of economic studies.1962
5. ROBERT M. (Solow), « A contribution to the Theory of Economic Growth » publié dans Quarterly Journal of Economic, 1956.
6. SERGE (Berstein), « La France de l'expansion.1. La République gaullienne », Paris, Seuil, 1989.

III. Colloques & Séminaires

1. BELATTAF (Matouk) & IDIR Achour. « Le développement local : quelques éléments théoriques et Pratiques », Université de Béjaïa, 2006.
2. BELATTAF (Matouk), « DL et Artisanat : pour des Assises nationales du secteur de l'artisanat et des métiers », communication au Salon national de l'Artisanat de Bejaia, organisé par la CAM de Béjaïa, le 10 Aout 2008.
3. MOULOUD (A), Evolution, Formes et Impacts de l'activité touristique : pour un tourisme durable », communication au MEDA 4 organisé par l'ENA, Rabat, les 13-14 octobre 2011.

IV. Mémoire de Magistère et de Master

1. « La dynamique entrepreneuriale et les déterminants de la création des PME : Cas de la wilaya de Béjaïa », de N. Nasroun, UAMBéjaïa, janvier 2012.
- 2.« Problématique de la promotion de l'entrepreneuriat face aux contraintes socioéconomique de l'environnement local en Algérie : Cas de Bejaïa », de A. Mouloud, UAMBéjaïa, Sept 2010.
3. « L'impact du tourisme sur le DL : cas de la cote Est de Béjaïa », de A. Bougandoura, UAMBéjaïa, Sept 2011.

4. « Développement économique et économie de la connaissance, quelles enjeux pour l'Algérie » de MANCER (Elyas), UAMBéjaia ,2006.

5 . « Essay d'évaluation de l'apport du secteur de l'artisanat dans le développement local : cas du travail du bois dans la wilaya de Béjaia, de ZIANE (Lakhdar), UAMBéjaia, 2012.

V. Revues et Bulletins d'informations

1. Revue du Bureau international du travail. Guide du formateur GERME.2006.

2. Revue de la chambre nationale des métiers et de l'artisanat. Etude sur la production et l'emploi dans le secteur de l'artisanat et des métiers.2010

3. Bulletin d'information de la chambre des métiers et de l'artisanat (Bejaia- BOUIRA). Situation exhaustif de la CAM.2008

4. Bulletin d'information de la Coopération technique Allemande (GTZ. Guide des nuclei.2006.

5. Annuaire statistique de la Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la wilaya de Bejaia, Editions 2000 – 2010.

6. Bultletin d'information du Ministère de la petite et moyenne entreprise. Plan d'action horizon 2010.

V. Rapports et Documents

1. Symposium international sur « l'artisanat et le marche mondial: commerce et codification douanière »
(Manille, Philippines, 6-8 octobre 1997) Centre du commerce international, CNUCED/OMC (CCI).

2. Données du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), 2008

VI. Sites Web

<http://www.artisanat-marocain.fr/economie-maroc-chiffres.html/31/03/2009>

Site de la banque mondiale 2010 :www.org.ma/spip.php

VII. Ordonnances, Lois et Décrets

1. Ordonnance présidentielle N°01/96 du 10 janvier 1996 sur les métiers et l'artisanat

2. Loi (N° 12/82) de 1982 portant sur l'artisan et l'activité artisanale.

3. Loi N° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise(P.M.E).

4. Décret exécutif N°92/11 du 9 janvier 1992, portant la création de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM).

5. Décret exécutif N°92/12 du 9 janvier 1992, portant la création de l'agence nationale de l'artisanat traditionnel (ANART).
6. Décret exécutifs (97/100) du 29 mars 1997 fixant l'organisation et le fonctionnement des chambres de l'artisanat et des métiers.
7. Décret exécutifs (97/101) du 29 mars 1997 fixant l'organisation et le fonctionnement de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers.
9. Décret N°97-140 du 30 avril 1997 fixant la nomenclature des activités artisanales et des métiers.
10. Décret exécutif n° :338-07 du 31 octobre 2007 Fixant la révision de la nomenclature des activités artisanales et des métiers.

Annexes

- Annexe 1 : Questionnaire d'enquête
- Annexe 2 : Formulaire de candidature
- Annexe 3 : Carte de performance et de suivie
- Annexe 4 : Fiche d'évaluation
- Annexe 6 : Liste des tableaux et graphiques
- Annexe 7 : Monographie des activités artisanales de Bejaia.
- Annexe 8 : Nombre d'artisans formés par Wilaya.

Annexe 1 : Questionnaire d'enquête

ETUDE SUR LE SPL DE Poterie DE BEJAIA

1. Information générale

1. Age de l'adhéré au SPL ?

(18- 25)

(26- 40)

Plus de 40

2. Expérience dans le domaine ?

Moins de 7 ans

(08- 15)

Plus de 16 ans

3. Niveau d'instruction ?

Primaire

Moyen

Secondaire

Universitaire

Sans niveau

4. forme de propriété du local

- 1 à domicile
- 2 locations
- 3 propriétaires
- 4 Autres (à préciser)

2. Information sur L'activité

5. l'année d'adhésion à l'SPL ?

- 1 la première année
- 2 la deuxième année
- 3 la troisième année
- 4 la quatrième année

6. Quelles est votre structure de l'emploi?

--

7- Comment avez-vous acquis le savoir faire dans cette branche d'activité ?

--

8- Quelles sont les principales matières premières utilisées ?

--

9- Quels sont les principaux obstacles liés à la promotion et l'exportation des produits ?

3- objectif de l'SPL

10- Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à s'adhérer aux activités de l'SPL?

- 1 la promotion commerciale
- 2 la qualification et formation des RH
- 3 la maîtrise de l'approvisionnement en matière première et intrants
- 4 l'implication des services publics
- 5 l'appropriation par les artisans d'infrastructures de production ou de vente
- 6 Autres :

Précisez :

11- pouvez vous classer ces raisons (de 1 à 6) par ordre de priorité

- La promotion commerciale
- La qualification et formation des RH
- La maîtrise de l'approvisionnement en matière première et intrants
- L'implication des services publics
- L'appropriation par les artisans d'infrastructures de production ou de vente
- Autres :

4. la promotion commerciale

12. est ce que vous avez adhéré à un réseau de commercialisation grâce au SPL?

OUI 1

NON 2

13. Comment vous faite pour améliorer la qualité des produits dans le cadre de l'SPL ?

- Par la dévitrification des produits
- Par le respect des normes
- Par l'utilisation de l'emballage

14. avez-vous fait recours à ces opérations groupées de promotion grâce à l'SPL ?

Carte visite

Panneaux publicitaires

Banderoles

15. avez-vous fait recours à des opérations groupées de commercialisation grâce à l'SPL ?

Oui

Non

Si oui combien d'artisans bénéficiers

16. avez-vous réalisé des opérations d'exportation grâce à l'SPL ?

Oui

Non

Si oui combien d'artisans bénéficiers

17. avez-vous participé à des foires et expositions dans le cadre l'SPL ?

Oui

Non

Si oui combien de fois

5- la qualification et la formation des RH

18. avez-vous participé à des rencontres d'échange entre les membres du SPL. ?

Oui

Non

19. avez-vous participé à des formations de gestion d'entreprises dans le cadre du SPL. ?

Oui

Non

20. avez-vous participé à des formations de désigne dans le cadre du SPL. ?

Oui

Non

21. avez-vous participé à des formations de recyclage et de perfectionnement dans le cadre du SPL. ?

Oui

Non

22. avez-vous participé à des formations sur le TAS auprès de maitres artisans dans le cadre du SPL. ?

Oui

Non

23. avez-vous participé dans des visites aux ateliers des autres artisans ?

Oui

Non

24. avez-vous bénéficié d'incitations diverses pour faciliter l'accès à l'apprentissage dans le cadre du SPL. ?

Oui

Non

25. avez-vous impliqué l'université dans des recherches liées à votre activité dans le cadre du SPL. ?

Oui

Non

5. la maitrise de l'approvisionnement en matière première et intrants

26. avez-vous participer à des achats groupés de matières premières ?

Oui

Non

27. avez-vous adhéré à une centrale d'achat de matière première dans votre localité ?

Oui

Non

28. existe-t-il des gisements de matières premières dans vote commune. ?

Oui 1

non 2

29. Si oui, comment vous avez optimisé l'exploitation de ces gisements grâce à l'SPL. ?

Participation à un réseau de producteurs

Participation à un réseau de distributeurs

Participation dans une coopérative de transformation de matières premières

7. La modernisation technologique de la production

30. avez-vous participer à des achats groupés des équipements de production modernes ?

Oui

Non

31. la structure des investissements de création et d'extension des potiers de l'SPL ?

	<u>Investissement de création</u>	<u>Investissement d'extension</u>
<u>Autofinancement</u>		
<u>Emprunt bancaire</u>		
<u>ANSEJ</u>		
<u>ANJEM</u>		
<u>CNAC</u>		
<u>FNPAAT</u>		

7. Implication, dialogue et mobilisation du secteur public

32. quels sont les dispositifs impliqués dans votre financement grâce au SPL

ANSEJ

CNAC

ANGEM

Le fonds de promotion de l'AT

Autres

Préciser :

33. Avec quel établissement public effectuer vous un dialogue grâce au SPL?

ANSEJ

CNAC

ANGEM

APW

CNAS

Autres

Préciser :

7. l'appropriation par les artisans d'infrastructures de production et de vente

34. avez-vous bénéficié d'un local du sous-sol de la maison de culture de BEJAIA grâce au SPL ?

Oui

Non

35. avez-vous bénéficié d'un local du site appartenant au parc de Gouraya grace au SPL ?

Oui

Non

36. avez-vous bénéficié d'un local de la maison de l'artisanat de BEJAIA grâce au SPL ?

Oui

Non

37. avez-vous bénéficié des 100 locaux par commune du plan de développement économique 2005-2010 ?

Oui

Non

Annexe N° 2

Formulaire de candidature

Numéro de la Fiche : _____

Date de réception : __/__/____

Données personnelles			
Nom		Filiation :	Père
Prénoms		Sexe :	<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin
Adresse postale :		Date de naissance:	
Téléphone		E-Mail :	
Quel est votre niveau de formation ?	<input type="checkbox"/> Sans formation(<input type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Secondaire <input type="checkbox"/> BEPC <input type="checkbox"/> Baccalauréat <input type="checkbox"/> Supérieur	Quelle est votre fonction dans l'entreprise ?	<input type="checkbox"/> Propriétaire Gérant <input type="checkbox"/> Gérant <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Gérant de la Coopérative <input type="checkbox"/> Membre de la Coopérative
Quelle est votre langue maternelle ?		Comment maîtrisez-vous la langue française ?	<input type="checkbox"/> Très bien ^s <input type="checkbox"/> Bien ^l <input type="checkbox"/> Mal
Pouvez-vous écrire dans cette langue ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Pouvez-vous écrire en français	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous déjà suivi une formation en gestion ?^l	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Combien d'années d'expérience avez-vous en gestion?	
Quelle(s) autre(s) formation(s) professionnelle(s) avez-vous suivie ?			
Qui vous a informé sur les formations Germe	<input type="checkbox"/> La télévision <input type="radio"/> La radio autre (précisez) <input type="checkbox"/> Le journal <input type="radio"/> Un ami <input type="checkbox"/> Une banderole <input type="radio"/> Une affiche <input type="checkbox"/> _____		
Décrivez brièvement votre propre expérience dans les affaires			
Quel horaire de réunion vous conviendrait le mieux ?	<input type="radio"/> le matin uniquement <input type="radio"/> le week-end uniquement <input type="radio"/> l'après-midi uniquement <input type="radio"/> en soirée uniquement <input type="radio"/> en journée continue -sans avis		

Formulaire de candidature / 2^{ème} partie

Données relatives à l'entreprise			
Nom de l'Entreprise (Raison sociale):		Date de démarrage :	____/____/____
Adresse postale :		Téléphone :	
		Fax : فاكس	
		E-Mail :	
Statut juridique :	<input type="checkbox"/> Entreprise individuelle <input type="checkbox"/> GIE <input type="checkbox"/> SARL <input type="checkbox"/> SA <input type="checkbox"/> Coopérative <input type="checkbox"/> Autre (précise	Domaine d'activités :	<input type="checkbox"/> Fabricant <input type="checkbox"/> Prestataire de services <input type="checkbox"/> Grossiste <input type="checkbox"/> Détaillant <input type="checkbox"/> Exploitation agricole
En plus de vous, combien y a-t-il d'employés dans votre entreprise ?	Nombre d'employés : _____ Nombre d'apprentis : _____ Nombre de personnes au total : _____		
Décrivez brièvement l'activité de votre entreprise :			

Formations désirées par le candidat	
<input type="checkbox"/> L'entreprise et son environnement	
<input type="checkbox"/> Le marketing	
<input type="checkbox"/> L'approvisionnement	
<input type="checkbox"/> La gestion des stocks	
<input type="checkbox"/> Le calcul des coûts	
<input type="checkbox"/> La comptabilité	
<input type="checkbox"/> La planification financière	
<input type="checkbox"/> La gestion du personnel	

ANNEXE N°3

Carte de performance de l'entrepreneur

Nom de l'Entrepreneur :		Numéro de la Fiche :	
Nom de l'organisation chargée de la formation :		Pays :	

	Date de la visite :				
	Nom du formateur :				
DEMANDER	A. VENTES MOYENNES (par mois en monnaie locale au cours du dernier trimestre)				
	B. COUTS DIRECTS MOYENS DES MATIERES PREMIERES (par mois en monnaie locale au cours du dernier trimestre)				
CALCULER	Marge brute = A-B (par mois en monnaie locale au cours du dernier trimestre)				
	% de la Marge Brute par rapport aux ventes =(A-B)/A x 100	%	%	%	%
DEMANDER	C. NOMBRE TOTAL DE TRAVAILLEURS (y compris le gérant et les membres de la famille qui travaillent activement dans l'entreprise)				
	DON'T : Temps pleins :	_____	_____	_____	_____
	DONT : Temps partiels :	_____	_____	_____	_____
	<i>Payés :</i>	_____	_____	_____	_____
	<i>Non - payés :</i>	_____	_____	_____	_____
CALCULER	Nombre de travailleurs payés, divisé par le nombre total de travailleurs = (Payés/C) x 100%	%	%	%	%
	Marge brute par travailleur = (A-B)/C (par mois en monnaie locale au cours du dernier trimestre)				
DEMANDER	D. INVESTISSEMENTS RÉALISÉS Dressez une liste des principaux actifs ou des nouvelles acquisitions depuis la dernière visite				

Annexe 4:Fiche d'évaluation journalière

Date :

Ce que j'ai aimé:	😊
Ce que j'ai appris:	😊
Ce que je n'ai pas aimé:	😞
Ce qui a prêté à confusion:	?😞?
Mes suggestions:	!!

MERCI

Liste des tableaux

Numéro	Titre du tableau	Page
Tableau N°1	<i>Relation entre degré d'ouverture et croissance économique selon les groupes de pays</i>	14
Tableau N°2	<i>Les formes de production de type spatial</i>	22
Tableau N°3	<i>Les différentes formes territoriales d'organisation industrielle.</i>	25
Tableau N°4	<i>Composantes et spécificités des SPL de l'artisanat</i>	50
Tableau N°5	<i>Population des artisans par catégorie</i>	68
Tableau N°6	<i>L'artisanat traditionnel et l'artisanat d'art</i>	70
Tableau N°07	<i>L'artisanat d production de bien</i>	70
Tableau N°08	<i>L'artisanat de production de services</i>	71
Tableau N°09	<i>Evolution de la production du secteur artisanal de 2005 à 2008</i>	73
Tableau N°10	<i>Evolution des effectifs du secteur de l'artisanat de 2005 à 2008, et effectifs moyens</i>	74
Tableau N°11	<i>Le financement de l'artisanat par les dispositifs d'aides a la création de l'entreprise</i>	75
Tableau N°12	<i>Gravite de la contrainte fiscalité et accès au crédit</i>	78
Tableau N°13	<i>Les contraintes les plus gênantes pour le fonctionnement et le développement</i>	86
Tableau N°14	<i>Stratégie du développement de l'artisanat</i>	102
Tableau N°15	<i>Les plages de Bejaia</i>	103
Tableau N°16	<i>Les sites touristiques de Bejaia</i>	104
Tableau N°17	<i>Les lacs et cascades de Bejaia</i>	109
Tableau N°18	<i>Total nombre d'inscrits par domaine d'activité</i>	111
Tableau N°19	<i>Localisation d'activités de l'artisanat traditionnel de Bejaia.</i>	121
Tableau N°20	<i>Répartition de la population active occupée par grands secteurs au 31/12/2009</i>	126
Tableau N°21	<i>Synthèse du projet de mise en place du SPL poterie céramique a Bejaia</i>	132
Tableau N°22	<i>Structure de l'échantillon par type de zone d'activité</i>	133
Tableau N°23	<i>Structure d'emplois d'activité</i>	134
Tableau N°24	<i>Moyens de l'acquisition du savoir faire</i>	142
Tableau N°25	<i>Exportations de l'activité de poterie céramique (2006)</i>	143
Tableau N°26	<i>Qualification des ressources humaines dans le SPL</i>	148
Tableau N°27	<i>Type d'investissement par chaque source de financement</i>	149

Liste des graphiques

Numéro	Titre du graphique	Page
Graphique N°1	<i>Croissance du PIB et commerce mondial 1970-1993</i>	12
Graphique N°2	<i>Stratégie des SPL de l'artisanat en Algérie</i>	99
Graphique N°3	<i>Carte touristique de Bejaia</i>	106
Graphique N°4	<i>Nombre de structures artisanales par type et par domaine à BEJAIA</i>	108
Graphique N°5	<i>Fraction des inscrits par Domaine w(BEJAIA) au 31/12/2007</i>	109
Graphique N°6	<i>Répartition de l'échantillon par genre</i>	130
Graphique N°7	<i>Répartition de l'échantillon par tranche d'âge</i>	130
Graphique N°8	<i>Le niveau d'instruction</i>	131
Graphique N°9	<i>Expériences dans le domaine de poterie céramique</i>	131
Graphique N°10	<i>Les sources de matières premières</i>	133
Graphique N°11	<i>Les motivations pour l'adhésion à l'SPL</i>	135
Graphique N°12	<i>Le respect des normes spécifique</i>	138
Graphique N°13	<i>Niveau de qualité visé</i>	139
Graphique N°14	<i>Type d'emballage utilisé</i>	140

Annexe 8 : Nombre d'artisans formés par Wilaya.

CAM	CREE										CREE	GERME										Σ GERME	
	2005		2006		2007		2008		2009			2005		2006		2007		2008		2009			germe
	f	o	f	o	f	o	f	o	f	o		f	o	f	o	f	o	f	o	f	o		
Alger	8	7	0	0	9	14	8	6	0	0	92	16	19	0	0	43	38	18	28	0	0	162	214
Tizi	0	0	10	42	2	8	0	0	0	0	62	6	4	29	39	29	18	0	0	23	7	155	217
Anaba	0	0	3	9	6	18	0	0	0	0	36	0	0	45	69	8	27	41	195	0	0	385	421
Costan	48	29	33	23	11	31	0	0	0	0	175	18	58	15	52	11	24	0	0	0	0	178	353
Tlem	0	0	0	0	20	0	0	0	0	0	20	0	0	30	101	0	57	0	0	0	0	188	208
Tibess	0	0	0	0	18	0	0	0	0	0	18	0	0	31	23	51	57	17	9	0	0	188	206
Oran	0	0	5	7	14	20	0	0	0	0	96	0	0	14	22	3	6	19	14	18	30	126	172
Kgard	0	0	24	38	10	14	0	0	0	0	86	0	0	23	36	17	18	0	0	0	0	94	180
Blida	0	0	0	0	8	7	7	20	0	0	42	0	0	21	53	37	44	0	0	0	0	155	197
Setif	0	0	18	35	3	9	0	0	0	0	65	0	0	24	28	37	46	21	89	3	10	258	323
Batna	0	0	8	7	0	0	0	0	0	0	15	0	0	13	18	14	39	33	47	8	23	195	210
Chlef	0	0	40	60	57	19	2	52	0	0	230	0	0	5	24	2	11	0	0	2	9	53	283
Beskra	0	0	9	7	11	8	16	4	0	0	55	0	0	38	95	19	31	0	0	11	9	203	258
Tiaret	0	0	0	0	0	0	8	37	0	0	95	0	0	12	140	10	58	8	67	0	0	295	340
Adrar	0	0	29	6	6	19	0	0	0	0	60	0	0	51	49	18	17	0	0	8	10	153	213
Wargla	41	0	16	7	0	7	0	0	0	0	71	0	9	56	57	27	43	6	12	6	12	228	299
Mostag	0	0	2	8	3	24	0	0	0	0	37	0	0	42	94	18	84	5	76	70	300	689	726
Saida	0	0	0	0	10	15	0	0	12	25	62	0	0	11	25	34	87	0	0	0	0	157	219
biad El	0	0	0	0	17	26	15	15	0	0	73	0	0	2	15	48	68	10	4	0	0	147	220
Tipaza	0	0	9	31	5	27	0	0	0	8	80	0	0	13	34	13	57	0	0	0	14	131	211
Skikda	0	0	9	15	14	17	0	0	0	0	59	0	0	40	63	19	43	10	10	0	0	185	240
ouad I	0	0	17	62	10	10	0	0	0	0	99	0	0	16	34	25	14	0	0	0	0	89	188
Bejala	12	24	17	62	11	19	6	24	11	4	190	2	10	6	48	0	47	57	225	19	35	449	639
Bechar	0	0	10	3	63	65	0	0	0	0	141	0	0	7	23	16	33	7	22	0	0	108	249
Ilizi	0	0	24	31	35	28	0	0	0	0	119	0	0	23	37	21	52	0	0	0	0	133	251
Leghou	0	0	0	0	16	22	11	5	0	0	84	0	0	5	9	27	47	18	30	0	0	136	190
Tamen	0	0	57	21	14	9	0	0	0	0	101	0	0	22	44	17	20	0	0	7	20	130	231
Msila	0	0	0	0	10	20	0	0	0	0	30	0	0	56	81	27	93	2	7	0	15	281	311
Tindou	0	0	76	74	0	0	0	0	0	0	150	0	0	27	63	0	0	0	0	10	30	130	280
Obouaki	0	0	36	63	1	19	0	0	0	0	119	0	0	59	17	8	49	0	0	0	0	133	252
Jijel	0	0	3	8	10	2	0	0	0	0	23	0	0	61	58	30	18	24	151	0	0	342	365
Total	109	60	455	619	394	477	73	163	23	37	2010	42	100	797	1451	629	1246	296	986	185	524	6256	8666

Résumé

L'artisanat occupe une place importante dans les politiques de développement de plusieurs pays. Son apport dans la création d'emplois et de richesses n'est pas négligeable. En Algérie le potentiel du secteur de l'artisanat est d'une grande importance; (diversification d'activités artisanales, existence du savoir faire...Etc.). Pour Cela, et dans l'objectif d'optimiser l'efficacité de l'appui public dans le secteur de l'artisanat, il semble pertinent, d'approcher les bénéficiaires collectivement sous forme de groupements d'artisans (**Nucleus, et SPL**). D'autant plus, que Ces regroupements d'entreprises artisanales peuvent constituer un levier important pour un déclenchement d'une dynamique territoriale, du faite que cela a été prouvé dans de nombreux pays en développement.

L'objectif de ce travail est de présenter et d'analyser les programmes de mise en place des SPL et des nuclei dans le secteur de l'artisanat.

A Bejaia le choix du SPL de la CAM est orienté vers les activités de l'artisanat traditionnel ayant une importante relation avec le tourisme (poterie et céramique). Pour cela nous avons essayés d'analyser l'expérience de mise en place de ce SPL en poterie céramique : quelles motivations ? Quels sont les critères de choix, quels sont les résultats, quels obstacles et quels sont les remarques et les recommandations pour que ces SPL et Nuclei peuvent réellement le moteur du développement local en Algérie.

Mots clés : Artisanat, dynamique territoriale, développement local, Nucleus, SPL, Bejaia.

Summary

The craft has an important place in development policies of several countries. His contribution in creating jobs and wealth is not negligible. In Algeria the potential of the handicraft sector has a great importance; (diversification of artisanal, existence of expertise ... Etc.). For this, and in order to maximize the effectiveness of public support in the crafts sector, it seems appropriate to approach the beneficiaries collectively as groups of craftsmen (Nucleus, and SPL), because this experience has been proved in many developing countries.

The objective of this work is to present and analyze the implementation of programs of SPL and nuclei in the handicraft sector in Algeria.

A choice of Bejaia is oriented into the activities of traditional crafts witch it have a significant relationship with tourism (pottery and ceramics). For this we tried to analyze the experience of implementation of this SPL in ceramic pottery: what are motivations? What are the selection criteria, what the results are, what are the barriers and what are the comments and recommendations?

Keywords: Crafts, territorial dynamics, Local Development, Nucleus, SPL, Bejaia.

المخلص

يحتل قطاع الصناعة التقليدية والحرف مكانة مهمة في سياسات التنمية في عدة بلدان من العالم، بحيث أنه يساهم بقوة في خلق فرص العمل والثروة. تتوفر الجزائر على إمكانات هائلة في هذا القطاع (تنوع النشاطات، وجود الخبرة المهنية لدى الحرفيين ... الخ). فلهذا، ومن أجل زيادة فعالية الدعم العام في قطاع الحرف اليدوية يبدو أنه من المناسب أن نحث الحرفيين على العمل بشكل جماعي على شكل مجموعات من الحرفيين (تجمعات حرفيين وأنظمة إنتاج محلية) وهذه الطريقة أثبتت نجاعتها في كثير من البلدان النامية، حيث أن هذه الطريقة يمكن أن تكون محركا أساسيا في إيجاد الدينامكية الاقتصادية المحلية.

الهدف من هذا العمل هو تقديم ودراسة برامج أنظمة الإنتاج المحلية وتجربة التجمعات الحرفية التي مورست في قطاع الصناعة التقليدية.

وقد أخذنا نموذج ولاية بجاية حيث توجهت غرفة الصناعة التقليدية والحرف نحو الحرف التقليدية التي لها علاقة كبيرة مع السياحة (صناعة الفخار والخزف). لهذا حاولنا تحليل هذه التجربة ما هي الدوافع لتنمية هذه الحرفة؟ ما هي معايير الاختيار؟ ما هي النتائج؟ ما هي العقبات وما هي التعليقات والتوصيات التي يمكن طرحها للقائمين على هذا القطاع من أجل جعل هذه التجمعات وسيلة فعالة لتحريك الاقتصاد المحلي.

الكلمات المفتاحية: الحرف، الديناميكية المحلية، التنمية المحلية، التجمعات الحرفية، أنظمة الإنتاج المحلية ، بجاية.